le Droit

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MERCREDI
30 OCTOBRE
2019

FIER MEMBRE APF Association de la presse francophone

OTTAWA-GATINEAU | 40 PAGES | 107e ANNÉE | N° 181

ledroit.com

«CE N'EST PLUS VIVABLE»

La qualité de l'air et la salubrité des immeubles des Terrasses de la Chaudière font rager les fonctionnaires PAGE 2



PATRICK WOODBURY, LE DROIT

OTTAWA, PRÊTE POUR L'HIVER

PAGE 3



Perte de 56 millions pour Hexo
Restructuration coûteuse chez le producteur de cannabis gatinois
PAGE 22



GRATTON
Ma rencontre avec Valérie
PAGE 8



DUQUETTE
Un rendez-vous manqué
PAGE 6

LE RETOUR DE ICEMAN
... pour un soir seulement!
PAGE 35





HORIZON
CONDOMINIUMS

POSSESSION RAPIDE

QUELQUES UNITÉS DISPONIBLES!
À PARTIR DE 1 400$/MOIS*

*Sujet à changement sans préavis. RBQ: 8007-6490-04

BRIGIL
819.303.0500

12, RUE DE L'HORIZON,
GATINEAU

Le prix peut être plus élevé à l'étranger
1,25 $ + TAXES DU LUNDI AU VENDREDI
6 20818 12345 8

L'AFPC DÉPLORE L'ÉTAT DES TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE

« Ce n'est plus vivable »

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Devant l'ampleur des problèmes de qualité d'air et de salubrité dans les immeubles des Terrasses de la Chaudière, à Gatineau, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) hausse d'un cran la pression sur le gouvernement en affirmant carrément que « ce n'est plus vivable pour ses membres » à l'intérieur des murs du complexe érigé en 1978.

Réclamant des actions concrètes et davantage de transparence de la part de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), le syndicat a invité les fonctionnaires mardi midi à se mobiliser pour que les choses changent. L'activité était intitulée « T'amènes ta chauve-souris au travail ? », en référence à la présence de ce mammifère volant dans les édifices. Une vidéo partagée par l'AFPC permet entre autres d'en apercevoir une en mouvement au quatrième étage du 15, rue Eddy. Pour ajouter à cela, la présence de punaises de lit a également été signalée lundi, indique-t-on.

Aux abords de l'édifice fédéral, les fonctionnaires étaient entre autres invités à signer une pétition. À 48 heures d'Halloween, on distribuait aussi des autocollants sur lesquels on peut lire « Salut Batman, je ne savais pas que tu travailles au Complexe La Chaudière. #PasdeChauveSouris ».

Le syndicat affirme que plusieurs questions « urgentes en matière de santé et de sécurité » au travail se posent dans ce dossier et que malgré des mises à jour fournies par l'employeur à la fin août au sujet des progrès réalisés jusqu'ici, il est toujours en attente d'une réponse en lien avec l'une de ses principales revendications. L'AFPC milite pour la création d'un comité mixte, formé de représentants de SPAC, des ministères concernés et de représentants syndicaux ; lequel aurait comme mandat de trouver des solutions à cette série de problèmes « qui perdurent ».

« Le message-clé, c'est qu'on veut que nos membres soient au courant des actions proposées, tout le monde doit savoir ce qui se passe. Il ne faut pas travailler en silo. C'est frustrant de ne pas avoir de forum et de toujours devoir poser des questions et attendre des réponses. Ce qu'on voit beaucoup, ce sont des gestes posés un peu au hasard par certains ministères, mais pas par d'autres. Les courriels aussi sont transmis au hasard, sujet par sujet. On veut que ce soit plus clair, avec des échéanciers fixés, pour qu'on puisse voir des résultats. On veut que l'employeur soit davantage proactif et moins en mode réactif », de dire le vice-président exécutif national du Syndicat des employés nationaux à l'AFPC, Andrew Shaver.

Se disant en attente d'engagements formels, le syndicat soutient que le plan de SPAC est pour l'instant « assez abstrait ».

Au nombre des 5000 employés qui œuvrent entre les murs de ce complexe gouvernemental du secteur Hull, bon nombre travaillent à Patrimoine canadien, Services aux Autochtones Canada, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et à Condition féminine Canada.

M. Shaver affirme qu'on dénombre plusieurs cas de maux ou de problèmes de santé chez des fonctionnaires et que l'air respiré dans l'immeuble est pointé du doigt à titre de cause.

« Ce n'est pas du tout normal, je ne crois pas que ce serait toléré dans le secteur privé », lance-t-il.

L'AFPC ne s'avance pas à dire si les immeubles des Terrasses de la Chaudière ont atteint la fin de leur vie utile, mais espère qu'une solution permanente sera trouvée plus tôt que tard.

« J'aimerais pouvoir dire quelque chose de clair, mais il nous manque des informations. Nous ne sommes pas ici pour contredire l'employeur, c'est vraiment de pouvoir s'asseoir pour savoir où on en est rendu. Est-ce qu'on peut investir (réfection du complexe) de façon efficace pour avoir un milieu de travail conforme aux exigences ? Je crois que oui, mais il faut une collaboration », conclut M. Shaver.

Rappelons que le gouvernement fédéral a annoncé l'an dernier une cure de rajeunissement de 175 millions $ pour ces édifices. Les travaux de réfection, qui devaient s'amorcer cet automne, doivent s'échelonner jusqu'en 2023 ou 2024.





Devant les problèmes de salubrité et de qualité de l'air dans les immeubles des Terrasses de la Chaudière, l'Alliance de la fonction publique fait circuler une pétition et organise des activités de mobilisation. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

VOIR

Notre vidéo sur ledroitl.com et dans notre application

Une fonctionnaire exaspérée

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

« Beaucoup de gens sont craintifs des effets s'ils disent quelque chose. Sauf que moi, je m'en fous, c'est ma santé. Ils doivent réaliser que quelque chose ne va pas, que ça ne peut pas continuer comme ça ».

Sous le couvert de l'anonymat, une fonctionnaire fédérale qui n'a d'autre choix que de faire du télétravail depuis plusieurs mois soutient qu'elle peine à croire que l'employeur n'a toujours pas été en mesure de régler les nombreux problèmes signalés aux Terrasses de la Chaudière.

Personnellement, avant d'obtenir un billet du médecin, elle était aux prises avec des difficultés respiratoires en entrant au bureau. Des symptômes qu'elle n'avait jamais auparavant ressentis au fil de sa carrière à ce même endroit.

« Si la qualité de l'air redevenait bonne, je pourrais revenir travailler sur place, ce serait simple comme bonjour. Je n'ai jamais eu de problèmes (pulmonaires) auparavant. Tout a débuté lorsque les rénovations ont été entamées, ç'a tout provoqué. Il y a de la poussière, en plus des chauves-souris et de moisissures. Certains ont commencé à tousser. Mon médecin a demandé que je sois retirée de cet endroit. J'ai dû prendre antibiotique après antibiotique. Je dois maintenant prendre trois pompes », s'exclame-t-elle au bout du fil.

Forcée de travailler à la maison, elle souhaite ardemment qu'on remédie à la situation pour qu'elle puisse retourner dans le Vieux-Hull.

« Je suis quelqu'un de sociable, qui adore travailler en équipe. La collaboration et les échanges, ça me manque. Là, je suis assise devant un ordinateur entre quatre murs, ce n'est pas trop valorisant ni motivant. [...] Et je ne suis pas là pour créer des problèmes, je veux juste être bien. Je n'ai jamais été malade comme ça dans ma vie. Laissez-moi travailler en paix, avec mes collègues et leur sourire tous les jours », raconte-t-elle au *Droit*.

La dame affirme que le gouvernement fédéral aurait intérêt à faire preuve de plus de transparence au sujet de l'état des lieux aux Terrasses de la Chaudière.

« Il y a un manque de clarté, alors que moi, ça me tient à cœur. On dirait qu'il y a trop d'échelons au fédéral, alors tout le monde se lance la balle entre différents départements ou encore demande des études », dénonce-t-elle.

Les hivers extrêmes, la nouvelle norme?

Malgré un dernier hiver pénible par moments, la Ville d'Ottawa ne prévoit pas d'importantes modifications à son service pour la prochaine saison froide. Des changements importants pourraient toutefois venir avant 2022, annonce le président du Comité des transports, Stephen Blais.

Les services municipaux ont reçu un mandat à deux volets au printemps pour améliorer le déneigement à court et à long terme, explique le conseiller Blais.

La directrice du service des routes et des stationnements de la municipalité, Laila Gibbons, s'est penchée sur les façons d'optimiser l'utilisation des ressources actuelles au cours de l'été. Les résultats de cet exercice seront présentés au Comité des transports à la mi-novembre.

«En même temps, l'équipe a commencé une révision plus large avec une comparaison avec d'autres villes pour regarder nos standards, souligne Stephen Blais. Est-ce que les changements climatiques ont un impact? Quel est le budget nécessaire? On doit recevoir un rapport avant la fin du mandat pour évaluer si ces standards doivent changer.»

Le président du Comité des transports croit que la Ville ne doit pas réagir trop promptement après un hiver exceptionnel en augmentant le budget du déneigement. Il croit que cela ferait en sorte de «geler des fonds» pour le déneigement qui pourraient servir à d'autres initiatives importantes pour la municipalité.

Les fonds alloués au déneigement pour 2020 seront officiellement connus après l'adoption du budget, mais M. Blais soutient que ça devrait être d'environ 78 millions $.

« Typiquement, on utilise une moyenne de 10 ans pour se préparer pour l'hiver. Certainement, l'année passée et d'autres années récentes, on a eu des changements énormes dans les moyennes et c'est un élément de l'étude qu'on fait pour évaluer nos standards pour évaluer si des changements plus grands doivent être faits pour le futur», conclut le conseiller de Cumberland.

JULIEN PAQUETTE, LE DROIT

LES TROTTOIRS, UNE GRANDE PRIORITÉ

OTTAWA PRÊTE POUR L'HIVER

JULIEN PAQUETTE
jpaquette@ledroit.com

Les premiers flocons ne sont pas encore tombés, mais avec novembre qui se pointe le bout du nez, la Ville d'Ottawa termine les derniers préparatifs pour ses opérations de déneigement.

Après certaines difficultés l'hiver dernier -- qui ont suscité de nombreuses plaintes de la part du public —, la nouvelle directrice du service des routes et des stationnements de la municipalité, Laila Gibbons, soutient qu'une attention particulière sera portée aux trottoirs et aux sentiers.

«Nous avons entendu les plaintes de l'an passé et nous avons un plan pour enlever la glace sur les trottoirs et nous assurer que les trottoirs sont sécuritaires pour ceux qui les utilisent», affirme Mme Gibbons.

Une bonne nouvelle pour le déblaiement des trottoirs est que deux projets pilotes de l'hiver dernier ont offert des résultats intéressants. La Ville ajoute six brise-glace, portant à 10 sa flotte actuelle. Cet outil rotatif muni de lames métalliques et fixé à l'avant des tracteurs qui servent à dégager les trottoirs sert, comme son nom l'indique, à briser la glace après qu'un cocktail de neige et de pluie ait durci sur les trottoirs.

De nouvelles lames fixées plus lourdes et plus robustes fixées sur les grattes de trottoirs continueront également d'être utilisées au cours des prochains mois.

« Si la glace commence à s'accumuler, cette lame la brise et la pousse sur les côtés du trottoir», explique Laila Gibbons.

Outre les six nouveaux brise-glace, la Ville d'Ottawa n'ajoute pas de nouveaux équipements à sa flotte pour l'entretien des trottoirs. Ceci dit, la directrice du service responsable du déneigement souligne les heures durant lesquelles des effectifs sont affectés au déblaiement des trottoirs sont élargies, ce qui accroît l'utilisation de chaque appareil.

« Comme nous offrons maintenant le service 24/7, nous ne voulons pas acheter trop d'équipement pour régler le problème et en avoir trop en notre possession», soutient Laila Gibbons.

Cette dernière ajoute que l'importance de multiplier les efforts pour nettoyer les infrastructures piétonnes est accrue par la grande transformation du service de transport en commun. Les usagers doivent marcher de plus longues distances et plus souvent pour se rendre à leur destination, notamment de leur station de l'O-Train à leur lieu de travail.

« En ce qui concerne le réseau de trottoirs qui nous mènent aux arrêts et aux stations du train léger, nous avons eu des discussions avec nos collègues responsables du transport en commun pour bien planifier le déneigement autour de ces zones», explique Mme Gibbons qui précise que son service n'est pas responsable de déneiger le circuit du train léger.

À noter que les standards de qualité du service n'ont pas changé à Ottawa. On s'attend à ce que les routes, les pistes cyclables et les trottoirs du centre-ville soient dégagés quatre heures après la fin d'une chute de neige de 2,5 cm et que la plupart des trottoirs de la ville le soient 16 heures après une accumulation de neige de 5 cm.



Le conseiller Stephen Blais a dévoilé aux médias le nouvel équipement qui servira à nettoyer les trottoirs d'Ottawa cet hiver. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT





NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
tirage@ledroit.com 613-562-0555
www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961
Lundi au vendredi : 7 h — 16 h 30
Samedi : 7 h — 11 h

Petites annonces
petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222
necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555
Lundi au vendredi : 8 h — 17 h 30

Publicité
publicite@ledroit.com 613-562-7747
Lundi au vendredi : 8 h 30 — 16 h 30

Renseignements généraux : 613-562-0111

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT

VOUS AVEZ DES NOUVELLES, DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?
613-562-0333
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Arts 19
Détente 14
Économie 22
Éditorial 12
Horoscope 24
Le monde 18
Le pays 13
Loterie 34
Nécrologie 27
Petites annonces 25
Sports 32
Statistiques 33

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.

merci de recycler ce journal

Deuxième faux Code blanc à Asticou

Un autre Code blanc a été déclenché par erreur au Centre Asticou, où les élèves de l'École secondaire Mont-Bleu suivent leurs cours depuis la tornade de 2018.

Un Code blanc est un appel au renfort de la part d'un membre du personnel dans un contexte de violence en cours ou imminente.

Il s'agirait en fait d'une défaillance du système de sécurité au sein de l'établissement situé sur le boulevard Cité-des-Jeunes.

Les services d'urgences sont quand même intervenus par mesure préventive, peu avant midi, mardi.

Il s'agit du deuxième incident du genre au même endroit.

Dans un message aux parents, le directeur de l'École secondaire Mont-Bleu, Pierre Ménard, a confirmé que la police et les responsables de la sécurité de l'édifice analyseraient le système d'alerte.

« En attendant, j'invite le personnel et les parents à éviter de banaliser les procédures de code blanc et d'évacuation en cas d'incendie étant donné qu'elles ont pour but de sauver des vies. Nous comprenons que des personnes aient pu être fortement éprouvées par la situation vécue actuellement. Nous avons donc mis en place du soutien psychologique pour les élèves et le personnel affectés par ces deux incidents. »

LOUIS-DENIS EBACHER, LE DROIT

LE RÉSIDENT ACCUSÉ DE MENACES EST ARRÊTÉ DE NOUVEAU

Le maire de Thurso en a assez

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ET BENOIT SABOURIN
nouvelles@ledroit.com

Le résident de Thurso accusé de menaces à l'endroit du maire Benoit Lauzon et de sa famille ne s'est pas empêché de faire la moue et de fixer l'élu du regard dans le box du palais de justice, mardi.

Donald Beaulne, 74 ans, a comparu pour de nouveaux chefs d'accusation liés à son comportement troublant à l'endroit du premier magistrat de Thurso.

Le septuagénaire est retourné derrière les barreaux parce qu'il n'a pas respecté l'ordre du tribunal de rester loin du maire, de sa résidence et de sa famille.

L'homme de 74 ans aurait récidivé, les 24 juillet et 26 octobre, en approchant la résidence du maire.

Donald Beaulne a été accusé après la plus récente campagne électorale municipale. À ce moment, il avait envoyé une lettre menaçante adressée à la conjointe du maire.

Dans cette missive, il faisait allusion au jour où son conjoint se déplacerait en fauteuil roulant, s'il refusait de retirer sa candidature.

Selon le maire Lauzon, le résident a rôdé sur sa propriété, samedi dernier.

L'affaire a été remise à ce mercredi. La Couronne s'est opposée à sa remise en liberté, lors de la comparution de mardi.



Le maire de Thurso, Benoit Lauzon, et sa famille sont la cible de menaces de la part d'un résident. — ARCHIVES, LE DROIT

Avant de reprendre le chemin de sa cellule, l'accusé a regardé dans la salle d'audience, où le maire assistait à la comparution.

Le septuagénaire, menottes aux poignets, a regardé le maire en faisant quelques mimiques et en fronçant les sourcils. Le maire n'a pas réagi.

En entrevue avec *Le Droit*, mardi, le maire Lauzon a mentionné que Donald Beaulne avait été aperçu sur sa propriété, samedi soir, entre 19 h et 20 h.

Une personne du voisinage a alerté M. Lauzon par téléphone, puisque celui-ci était à l'extérieur de la région avec sa famille.

M. Lauzon a alerté les autorités dimanche matin. Il soutient que sa famille et lui vivent de grands moments d'inquiétude depuis le début de cette histoire. Ce nouveau bris de condition ajoute à l'« anxiété » vécue par la famille, souligne-t-il.

« Les conditions ne sont pas respectées et ce qui est surtout inquiétant, c'est qu'il s'est rendu chez nous, sur mon terrain. On a eu une entrée par effraction cet été et nous ne sommes pas capables de prouver qui en est à l'origine. Il y a aussi le fait qu'il s'est approché de la résidence cet été. On ne connaît pas ses intentions, mais ce qu'il avait mentionné dans la deuxième lettre que j'avais reçue de lui, c'était que quelque part durant le mandat de quatre ans, qu'il était pour passer à l'action. C'est toujours inquiétant de voir qu'il rôde autour de la résidence chez moi », a confié M. Lauzon.

Ce dernier dit faire confiance au tribunal dans cette affaire et affirme que sa famille a hâte de tourner la page.

« L'accusé, à mon avis, ne s'aide pas avec ses non-respects d'engagement et ce sera au juge de décider de la suite », a ajouté M. Lauzon.

RETOUR AU TRIBUNAL

Le retour de M. Beaulne au tribunal, mercredi, pourrait être de courte durée.

En principe, il devait assister aux représentations sur sa peine dans le dossier principal remontant à 2017. Les récents événements pourraient ralentir le processus judiciaire.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FACTICE, *adjectif*

Définition – Qui imite la nature. [FIGURÉ] Qui manque de naturel, semble artificiel, forcé.
Cooccurrences – arme factice, monde factice, sentiment factice, passion factice, gaieté factice...
Antonymes – naturel, vrai ; authentique, original ; réel, sincère.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

LUTTE CONTRE LES SURDOSES D'OPIOÏDES À OTTAWA

Des approvisionnements « plus sûr »

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

Alors que les décès dus à des surdoses d'opioïdes sont en croissance fulgurante depuis les dernières années dans la capitale fédérale, Santé publique Ottawa s'est alliée de partenaires pour soumettre une demande à Santé Canada en vue de mettre en place un programme d'approvisionnement « plus sûr » pour les toxicomanes.

Cette initiative de Santé publique Ottawa s'inscrit dans les prochaines étapes de son programme de réduction des méfaits de la consommation d'opioïdes.

Dans un rapport qui sera remis la semaine prochaine au Conseil de santé d'Ottawa, l'agence de santé publique municipale indique que cette mesure de lutte contre l'approvisionnement en drogues toxiques par les toxicomanes vise à diminuer le risque de surdoses accidentelles par l'accès à des opioïdes prescrits, de qualité pharmaceutique, et à offrir un meilleur accès à des services sociaux, de santé et de traitements complets et intégrés pour les consommateurs de drogues.

Une analyse des drogues de rue faites au Centre de santé communautaire Côte-de-Sable indique que du fentanyl illicite, des substances analogues et autres opioïdes synthétiques étaient contenues dans 96,7 % des échantillons.

Le fentanyl et des substances analogues ont d'ailleurs contribué à 73 % des 82 décès liés aux opioïdes à Ottawa en 2018, précise Santé publique Ottawa. Le nombre de décès par surdose d'opioïdes était de 64 en 2017 et de 40 en 2016.

Les personnes sans emploi d'âge moyen sont les plus vulnérables aux surdoses d'opioïdes, et elles succombent souvent chez elle, sans que personne ne soit présent pour administrer l'antidote qu'est la naloxone.

Or, comme autre mesure de son plan, Santé publique Ottawa veut accroître la portée des initiatives de réduction des méfaits auprès des personnes qui n'utilisent pas ses services. Les deux tiers des décès (66 %) en 2018 sont survenus à la résidence du défunt, souligne Santé publique Ottawa, et dans un peu plus de la moitié des cas (55 %) personne n'était présent pour intervenir. Rappelons que la ville d'Ottawa compte quatre centres d'injection supervisée.

Une autre initiative du plan de Santé publique Ottawa est d'harmoniser la philosophie et les pratiques de réduction des méfaits entre divers fournisseurs de services, comme les maisons de chambres, les hôpitaux et les organisateurs de festivals.

De 2010 à 2018, le nombre de visites à l'hôpital pour des surdoses a presque quadruplé, a indiqué Santé publique Ottawa.



Santé publique Ottawa veut mettre en place un programme d'approvisionnement plus sûr pour les toxicomanes. – PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT





Un rendez-vous manqué

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



Tout près de chez moi, un promoteur vient d'obtenir l'autorisation de bâtir un autre de ces centres commerciaux comme en voit trop, autant à Gatineau qu'Ottawa. Un projet sans âme, faits de commerces perdus au milieu d'une mer d'asphalte, et pensé en fonction de l'automobile.

Le projet Destination Vanier verra le jour à l'intersection du boulevard des Allumettières et du chemin Vanier, à Gatineau. Tout près de deux autres centres commerciaux du même acabit. Dans un secteur où la congestion routière atteint un seuil critique aux heures de pointe.

En d'autres mots, le conseil municipal vient d'approuver un centre commercial comme on les pensait avant les bouleversements climatiques. Avant le « *How dare you!* » impérieux de Greta Thunberg à l'ONU. Avant que des millions de gens descendent dans les rues pour presser les gouvernements d'agir, et vite, contre le réchauffement qui menace l'humanité.

Vous me direz : ce n'est qu'un centre commercial !

Oui, ce n'est qu'un centre commercial. Et face aux centrales au charbon en Chine ou en Inde, il ne fera pas une grande différence dans le combat pour réduire les émissions mondiales de GES.

N'empêche qu'il vient incarner une contradiction entre les beaux discours sur l'urgence d'agir pour protéger l'environnement et la manière dont on continue de développer nos villes. En cette matière, c'est encore le bon vieux diktat du développement économique qui l'emporte trop souvent. Comme quoi il est plus facile de s'opposer à un pipeline en Alberta qu'à un centre commercial tout à l'auto dans sa propre cour.

Un projet sans âme, faits de commerces perdus au milieu d'une mer d'asphalte, et pensé en fonction de l'automobile.

Vous me direz que le parti du maire Maxime Pedneaud-Jobin a voté contre Destination Vanier la semaine dernière. Et c'est vrai. Les élus d'Action Gatineau ont même évoqué un « rendez-vous manqué » avec la Terre en s'y opposant. Ils ont mordu la poussière face à une majorité d'indépendants qui, tout en jugeant eux aussi le projet dépassé, trouvaient qu'il était trop avancé pour faire marche arrière.

De fait, l'opposition de principe d'Action Gatineau, bien que fondée, est arrivée sur le tard. Trop tard pour changer réellement quoi que ce soit. S'il y a un rendez-vous manqué dans cette histoire, ce n'est pas tant avec la planète qu'avec le promoteur. Voilà déjà quatre ans que celui-ci travaille avec l'administration municipale pour faire cheminer son projet dans le respect des règles en vigueur. Si des élus voulaient le convaincre d'y apporter des modifications, il fallait y voir bien avant.

Surtout que la Ville de Gatineau démontre ces dernières années qu'elle est capable d'approuver des projets beaucoup plus modernes.

Qu'on pense au projet de Windmill en bordure des chutes Chaudières.

Ou encore au projet Agora, dans le secteur du Plateau, en face de la nouvelle bibliothèque et du parc Central. Dans les deux cas, on a prévu un mélange de commerces d'ambiance et de résidentiel.

Avec des espaces publics, de même que des accès par le transport en commun, le vélo ou la marche.

Il est là, l'avenir. Dans des endroits qui deviennent des lieux de rassemblement et d'animation.

Qui mettent de la couleur, de la verdure et de la vie dans un quartier.



On a tous
des entreprises
à faire grandir.

FONDS
de solidarité FTQ

On a tous
un Fonds
de solidarité

assez grand pour faire du Québec
une meilleure société.

01 —
Cette année, le Fonds a investi 1,2 milliard de dollars dans des entreprises pour leur permettre de se développer et de contribuer activement à l'économie du Québec.

SELON LE PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DANIEL CHAMPAGNE

Le maire ouvre la porte à de «l'ingérence politique»

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Le président du conseil municipal de Gatineau, Daniel Champagne, s'explique bien mal les tergiversations du maire Maxime Pedneaud-Jobin dans le dossier du partage de pouvoir entre le comité exécutif et l'administration qui a été mis en lumière, la semaine dernière, par le projet d'agrandissement Destination Vanier.

Selon lui, de permettre à un élu d'empêcher le conseil municipal de statuer sur un dossier d'urbanisme qui suit un processus administratif bien précis, même si c'est pour le reporter de quelques semaines comme souhaitait le faire la conseillère Maude Marquis-Bissonnette, est carrément de l'ingérence politique.

«À partir du moment où un élu, que ce soit le maire ou un autre conseiller, aurait la possibilité de faire retirer un dossier de l'ordre du jour sans que le conseil ait eu l'occasion de se prononcer, je ne peux pas adhérer à ça du tout. Pour moi, c'est de l'ingérence politique. Le dossier Destination Vanier a suivi un processus administratif et jamais je ne vais adhérer à une position qui sous-entend qu'un seul élu aurait le pouvoir de le faire retirer de l'ordre du jour simplement parce qu'il n'y adhère pas politiquement ou parce qu'il a besoin de plus de temps pour voter.»

En entrevue avec *Le Droit*, lundi, le maire Pedneaud-Jobin a laissé savoir qu'il était toujours en discussion avec la directrice générale de la Ville afin de déterminer si l'administration pouvait imposer un vote sur l'agrandissement du mégacentre Destination Vanier lors du dernier conseil municipal alors que le comité exécutif avait demandé à ce que cet item soit retiré de l'ordre du jour et reporté d'un mois à la demande de la conseillère Marquis-Bissonnette. Le maire a indiqué qu'«en théorie», le dernier mot appartient au pouvoir exécutif, mais que dans les dossiers d'urbanisme, il s'agit de cas par cas.

Pour le président du conseil, le maire Pedneaud-Jobin fait clairement fausse route dans ce dossier.

«Ça voudrait dire que, par exemple, si Brigil revenait avec un projet de tours au centre-ville, quelqu'un dans la classe politique qui n'adhérerait pas à ce projet aurait le pouvoir de s'organiser pour que le dossier ne chemine pas au conseil, ça ne fait aucun sens, insiste-t-il. Il y a eu bon nombre de dossiers qui ont été appuyés par une majorité au conseil, mais pour lesquels Action Gatineau n'a pas adhéré. Imaginez si chaque fois qu'un dossier ne cadre pas dans la philosophie du maire il peut le faire retirer. Non. Si un élu veut faire retirer un dossier d'urbanisme qui a suivi l'ensemble du processus et qui est prêt à être soumis au vote, cet élu doit faire le débat politique au conseil et convaincre les autres de le retirer, comme cela a été fait [et refusé par une majorité] dans le dossier de Destination Vanier.»



Daniel Champagne accuse le maire Maxime Pedneaud-Jobin d'ingérence politique dans le dossier de Destination Vanier. — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

L'HIVER S'EN VIENT



IMPOSSIBLE D'Y ÉCHAPPER

Protégez votre véhicule contre la rouille dès maintenant

L'hiver est à nos portes et, au Québec, aucun véhicule n'est complètement immunisé contre la rouille, même les plus récents. Notre climat hivernal nous apportera plusieurs éléments qui favoriseront et accélèreront la formation de rouille sur votre véhicule : pluie, neige, brusques changements de température, calcium et autres abrasifs répandus sur nos routes, etc. Heureusement, Antirouille Métropolitain vous offre une protection complète.

Grâce à plus de 40 ans d'expertise, un produit unique, des équipements spécialisés et une main-d'œuvre professionnelle, nous pouvons garantir un traitement antirouille de qualité supérieure. De plus, nous offrons une garantie à vie sans frais pour les véhicules neufs et légèrement usagés*.

* Certaines conditions s'appliquent

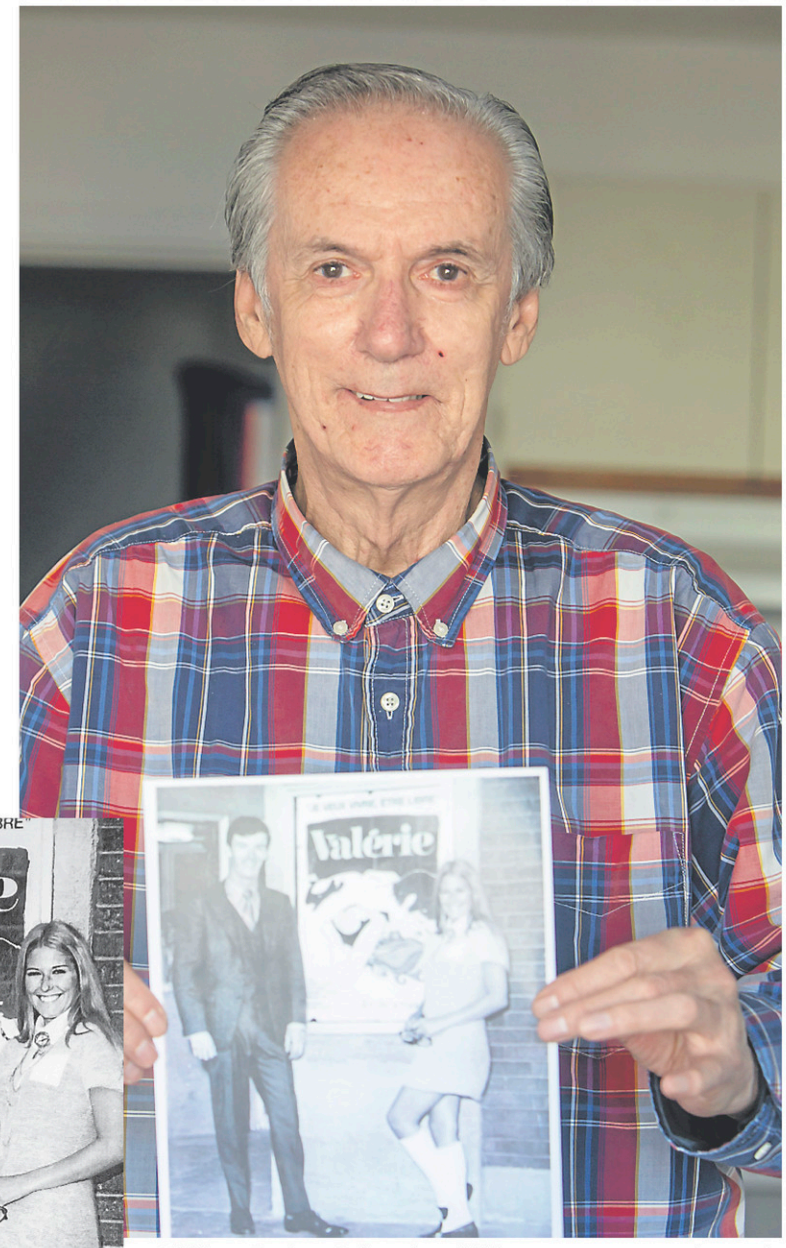
ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN? rabais dollars CAA QUÉBEC

SUCCURSALE À GATINEAU
530, boulevard Gréber - **819-246-7878**
RENDEZ-VOUS : ANTIROUILLE.COM

Ma rencontre avec Valérie

DENIS GRATTON
CHRONIQUE
dgratton@ledroit.com





Je ne sais pas si beaucoup de gars de Hull voulaient être à sa place ce matin-là, mais je devine que oui…

C'était à l'automne 1969, il y a 50 ans. Philippe Racine, alors âgé de 19 ans, était étudiant au Cégep de Hull et gérant adjoint à temps partiel au Cinéma Cartier de la rue Principale, renommée depuis la promenade du Portage.

Ce matin-là — le mardi 23 septembre pour être précis — le Cinéma Cartier avait invité les médias de la région à une présentation du nouveau film du réalisateur Denis Héroux : *Valérie*. Héroux y était, tout comme la jeune vedette de ce film, Danielle Ouimet.

Valérie était… Comment dirais-je… Il était le premier film à… Tenez, le site de Québec Cinéma décrit très bien ce long métrage :

« On ramène souvent *Valérie* à sa nudité. Certes, ce quatrième film de Denis Héroux a été l'un des premiers à oser «déshabiller la petite voisine», pour reprendre l'expression de Denys Arcand, et s'est d'emblée classé comme l'un des précurseurs de la ribambelle — pas toujours glorieuse) de «films de fesses» québécois. Si *Valérie* reste gravé dans les mémoires pour avoir mis de l'avant les courbes d'une nouvelle venue nommée Danielle Ouimet, dont c'était la première apparition au grand écran, le film reste avant tout dans l'Histoire du cinéma québécois comme l'une des pierres angulaires de la filmographie de la Révolution tranquille. »

Voilà. C'est ça, le film *Valérie*. Et ce matin-là, à Hull, Danielle « Valérie » Ouimet y était en chair et en os (sans jeu de mots).

Philippe Racine s'en souvient comme si c'était hier.

« Il y a eu une conférence de presse après la projection du film, se rappelle-t-il. Les journalistes du *Droit*, de CJRC et de CKCH étaient là. Mais ils posaient juste leurs questions à Denis Héroux, même si Danielle Ouimet était là, à côté de lui. Elle n'a presque pas parlé durant cette conférence de presse.

«Après la conférence, j'ai eu la chance de prendre deux photos avec Danielle Ouimet. Et ce que je retiens de ce moment, c'est comment elle m'avait impressionné par sa gentillesse, sa modestie et sa grande simplicité. J'avoue que je ne m'attendais pas à ça. Elle était vêtue de façon sobre et soignée, sans décolleté ou rien comme ça. On pouvait voir qu'elle avait une bonne éducation. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles j'ai conservé ces deux photos toutes ces années. Mais aussi parce qu'on venait de franchir une barrière dans l'histoire du cinéma québécois avec ce film », ajoute le fonctionnaire municipal à la retraite.



Philippe Racine n'a jamais oublié sa rencontre avec la comédienne Danielle Ouimet, en 1969, lors de la sortie du film *Valérie*.
— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

Valérie a connu un succès sans précédent au Cinéma Cartier de Hull, y tenant l'affiche pendant quatre mois. Et la salle était bondée chaque soir, du lundi au dimanche.

«On comptait 650 sièges dans cette salle de cinéma, et on avait trois représentations de ce film par soir, se souvient M. Racine. Et pratiquement chaque représentation se tenait à guichet fermé. C'était fou. Certains soirs, la file d'attente s'étendait jusqu'au coin de la rue Laval. Je me souviens d'un soir où il pleuvait et il faisait froid. Mais pas une seule personne n'a quitté, tout le monde est resté en ligne. Les gens venaient de partout pour voir ce film. De Gatineau, d'Ottawa, de l'Est ontarien et de partout en Outaouais.

— C'était bondé même le dimanche, alors que l'Église était encore omniprésente dans la vie des Québécois ?

«Oui. C'était en 1969, les habitudes des gens avaient pas mal changé. On pouvait maintenant être ailleurs qu'à la messe, le dimanche.»

— Même au cinéma pour voir un film de fesses ?

«De mémoire, je ne me souviens pas d'avoir entendu l'Église dire quoi que ce soit au sujet de la présentation de ce film à Hull.»

— Vous aviez 19 ans à l'époque, M. Racine, vous aviez donc le droit de voir ce film qui était réservé aux 18 ans et plus. L'avez-vous regardé ?

«Oui, je l'ai vu.»

— Et ?

«Pour être bien honnête, il ne m'a pas épaté.»

En d'autres mots, Philippe Racine se souviendra toujours de la sympathique Danielle Ouimet. Mais de Valérie… bof.

PRÉCISION

La photo parue dans ma chronique de mardi («Sabryna Mongeon bientôt maman») laisse croire que l'homme photographié au côté de Sabryna Mongeon est son conjoint, Jonathan Primeau. En fait, il s'agit de Malyk Sévigny, un ami de Sabryna. Toutes nos excuses.



Serge Legault — ETIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

Décès de Serge Legault

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

L'ancien thanatologue gatinois Serge Legault qui a opéré pendant plusieurs années la maison funéraire portant son nom sur le boulevard des Allumettières est décédé.

M. Legault a été en affaires de 1975 jusqu'en 2017, année où il a vendu son entreprise à la Coopérative funéraire de l'Outaouais.

« Ceux et celles qui ont eu la chance et le privilège de faire sa connaissance et de le côtoyer, tant sur le plan amical que professionnel, ont été témoins des grandes qualités de cet homme remarquable », est-il écrit dans l'avis de décès publié sur le site web de la Coopérative, qui précise aussi que le respect et le dévouement de M. Legault envers sa clientèle et ses employés à la Maison funéraire Serge Legault « furent le fondement du service d'excellence qu'il a donné à la communauté pendant de nombreuses années ».

Dans une entrevue qu'il avait accordée au chroniqueur Denis Gratton du *Droit* en décembre 2017, M. Legault avait vanté la profession d'embaumeur.

« J'ai appris cette profession des meilleurs, avait-il indiqué. Et ma carte d'affaires a toujours été l'embaumement. C'est ma spécialité, et j'avais du personnel pour s'occuper du reste. »

Né en 1938, M. Legault laisse dans le deuil de nombreux proches, incluant cinq arrière-petits-enfants. La cérémonie funéraire se tiendra en l'église St-François-de-Sales, le 2 novembre, à 13 h.

SELON DEUX CHERCHEURES DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

La commission jeunesse de Gatineau est « un petit diamant »



MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

La Ville de Gatineau s'est démarquée, il y a 20 ans, en mettant sur pied la toute première commission jeunesse du Québec. Deux décennies plus tard, cette plateforme politique dédiée aux jeunes a à ce point bien vieilli qu'elle a été qualifiée de « petit diamant » par deux chercheures de l'Université d'Ottawa qui se sont penchées sur son cas pendant une centaine d'heures en 2017-2018.

« Petit diamant » parce que contrairement aux autres commissions jeunesse qui ont vu le jour ailleurs, celle de Gatineau permet aux jeunes d'avoir un véritable impact sur plusieurs dossiers politiques. « Les membres de cette commission sont en mesure d'influencer les orientations stratégiques de l'organisation, a noté Stéphanie Gaudet, directrice du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités de l'Université d'Ottawa, devant le comité plénier, mardi matin. Leur rôle dépasse la stricte fonction de marketing qu'on observe souvent ailleurs. »

La présidente de la commission, Isabelle N. Miron, rappelle que les membres de sa commission sont « beaucoup sollicités comme instance de consultation » par les autres commissions municipales. Ce fut le cas récemment dans le dossier du transport actif et de la légalisation du cannabis. « Cette étude vient prouver scientifiquement que ça fonctionne, que les jeunes gatinois se sentent plus impliqués dans leur ville grâce à la commission jeunesse », a-t-elle ajouté.

Des efforts restent à faire, toutefois, pour attirer les jeunes vers la commission qui ne compte actuellement que 16 membres sur une possibilité de 24. Des efforts en ce sens sont déjà amorcés au sein des écoles et des commissions scolaires, a noté M^me^ Miron.

CONSULTATION PUBLIQUE

Les chercheures ont aussi laissé entendre qu'au-delà de la commission jeunesse, la Ville de Gatineau aurait avantage à mieux intégrer les jeunes dans leurs nombreuses activités de consultation publique, une recommandation que partage le président du comité exécutif, Cédric Tessier.

« Les jeunes doivent avoir une place [...] je pense qu'il faut leur faire une place dans toutes nos consultations qu'on fait à Gatineau », a-t-il lancé.

M. Tessier proposera, lors de l'étude du budget 2020 qui aura lieu en novembre, que le conseil réserve le financement nécessaire à la création d'un office de consultation publique. Questionné à savoir si cette structure de consultation devrait prévoir des mesures pour favoriser une meilleure participation des jeunes, le conseiller a précisé qu'il ne voulait pas mettre « la charrue devant les boeufs ». « On ne va pas commencer à écrire le mandat de l'office de consultation publique avant qu'il soit financé, on va y aller une étape à la fois », a-t-il ajouté.



La présidente de la commission, Isabelle N. Miron, rappelle que les membres de sa commission sont « beaucoup sollicités comme instance de consultation » par les autres commissions municipales. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Denise Pelletier, domiciliée au 250-80 rue de la Cité-Jardin, Gatineau, Québec, J8T 0A8, est décédée le 16 juin 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé et peut être consulté par les intéressés, au domicile du liquidateur, Pierre Tremblay, 74 rue de Pincourt, Gatineau, Québec, J8T 7Y7. Donné à Gatineau, ce 26 octobre 2019 par Pierre Tremblay, liquidateur.



CET AUTOMNE, VIVEZ
LA VIE DE CHÂTEAU !

À GAGNER :

- Une des 6 nuitées en chambre Deluxe au Fairmont Le Château Frontenac incluant le petit-déjeuner.
  Valeur de 460$ par nuitée
- Une nuitée dans la somptueuse suite Churchill incluant le petit-déjeuner et une vue spectaculaire sur le fleuve Saint-Laurent.
  Valeur de 3080$ par nuitée

Valeur totale de 5840$

Participez à :
concours.gcmedias.ca/fairmont



LA SUITE CHURCHILL



Fairmont LE CHÂTEAU FRONTENAC

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus.
Tirage le 11 novembre 2019, 17 h.

Une deuxième cyberattaque en quatre mois à La Nation



La municipalité de La Nation a été victime d'une autre cyberattaque. Il s'agit du deuxième événement du genre cette année. — ÉMILIE PELLETIER, LE DROIT



ÉMILIE PELLETIER
epelletier@ledroit.com
Correspondante régionale

La municipalité de La Nation, dans l'Est ontarien, a de nouveau été la cible d'une cyberattaque au début du mois.

Cette fois-ci, les pirates informatiques se sont attaqués au système de communications Telmatik, que les employés municipaux utilisent pour envoyer aux résidents des messages par téléphone, par messagerie ou par courriel.

Le système a été rétabli au cours du week-end, mais la responsable des communications de la municipalité constatait toujours des « petits problèmes techniques », mardi après-midi.

La cyberattaque de type « ransomware » dont Telmatik a été victime, le 6 octobre, ressemble à ce qu'a vécu la municipalité il y a environ quatre mois, lors du week-end de la fête du Canada.

Le « *ransomware* » est un virus qui bloque l'accès à tous les documents et qui les retourne en échange d'une rançon. Les données des utilisateurs n'auraient pas été compromises, assure l'entreprise.

EN BREF

AGRESSION SEXUELLE ARMÉE

Un suspect arrêté

Un Ottavien est accusé de sérieux chefs d'accusation de tentative d'agression sexuelle armée et de menaces. La police a arrêté Timothy Kelly, 53 ans, lundi. Selon une victime alléguée, cet individu l'aurait harcelée et menacée par téléphone. Le suspect a été arrêté peu de temps après cet appel inquiétant, alors qu'il était en possession d'armes Le ministère public a déposé des accusations de tentative d'agression sexuelle armée, de menaces, de harcèlement criminel, de possession d'arme dans un but dangereux, de bris d'engagement du tribunal et de possession d'arme à utilisation restreinte.

› INCENDIE À LA PÊCHE



Une maison de La Pêche a été la proie des flammes mardi matin. La propriété du chemin Cléo-Fournier, dans le secteur Duclos, a été lourdement endommagée. Les pompiers volontaires ont combattu les flammes pendant une bonne partie de l'avant-midi. Personne n'a été blessé, mais deux animaux de compagnie auraient péri. L'origine du brasier n'a pas été confirmée. . — COURTOISIE

VOL QUALIFIÉ À GATINEAU

Suspecte recherchée

La police de Gatineau a identifié et est à la recherche d'une adolescente soupçonnée d'avoir participé à un vol qualifié dans un dépanneur de la rue Notre-Dame lors duquel le commis a été gravement blessé par des projectiles d'un pistolet à plomb. Les événements se sont déroulés vers 20 h 30 le 20 octobre lorsque deux adolescents ont fait irruption dans le commerce et auraient exigé le contenu du tiroir-caisse. Selon le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG), l'un des suspects aurait fait feu à plusieurs reprises en direction du commis. Ce dernier, dans la quarantaine, a été atteint au visage et au cou. Sa vie n'est pas en danger. Les suspects auraient pris la fuite avec des cigarettes et de l'alcool. La police a mis la main au collet d'un adolescent de 14 ans dans cette affaire, le 23 octobre. Il fait face à plusieurs accusations, dont port d'arme et port de déguisement dans un dessein dangereux. Un mandat d'arrestation a été lancé contre l'adolescente de 17 ans. « Le SPVG invite cette jeune femme à collaborer avec les policiers », a indiqué la police de Gatineau dans un communiqué, invitant la suspecte à se livrer aux autorités.

LE DROIT

centre de travail LARO

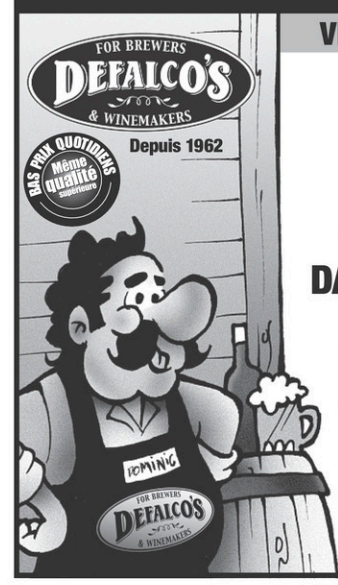
40 années d'histoire pour **LARO**

Le Centre de travail adapté LARO a souligné de belle façon ses 40 ans d'histoire en conviant partenaires, amis et clients à une soirée spéciale le 25 octobre dernier. Plus qu'une simple organisation qui offre des services de reliure, d'emballage, de menuiserie et de main d'œuvre, LARO est avant tout une entreprise d'économie sociale qui contribue à l'intégration des personnes handicapées. En tout et partout, l'entreprise, qui occupe 21 500 pieds carrés au 179, rue Deveault dans le parc industriel du secteur Hull, emploie une centaine de personnes dont 93 avec des limitations.



Sur la photo, on reconnaît le président du conseil d'administration André Lemery, le vice-président Jean-Benoit Cournoyer, le secrétaire-trésorier Jean-Charles Moncion, les administrateurs Marcel Joly, Claude Gervais, Gérard Lamoureux, Donald Plouffe, Louise Andrée Pelletier, et Bruno Bonneville, la directrice générale Marie-Paule Therrien, la conseillère municipale Louise Boudrias et le président de la Chambre de commerce de Gatineau Pierre Samson.

Passionnés du vin



VENTE EN COURS MAINTENANT!

Faites votre propre bière & vin à domicile! ou en 3 étapes faciles..

FAITES VOTRE VIN DE QUALITÉ COMMERCIALE DANS NOS EMPLACEMENTS

Pour aussi peu que **69,99 $** par cuvée (contient 29 btls)

435, promenade Moodie, Bells Corners **613 721-9945**
957, avenue Gladstone Ouest, Ottawa **613 722-9945**
2030, promenade Lanthier, Orléans **613 590-9946**

NOTRE RÉPUTATION EST VOTRE GARANTIE DE SUCCÈS!
www.defalcowines.com

SALAIRE DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

La FAE demande la moyenne canadienne

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

La FAE, qui représente des enseignants du primaire et du secondaire, demande une nouvelle échelle salariale qui porterait le salaire maximal de ses membres de 83 000 $ à 92 000 $, en plus d'augmentations de 3 % pour chacune des trois années de la convention.

De plus, la nouvelle échelle salariale qui est demandée par la Fédération autonome de l'enseignement serait amputée de ses six premiers échelons. Elle en contient actuellement 17.

Après la FTQ, la CSQ et l'alliance FIQ-APTS, c'était au tour de la FAE, mardi, de déposer ses demandes en vue du renouvellement des conventions collectives des secteurs public et parapublic, qui arriveront à échéance le 31 mars prochain.

« Le premier ministre, en novembre 2018, a dit que l'éducation était la priorité du gouvernement. Comment il entend respecter cet engagement-là ? Ça ne peut pas n'être qu'un simple discours ; il faut qu'il pose des gestes », s'est exclamé le président de la FAE, Sylvain Mallette, en entrevue.

« On a une situation économique enviable ; le gouvernement engrange des surplus. Et là, c'est à notre tour ; c'est au tour des profs », a-t-il lancé.

MOYENNE CANADIENNE

À l'heure actuelle, l'échelle salariale des enseignants va de 42 431 $ au premier échelon à 82 585 $ au 17e et dernier échelon. En supprimant les premiers échelons et en portant le salaire au dernier échelon à 91 894 $, le salaire versé aux enseignants du Québec atteindrait celui de la moyenne canadienne, a plaidé la FAE.

« Le fait que les profs québécois soient les moins bien payés au Canada, qu'on soit payé en dessous de la moyenne canadienne, pour un prof qui fait 35 ans dans la profession, c'est 420 000 $ de manque à gagner » à la fin de sa carrière, a déploré M. Mallette.

DUBÉ : « C'EST BEAUCOUP »

En réplique, le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, ne s'est pas montré surpris que les syndicats des secteurs public et parapublic déposent des demandes séparément - à l'exception de la FIQ qui fait alliance avec l'APTS - puisque le premier ministre François Legault avait lui-même évoqué des augmentations différentes selon le titre d'emploi.

Dans les faits, ce sont les trois centrales, CSQ, CSN et FTQ, qui n'ont pas réussi à reconstituer le front commun intersyndical, malgré plusieurs rencontres en ce sens.

Le ministre Dubé a rapporté avoir rencontré « une dizaine » de représentants syndicaux depuis deux semaines. Et, à ce jour, il en conclut que « les demandes, je les trouve très importantes ; je trouve que c'est beaucoup ».

Il a convenu que les secteurs de la santé et de l'éducation étaient prioritaires, qu'il y aurait « des aménagements différents à faire » pour eux.

« On va revenir avec une façon différente de négocier », a-t-il lancé, avant d'ajouter qu'il « n'y aura pas de jaloux ».

AUTRES DEMANDES

La FAE, qui représente 45 000 enseignants, veut aussi bonifier les mécanismes d'octroi de contrats à temps partiel et de contrats à temps plein. À l'heure actuelle, près de 25 pour cent des enseignants à la formation générale ont un statut précaire. À l'éducation des adultes, ce serait 70 pour cent, a noté M. Mallette.

En matière d'autonomie professionnelle, la FAE revendique également que Québec octroie « une pleine et entière liberté de choisir les modalités d'intervention, les approches et les méthodes pédagogiques, ainsi que le matériel didactique et les instruments d'évaluation ».



Le président du Conseil du trésor, Christian Dubé. — LA PRESSE CANADIENNE

L'organisation syndicale formule aussi des demandes touchant l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en classe ordinaire, notamment en ce qui a trait à la pondération a priori des élèves, afin qu'on en tienne compte dans la formation des groupes.

Elle veut aussi resserrer les règles de formation de groupes à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, où l'on voit parfois des classes de 40 ou 50 élèves, a précisé M. Mallette.

Les libéraux arrachent-ils les autocollants contre la taxe carbone?

TORONTO — Le ministre ontarien de l'Énergie a soutenu mardi que des membres du personnel politique libéral arrachent des autocollants contre la « taxe carbone fédérale » apposés par son gouvernement sur les pompes à essence.

Greg Rickford ne croit pas que la disparition soudaine de ces autocollants soit le fait d'une colle défectueuse. Il pointe plutôt du doigt un message publié sur Facebook par le chef de cabinet du député libéral fédéral de Sudbury, Paul Lefebvre, qui se vantait le 22 octobre d'avoir arraché jusque-là une centaine d'autocollants que le gouvernement de Doug Ford a imposés aux stations-service. « Fier de faire ma part pour résister au grotesque règne d'incompétence de Ford », écrivait Mike Whitehouse dans un message qui a été depuis supprimé.

Mardi après-midi, M. Whitehouse publiait un nouveau message dans lequel il rappelle que l'enlèvement des autocollants constitue un geste illégal et il « ne recommande à personne de le faire, même si (ces autocollants) sont moralement et intellectuellement impossibles à défendre ».

« Je regrette profondément que mes gestes aient pu nuire au travail honnête et juste que tant d'autres accomplissent pour lutter contre la crise climatique mondiale », conclut M. Whitehouse.

Le ministre Rickford, lui, croit que les libéraux sont embarrassés par le coût de toute cette tarification du carbone. Les autocollants proclament que la taxe fédérale augmente le prix de l'essence de 4,4 cents le litre dès aujourd'hui — et que ce sera 11 cents le litre en 2022. Les autocollants ne disent rien sur les remboursements versés par Ottawa aux contribuables touchés.

Le premier ministre, Doug Ford, a déjà commenté certaines informations selon lesquelles les autocollants tomberaient tout seuls à cause d'un mauvais adhésif : il lançait à la blague que son entreprise familiale d'étiquettes aurait dû les produire. Mais son ministre Rickford n'entendait plus à rire, mardi. « Le seul problème avec les autocollants, c'est que les employés libéraux les arrachent des pompes à essence », a-t-il déclaré à l'Assemblée législative. — PC





L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

éditorial

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

Hexo prise dans la tourmente

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



Il n'y a pas si longtemps, les cieux étaient radieux pour Hexo et ses compétiteurs dans le domaine du cannabis. Les perspectives de ventes s'annonçaient très bonnes : juste dans le cas de Hexo, on prévoyait plus que quintupler les revenus l'an prochain, ce qui semble tout à fait présomptueux à ce moment-ci. L'entreprise a retiré ses projections de 400 millions $, sans préciser à quoi elle s'attendrait pour l'année prochaine.

La société autrefois appelée Hydropothicaire est basée à Masson-Angers. Elle se débrouille tant bien que mal dans un marché en plein questionnement. Il y a eu une bulle spéculative qui a emporté tous les joueurs du secteur. Depuis, Hexo, Canopy Growth, Aurora Cannabis et Tilray ont toutes souffert dans le marché boursier, et une reprise n'est pas pour demain.

Hexo occupe une place de favorite dans l'esprit des gens de l'Outaouais car elle est née ici, apportant avec elle un rêve un peu fou de devenir l'un des acteurs majeurs du cannabis, un secteur en pleine émergence. La marijuana n'a été légalisée au Canada qu'il y a un an à peine, et le marché tente toujours de trouver ses marques. L'entrée en scène de produits comestibles arrivera sous peu et donnera à l'industrie de nouveaux espoirs.

Ces entreprises sont cotées en bourse, compte tenu des investissements majeurs qui étaient nécessaires à son développement et des partenariats avec de gros joueurs – Canopy Growth a reçu 4 milliards $ US de Constellation Brands, le fabricant des bières Morelo et Corona. Cela les rend susceptibles d'importantes variations de prix sur la seule foi de rumeurs. Et quand les nouvelles ne sont carrément pas bonnes, comme c'est le cas présentement, tout le secteur en paie le prix. Hexo souffre comme toutes les autres.

Elle tente bien de survivre un peu mieux. La semaine dernière, elle a annoncé un investissement supplémentaire de 70 millions $ de la part d'un groupe d'investisseurs incluant entre autres son président-directeur général, Sébastien St-Louis, quatre administrateurs de la compagnie et d'autres actionnaires. Cela a permis à Hexo de souffler un peu, mais bien temporairement. Ça et la nouvelle que Hexo commercialisera sous peu un nouveau produit de cannabis, Original Stash, au prix soldé de 4,49 $ le gramme si le consommateur en achète 28 grammes à la fois, pour une facture totale de 125,70 $.

Le prix régulier à la Société québécoise du cannabis est de 7,37 $ le gramme, et de 5,59 $ celui vendu de façon illicite.

La stratégie Original Stash rognera dans les revenus futurs de la société, mais devrait porter un dur coup au marché noir, qui accapare encore plus de 60 % des ventes de cannabis. Cette donnée est en baisse pas mal tous les trimestres, mais dans l'environnement pressé des spéculateurs boursiers, ce n'est jamais assez vite.

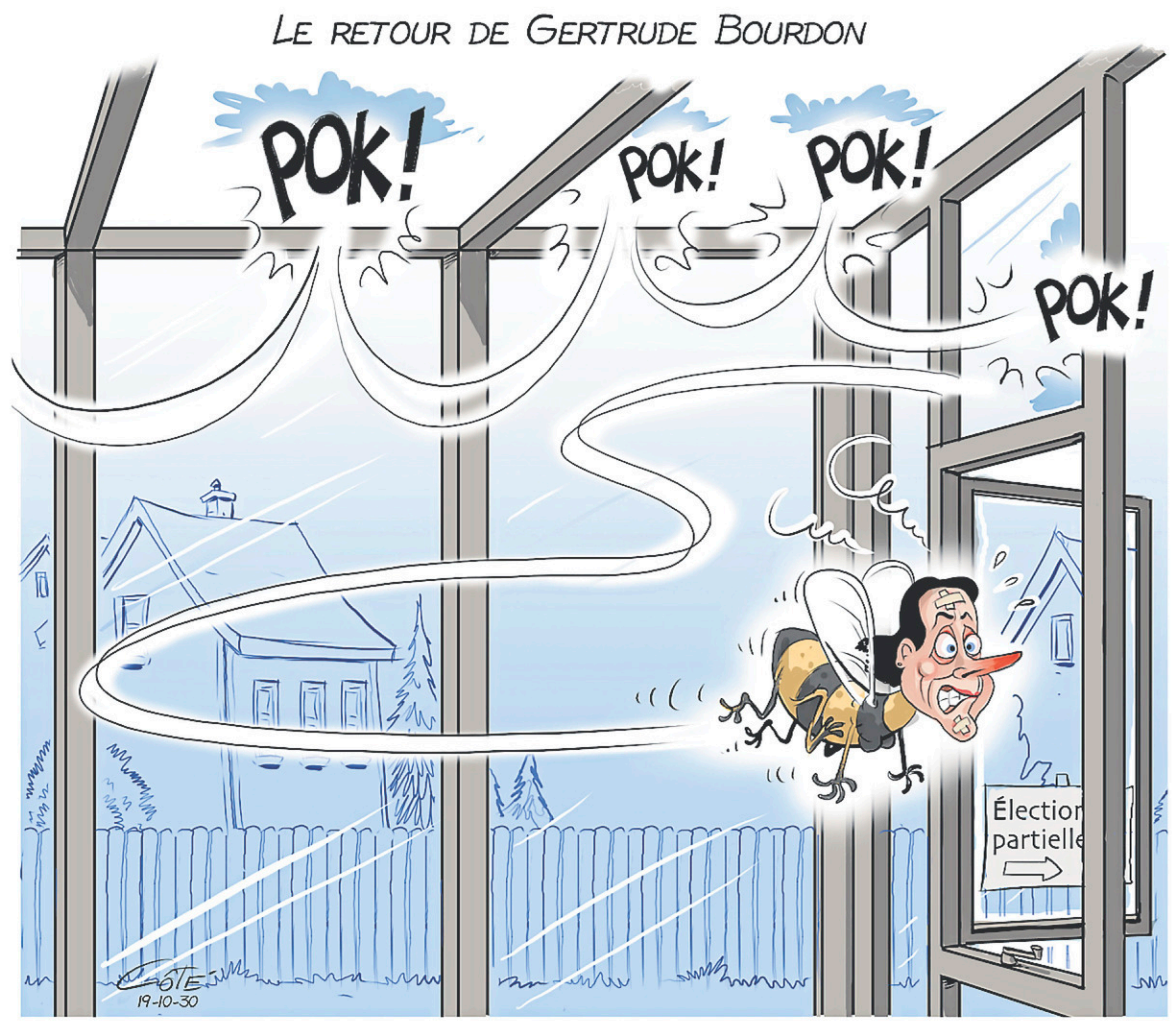
Tout cela fait oublier, le temps de quelques heures, le fait qu'elle venait d'annoncer la mise à pied de 200 personnes et le départ de son chef de la direction financière. Sans parler de la décision de Québec, hier, de n'officialiser la vente de cannabis qu'aux gens de 21 ans et plus.

Hexo a confirmé, hier, ses ventes en retrait avec les prévisions des analystes à 15,4 millions $ pour le trimestre terminé en juillet, et entre 14,5 et 16,5 millions $ pour le trimestre en cours, par rapport aux 26 millions $ évoqués précédemment. C'est une bien mauvaise passe à traverser, même si elle est le premier fournisseur de la SQDC.

Il faudra attendre longtemps avant que cela n'atteigne les taux espérés, surtout que le marché d'exportation vers les États-Unis n'est pas sur le point de se résoudre sous peu.

BUREAU D'OTTAWA
47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE
85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)



À VOUS LA PAROLE

Lockman a raison

La Dre Julie Lockman a tout à fait raison de l'érosion du français (« Une déferlante qui bouleverse », *Le Droit*, 28 octobre). Je l'appuie à 100 %. J'ai eu la chance de pratiquer la médecine à l'Hôpital Montfort pendant plus de 20 ans. Je ne suis pas surpris que l'hôpital devienne de plus en plus anglicisé. J'ai pu y vivre l'anglicisation progressive de l'hôpital.

Quand le président, le Dr Bernard Leduc, affirme que les médecins unilingues anglophones doivent apprendre le français en l'espace de 3 ans, je doute que cela sera appliqué. Bravo au Dre Lockman de sonner l'alarme.

Dr Ronald Dansereau M.D., Orléans

Il ne faut pas lâcher

Dénoncer publiquement le manque de service en français, comme la Dre Julie Lockman a fait, est un atout de plus pour la francophonie ontarienne, mais ils se font rares. Si tous ses collègues, ainsi que, dans le milieu de l'éducation, de l'ingénierie, de l'informatique et j'en passe, dénonçaient eux aussi publiquement le manque de services en français, ceci aurait un impact certain pour recevoir les services dans les deux langues officielles. Malheureusement, on doit toujours continuer à se battre et il ne faut pas lâcher.

Line Branchaud, Embrun

Secouer le cocotier

Nous avons besoin de francophones engagés comme la Dre Julie Lockman pour secouer le cocotier. Il est clair que, tout comme l'Hôpital Général, Montfort est sur la voie rapide pour se transformer en hôpital anglophone avec de simples facilités pour les francophones. Par exemple, des médecins de Montfort font leurs rapports internes en anglais, prétendument pour que les spécialistes puissent le comprendre. Pourtant, le patient ne devrait-il pas avoir aussi le droit de comprendre ce qui le concerne ?

Oui, nous sommes en situation minoritaire, mais c'est une raison de plus pour lutter, pas pour accepter.

Denise Bombardier exagère la déliquescence de notre francophonie minoritaire, mais nous devons nous assurer qu'elle n'ait pas raison à long terme. La seule solution : parler français partout et exiger le respect de nos droits linguistiques.

Roland Madou, Ottawa

Ledroit.ca/Question du jour

Congrès de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario à Sudbury ce week-end : quelle est la principale réalisation ?

Envoyez vos courriels à editorial@ledroit.com



le pays

Ottawa refuse l'autorisation de voyage au Québec à Carles Puigdemont

MONTRÉAL — Ottawa refuse de permettre au leader catalan en exil Carles Puigdemont d'entrer au pays.

M. Puigdemont a appris mardi matin qu'un agent d'immigration au bureau de Paris avait rejeté sa demande d'autorisation de voyage électronique (AVE).

Bien qu'aucun visa ne soit nécessaire pour les voyageurs européens voulant venir au Canada, une autorisation de voyage électronique est requise depuis quelques années.

L'avocat de Carles Puigdemont au Canada, Me Stephen Handfield, a confirmé à La Presse canadienne que l'agent d'immigration a invoqué les accusations qui pendent au-dessus de la tête du leader catalan en Espagne pour refuser l'autorisation de voyage, estimant qu'avec ces accusations, celui-ci pourrait être interdit de territoire à son arrivée au Canada.

Des accusations ont été portées contre Carles Puigdemont à la suite du référendum sur l'indépendance de la Catalogne en 2017, référendum que l'Espagne considère depuis le début comme ayant été illégal.

La demande d'AVE de M. Puigdemont a été faite en février dernier et était en attente d'une réponse depuis ce temps. Me Handfield note que le ministre de l'Immigration, Ahmed Hussen, aurait pu intervenir bien avant et utiliser son pouvoir discrétionnaire pour permettre l'entrée au pays de M. Puigdemont.

Carles Puigdemont, qui a été invité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour discuter des questions d'indépendance, n'a pas l'intention de se résigner : Me Handfield a confirmé qu'une demande d'autorisation et de contrôle judiciaire sera déposée en Cour fédérale «dans les prochains jours» afin de faire renverser ce refus.

LA PRESSE CANADIENNE

ISABELLE HUDON ET ANNE MCLELLAN

Trudeau fait appel à deux conseillères

La Presse canadienne

Le premier ministre Justin Trudeau fait appel à deux femmes expérimentées, dont l'une de l'Alberta, pour le conseiller sur la formation de son gouvernement minoritaire.



Justin Trudeau a rencontré la gouverneure générale Julie Payette à Rideau Hall, mardi, pour confirmer son intention de former le prochain gouvernement. — LA PRESSE CANADIENNE

Isabelle Hudon, ambassadrice du Canada en France, et Anne McLellan, ancienne vice-première ministre libérale, conseilleront M. Trudeau sur cette délicate opération. Mme McLellan a déjà été la seule députée libérale en Alberta, alors que cette fois-ci, les libéraux n'ont fait élire aucun député dans cette province et en Saskatchewan.

Leurs conseils viendront s'ajouter au travail de transition supervisé par les hauts fonctionnaires du cabinet du premier ministre et du Bureau du Conseil privé.

M. Trudeau a déjà eu recours aux conseils de M^me^ McLellan par le passé, d'abord sur la légalisation du cannabis — elle avait été ministre de la Justice —, puis sur le double rôle de procureur général et de ministre de la Justice suite à l'affaire SNC-Lavalin.

Isabelle Hudon est une dirigeante d'entreprise bien connue au Québec, notamment à la Financière Sun Life. Elle avait offert ses conseils économiques à l'ancien gouvernement conservateur de Stephen Harper et M. Trudeau a fait appel à elle pour coprésider le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes en marge du sommet du G7 organisé par le Canada en juin 2017. Le premier ministre l'a ensuite nommée ambassadrice à Paris.

En 2015, M. Trudeau s'était tourné vers Peter Harder, fonctionnaire de longue date, pour diriger la transition après une décennie de gouvernement conservateur. Le premier ministre a ensuite nommé M. Harder au Sénat, faisant de lui le représentant du gouvernement à la chambre haute.

VISITE À RIDEAU HALL

M. Trudeau a rencontré mardi matin la gouverneure générale Julie Payette, à Rideau Hall, pour confirmer son intention de former le prochain gouvernement. Il a déjà exclu une coalition officielle avec l'un des partis de l'opposition pour assurer la survie de son gouvernement : il a donc l'intention d'essayer d'obtenir le soutien d'un ou de plusieurs partis d'opposition au cas par cas, selon les projets de loi.

Les libéraux, qui avaient entamé la campagne avec 177 sièges, ont remporté 157 sièges aux élections du 21 octobre dernier, soit 13 de moins que ce qui était requis pour former un gouvernement majoritaire. Ils auront donc besoin de l'appui d'au moins un parti pour faire adopter une loi au Parlement. M. Trudeau devra également survivre à un vote de confiance sur un discours du Trône, qui devrait exposer ses plans pour gouverner.

M. Trudeau et M^me^ Payette devaient aussi discuter du moment où le Parlement sera convoqué à nouveau. Le cabinet du premier ministre n'a pas révélé de détails sur ce qui a été dit lors de cette rencontre.

En 2015, il avait fallu plus d'un mois pour que les députés soient rappelés à Ottawa, bien qu'un nouveau cabinet ait été assermenté plus tôt.

M. Trudeau mettra cette fois-ci plus de temps pour constituer son cabinet, qu'il dévoilera un mois après le scrutin, le 20 novembre. Il devra notamment décider comment combler le vide laissé par la défaite des ministres Ralph Goodale en Saskatchewan et Amarjeet Sohi en Alberta — alors qu'il n'y a pas d'autres élus libéraux dans ces provinces.

Le premier ministre devra aussi prendre une difficile décision sur le sort de deux autres ministres réélus le 21 octobre, mais qui sont actuellement traités pour un cancer : Dominic LeBlanc, du Nouveau-Brunswick, et Jim Carr, du

Le Bloc demande des dépouillements judiciaires dans Hochelaga et Québec

Le Bloc québécois demande non pas un, mais deux dépouillements judiciaires pour tenter de faire la lumière sur de présumées anomalies.

Le parti avait déjà déposé une requête à la Cour supérieure en ce sens pour un dépouillement dans la circonscription de Hochelaga, et fera de même pour la circonscription de Québec dans les prochaines heures.

Les résultats avaient été très serrés dans les deux cas, avec un peu plus de 300 voix d'écart.

Dans Hochelaga, la candidate libérale Soraya Martinez Ferrada avait été élue avec 34 % des voix alors que le candidat bloquiste Simon Marchand avait récolté 33,3 % des votes. Seulement 328 bulletins ont fait la différence.

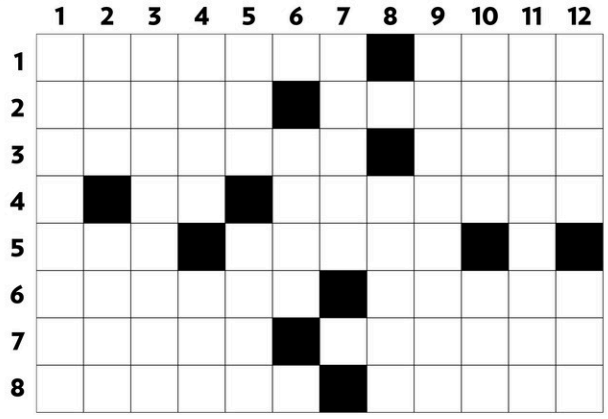
Dans Québec, le ministre libéral Jean-Yves Duclos a été réélu avec une courte majorité. Il a obtenu 33,3 % des votes, contre 32,7 pour % sa rivale bloquiste Christiane Gagnon. Il s'agit d'une différence de 325 voix.

Une source au sein du parti allègue qu'il n'y a «pas de concordance» entre le résultat final et le nombre de votes dans les boîtes dans les deux cas.

Elle suggère qu'un dépouillement judiciaire permettra d'aller «au fin fond de l'histoire» et d'en avoir le cœur net.

LA PRESSE CANADIENNE

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui a trop emprunté d'argent. – Examiné de nouveau.
2 Texte dans lequel on retrouve souvent des rimes. – Erreurs dans un texte.
3 Qui blesse par son caractère dur, sévère. – Comblé de choses agréables.
4 On en fait des lingots. – Commencer.
5 Qui a été nommé suite à une élection. – Célébrée.
6 Rassemble des gens dispersés. – Entêtés.
7 Ce qui est préférable. – Qui est lourd à porter.
8 Soutient le pied du cavalier. – Groupement religieux dirigé par un gourou.

VERTICALEMENT

1 Couche superficielle de la peau.
2 Il n'en est pas question ! – C'est l'élément de base des fromages.
3 Être la conséquence, la suite logique de quelque chose.
4 Chef arabe. – Désigne la 3e personne du singulier.
5 Qui t'appartiennent. – Qui ne varie pas.
6 Il faut parfois réfléchir longtemps avant d'en trouver une.
7 Ce qui est produit par une action.
8 Nouveau-nés.
9 Qui est rude au toucher.
10 Situation dans laquelle se présente une chose. – Exprime un bruit sec.
11 Ce que l'on met pour couvrir et protéger son corps.
12 Se servir de quelque chose. – Abréviation du mot sainte.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	T	U	R	A	G	E	■	S	E	C
2	A	V	I	S	E	■	A	U	R	O	R	E
3	R	A	R	E	■	P	I	R	A	T	E	R
4	A	L	E	R	T	E	■	O	I	S	I	F
5	D	■	L	■	O	U	F	■	L	■	N	■
6	I	D	I	O	T	■	E	C	L	A	T	S
7	S	U	R	S	A	U	T	■	E	M	E	U
8	■	R	E	E	L	■	E	T	R	I	E	R

MOT MYSTÈRE

ARABA
ASTRONEF
AUTOBUS
AVION

BAHUT
BARD
BENNE
BIGE
BINARD
BOLIDE
BUGGY

CAB
CAIC
CAMION
CANOE
COTRE
COUPE
CUGNOT
CUIRASSE

DAMEUSE
DEBIT
DEPASSER
DIABLE
DOGRE
DRAG

ECURIE
ESCALE
ESSIEU

FER
FLUTE
FOURGON
FREGATE

GARE

HAQUET
HELICE

VEHICULES - Un mot de 5 lettres

E	E	E	S	S	A	R	I	U	C	A	M	I	O	N
C	R	N	M	K	P	O	O	L	S	U	L	K	Y	N
I	T	I	E	C	I	A	C	T	D	O	G	R	E	I
L	O	T	V	E	R	F	R	E	O	R	T	N	T	A
E	C	A	B	A	S	O	F	E	D	N	A	O	O	R
H	F	P	B	I	N	L	R	P	R	I	D	B	M	T
A	O	A	M	E	U	E	E	S	C	A	L	E	N	I
Q	U	E	F	T	G	E	G	D	R	A	G	O	I	L
U	R	S	E	I	J	C	A	E	E	N	N	E	B	B
E	G	S	B	A	H	U	T	L	L	O	O	I	U	U
T	O	I	N	C	T	R	E	B	U	U	N	G	S	R
R	N	E	O	O	I	I	L	A	O	A	G	A	A	Y
A	R	U	B	E	I	E	E	I	R	Y	O	E	C	W
K	P	U	R	E	F	V	G	D	A	M	E	U	S	E
E	S	E	R	E	S	S	A	P	E	D	E	B	I	T

Solution du dernier numéro: PLOUF **30-10-2019**

JEEP
KART
KETCH
LUGE
MOTO
NAVIRE
OMNIBUS
PATIN
REMIS
ROTONDE
ROULER
SKIFF
SLOOP
SULKY
TELEGA
TILBURY
TRAIN
TRIERE
WAGON

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

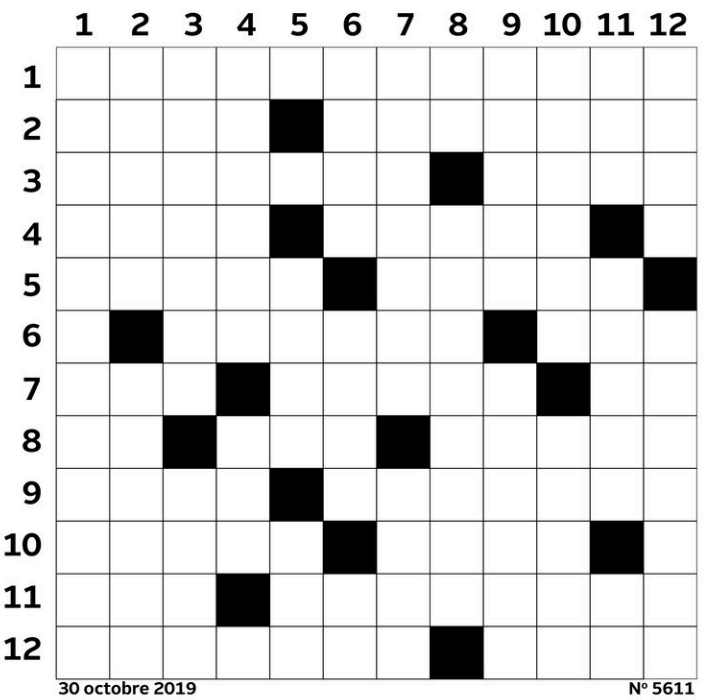
1. Réduire les proportions de.
2. Plante d'origine sud-africaine - Excès pondéral.
3. Augmente la vitesse - De vive voix.
4. Possessif - Alouette d'Afrique.
5. Conservation d'objets volés - Endroits.
6. Tremblement musical - C'était l'aîné de Cham.
7. Éclusée - Occident - Il a un petit lit.
8. Traditions - Doit se manipuler prudemment - Petits citrons.
9. Écrit à la machine - Slalomeuse.
10. Infuse - Eau d'un lac.
11. Supprime - État des États-Unis sur l'Atlantique.
12. Relative au système nerveux - Individu de l'espèce humaine.

VERTICALEMENT

1. Répartition des rôles entre les interprètes d'un film.
2. Fait pénitence - Éreintante.
3. Qui va droit au but - Il est fixé à une jante.
4. Entailler - Cheville fixée en terre.
5. Signe du zodiaque - Prénom féminin.
6. Ici, ils se croisent - Enduits résistants - Avant nous.
7. Insecte social - Statue grecque.
8. A la forme d'une lettre - Cépage blanc.
9. Met à l'écart - Rendue moins chaude.
10. C'est l'étoile la plus brillante du ciel - Changent de voix.
11. Lettre grecque - Vin espagnol - Iridium.
12. Parcouru de nouveau - Réduite au silence.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	A	S	S	E	Y	E	R	■	F	A
2	A	U	B	E	■	R	A	M	A	D	A	N
3	R	E	S	T	E	■	H	I	D	E	U	X
4	D	■	O	I	S	I	V	E	■	P	S	I
5	E	R	R	E	■	N	E	T	T	E	T	E
6	S	O	B	R	E	S	■	T	A	C	■	U
7	C	L	E	■	M	I	S	E	■	E	U	X
8	H	E	R	A	■	S	E	R	T	■	R	■
9	A	M	■	T	U	T	U	■	U	B	A	C
10	S	U	C	E	■	A	L	T	E	R	E	R
11	S	E	R	M	O	N	■	S	U	I	T	E
12	E	T	U	I	■	T	O	U	R	N	E	E



30 octobre 2019 — Nº 5611

SUDOKU

2		7	4			5	9	
			9			1		
		1			2	6		
		9				3		
5					3	7		
				9			6	2
	5	2		6				7
		3				2	5	
				1		8		

Niveau de difficulté : difficile — 4888

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	3	1	6	4	9	2	7	8
4	9	8	1	2	7	6	5	3
6	7	2	8	5	3	1	4	9
3	1	6	5	9	8	7	2	4
9	8	4	2	7	6	3	1	5
7	2	5	4	3	1	9	8	6
2	4	9	7	6	5	8	3	1
1	6	7	3	8	4	5	9	2
8	5	3	9	1	2	4	6	7

4887

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

R T E L	A I E	T E	R C O	E O U	J L	L O E	R U	H E R	U S	C M	I O D	L U E	R V I
		■							■				
	■									■			
					■		■						
		■											

Thème : Citation de Léo-Paul Desrosiers

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation d'Elsa Triolet :
J'ai appris que pour être prophète, il suffisait d'être pessimiste.

CANNABIS

L'âge légal au Québec passera à 21 ans

Caroline Plante
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le Québec est en voie de devenir la province la plus restrictive en matière d'usage du cannabis. Dès le 1er janvier 2020, il faudra avoir 21 ans pour consommer cette drogue.

Le gouvernement Legault a utilisé sa majorité, mardi, pour faire adopter à 64 voix contre 43 le projet de loi 2 - Loi resserrant l'encadrement du cannabis. Il n'a pas obtenu l'appui des partis d'opposition.

Dès samedi, il sera donc interdit de consommer de la marijuana sur la voie publique. La culture du cannabis à domicile demeure également interdite au Québec, même si la loi fédérale autorise la culture à la maison à des fins récréatives, jusqu'à un maximum de quatre plants.

Cependant, le gouvernement Legault a donné aux municipalités le pouvoir d'autoriser la consommation dans les lieux publics où on ne retrouve pas d'enfants. Elles pourront ainsi délimiter un « parc où il n'y a pas d'activités économiques, culturelles et sportives » où les gens pourront en consommer.

La nouvelle loi sera sanctionnée et entrera en vigueur samedi, à l'exception de la disposition qui fixe à 21 ans l'âge légal pour consommer du cannabis. Une période tampon de 60 jours est ainsi prévue pour donner le temps aux clients de la Société québécoise du cannabis (SQDC) de s'ajuster.

Déjà mardi, l'Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC) a réagi en déplorant que le gouvernement du Québec ait choisi de pousser les consommateurs les plus vulnérables vers le marché noir.

« Nous comprenons mal la volonté du gouvernement, a déclaré le président du conseil d'administration de l'AQIC, Michel Timperio. Les experts en santé et sécurité publiques (...) ont préconisé une approche de réduction des méfaits en recommandant d'établir à 18 ans l'âge minimal de consommation. »

Selon l'AQIC, la loi québécoise va à l'encontre des objectifs premiers de la légalisation, soit « la protection du public par l'offre de produits de qualité rigoureusement contrôlés et l'éradication du marché noir ».

L'âge légal pour consommer du cannabis a été fixé à 18 ans par le gouvernement fédéral lors de la légalisation des produits du cannabis au pays. Il a été haussé à 19 ans dans la plupart des provinces, incluant l'Ontario.



Il faudra avoir 21 ans pour acheter du cannabis dans les succursales de la SQDC. Cette réglementation entre en vigueur le 1er janvier. — LA PRESSE CANADIENNE

MANIFESTATION ANTI-VACCINS À TORONTO

La loi ontarienne contestée en cour

La Presse canadienne

TORONTO — Un groupe anti-vaccination aurait bien peu de chances de convaincre la justice ontarienne que les lois sur la vaccination des enfants violent les droits des parents, selon des experts en droit constitutionnel consultés mardi.

Le groupe, qui comprend cinq mères et l'organisation Vaccine Choice Canada, a déposé une contestation judiciaire cette semaine, alléguant que la Loi sur l'immunisation des élèves enfreint plusieurs droits garantis par la Charte, notamment ceux relatifs à la liberté de conscience et de religion, ainsi qu'à la liberté et à la sécurité de la personne.

Professeur de sciences politiques à l'Université de Waterloo, Emmett Macfarlane, soutient que le gouvernement aura de solides arguments sur lesquels s'appuyer pour démontrer que la loi est conçue pour protéger tous les élèves contre la maladie.

« Elle vise à s'assurer d'une vaccination accessible et généralisée pour prévenir que les enfants contractent toutes sortes de maladies très graves, observe M. Macfarlane. Sur cette base, ce sera très difficile pour les plaignants de plaider le contraire. »

La loi exige que les enfants soient immunisés contre certaines maladies sauf si leurs parents obtiennent une exemption pour des raisons médicales ou pour des raisons liées à leurs croyances religieuses.

Mais pour obtenir une exemption non médicale, les parents doivent signer une déclaration de conscience ou de conviction religieuse et, depuis 2017, assister à une séance d'information.

Les enfants dont les parents ne se conforment pas peuvent être suspendus de l'école sur ordre d'un médecin-hygiéniste.

Les allégations des plaignants n'ont pas été testées devant les tribunaux.

Parmi les plaignantes, on retrouve des mères ayant chacune entre deux et cinq enfants, dont certains auraient semble-t-il été expulsés de leur école parce qu'ils n'ont pas été vaccinés.

Dans sa requête, le groupe allègue que de forcer des parents à signer les documents requis revient à contraindre leur liberté d'expression et à violer leurs droits en « présentant la possibilité d'une responsabilité criminelle ».

Ils contestent plus précisément une section du document qui énumère les dangers de ne pas être vacciné et qui informe les parents qu'en signant l'exemption, ils acceptent la responsabilité de mettre « à risque la santé et même la vie » de leur enfant.

Professeure de droit à l'Université d'Ottawa, Carissima Mathen, estime que le gouvernement devrait être en mesure de défendre avec succès que son exemption actuelle accordée sur la base de croyances religieuses soit suffisante.

« C'est un compromis pour les gens qui sont contre la vaccination, a-t-elle dit. Je crois que le gouvernement, s'il le souhaite, peut présenter une preuve solide soutenant que cette loi représente une exception raisonnable à la charte des droits, mais il n'en est même pas là. Je pense qu'il s'agit d'une politique très juste. »

En parallèle à la contestation judiciaire, des dizaines de manifestants soutenant les plaignants se sont rassemblés devant l'Assemblée législative de l'Ontario, mardi, brandissant des affiches appelant le gouvernement à respecter leurs droits constitutionnels.

Découvrez la
communauté pour retraités
la plus établie d'Aylmer

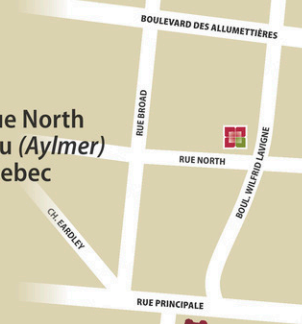


Nous sommes fiers de vous présenter et de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle co-directrice générale
Diane Chabot,
infirmière licenciée & gestionnaire chevronnée.
Venez rencontrer Diane – Elle sera heureuse de vous accueillir et de vous faire visiter la résidence Château Symmes, là où il fait bon vivre.

À la portée de la main :
- Milieux de vie autonome, semi-autonome et soins de la mémoire
- Une communauté évolutive offrant des transferts à 2 personnes & avec lève-personne
- Surveillance et soins infirmiers 24 / 7
- Suites avec 5 appareils électroménagers inclus
- Piscine intérieure, patios & balcons
- Autobus & limousine pour sorties & rendez-vous personnels
- Résidence bilingue

SEULEMENT 3 SUITES DISPONIBLES
Appelez Château Symmes AUJOURD'HUI pour VOTRE promotion d'emménagement
819.213.1586

Château Symmes



255 rue North
Gatineau *(Aylmer)*
Quebec

www.allseniorscare.com FIÈREMENT CANADIEN QOLA

Québec se dote d'une nouvelle stratégie de prévention du suicide

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Le gouvernement Legault mettra en place une nouvelle stratégie nationale de prévention du suicide, mesure phare préconisée par l'Organisation mondiale de la santé et réclamée par plusieurs organismes du Québec.

Cette mesure a été annoncée mardi à l'issue du Forum Adultes et santé mentale par la ministre de la Santé, Danielle McCann, pour qui «trois décès par suicide par jour [au Québec], c'est inacceptable».

En mêlée de presse, la ministre a souligné que la stratégie de prévention du suicide qui avait été mise en place il y a quelques années avait permis de réduire de 400 par année le nombre de suicides au Québec.

Pour la ministre de la Santé, «avec les drames qu'on a connus dernièrement, on ne peut pas laisser les choses comme ça». «Ce sont des épisodes tragiques qu'on peut prévenir dans beaucoup de cas si on met en place les bonnes stratégies», a-t-elle dit.

Selon elle, la nouvelle stratégie québécoise de prévention du suicide pourrait contenir «les volets prévention, ligne téléphonique, accompagnement des personnes, notamment quand elles vont à l'hôpital et qu'elles ressortent après, implication des membres de l'entourage, circulation de l'information entre l'entourage et les intervenants», a-t-elle énuméré.

À plusieurs reprises pendant le Forum, des intervenants ont réclamé un assouplissement des règles de confidentialité auxquelles sont tenues les équipes soignantes et qui ont pour effet de garder dans l'ignorance les proches des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, ce qui peut parfois avoir des conséquences dramatiques.

Les participants ont insisté sur l'importance de mettre à contribution les proches dans l'accompagnement des personnes malades, mais aussi les usagers eux-mêmes, qui doivent participer activement à leur rétablissement. Les pairs-aidants doivent aussi être mieux reconnus, ce qui passe notamment par leur embauche et leur intégration dans le réseau, a-t-on dit.

Le Forum Adultes et santé mentale, auquel 250 intervenants ont participé, sera suivi de consultations satellites qui auront lieu cet hiver dans plusieurs régions du Québec. Il est aussi possible de participer à une consultation en ligne sur le site du ministère de la Santé. Les personnes intéressées ont 30 jours pour le faire.

Ce travail de consultation permettra au gouvernement d'élaborer son plan d'action en santé mentale 2020-2025, un plan d'action qui sera «interministériel» (Santé, Justice, Sécurité publique, Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation et peut-être même Économie et Innovation, a dit la ministre McCann).

Sans s'avancer sur le montant qui accompagnera ce plan d'action, la ministre de la Santé a rappelé que son gouvernement avait déjà annoncé des investissements de 40 M$ pour diminuer les listes d'attente en santé mentale et pour déployer dans quatre nouvelles régions le projet Aire ouverte, un réseau de services intégrés et adaptés aux besoins des jeunes âgés de 12 à 25 ans.

DITES-LUI MERCI!
PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2020



PROPOSEZ SA CANDIDATURE AU PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC

CATÉGORIES :
JEUNE BÉNÉVOLE – Prix Claude-Masson (de 14 à 35 ans)
BÉNÉVOLE (36 ans ou plus)
ORGANISME

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 DÉCEMBRE 2019

POUR OBTENIR UN FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE OU POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
www.ditesluimerci.gouv.qc.ca

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
1 800 577-2844, poste 68159
sacais@mtess.gouv.qc.ca

ACTION BÉNÉVOLE QUÉBEC
En collaboration avec
fcabq FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC
RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

Votre gouvernement
Québec

En parler même si ce n'est pas sexy

BRIGITTE BRETON
CHRONIQUE
bbreton@lesoleil.com



«Les deux tiers des gens qui souffrent de maladie mentale — c'est un million de personnes — ne vont pas chercher de l'aide à cause de préjugés, par crainte d'être stigmatisés, parce qu'ils ont honte, parce qu'ils pensent être les seuls», indique Lysa-Marie Hontoy, doctorante en psychologie clinique et fondatrice d'Humain avant tout. «Je rêve du jour où une ou un député dira publiquement qu'il a fait un *burnout*.»

Le rêve est devenu réalité.

Rencontrée mardi au forum Adultes et santé mentale qui se déroulait depuis la veille à Québec, M^me^ Hontoy venait de m'exprimer sa crainte que la prévention et la lutte à la stigmatisation soient négligées dans le futur plan de santé mentale que Québec doit présenter en 2020.

Bien que moins de tabous entourent la maladie mentale, M^me^ Hontoy estime qu'il reste encore à faire pour que les gens en parlent plus librement, à visage découvert et sans appréhender de nuire à leur carrière, à leurs relations.

La jeune femme n'a pu assister à l'allocution de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, à la fin du forum. Elle aurait été ravie et touchée.

M^me^ Blais a livré un émouvant témoignage sur la période sombre et le *burnout* qui ont suivi le décès de son mari en 2015, ainsi que les problèmes psychiatriques d'un de ses enfants adoptifs.

Enfant en psychiatrie, par conséquent parent en psychiatrie, M^me^ Blais s'est sentie stigmatisée. Elle réalise cependant que l'accompagnement de son enfant à Sainte-Justine a contribué à faire d'elle une meilleure maman, une meilleure personne.

La «Marguerite heureuse» d'aujourd'hui est aussi celle qui a eu du mal à revenir à la vie après la mort de son conjoint. Elle a dû avoir recours à la médication pour y parvenir.

Ce qui ne la disqualifie pas pour être ministre. «Ce n'est pas parce qu'on voit un jour un psychiatre qu'on a un trouble pour toute la vie», avait-elle déclaré un peu plus tôt.

M^me^ Blais note que ce n'est pas *sexy* le vieillissement et que la santé mentale n'est pas *sexy* non plus.

Difficile toutefois de faire comme si cela n'existait pas. Trop d'adultes et de jeunes sont concernés.

UN BAUME

Pour Lysa-Marie Hontoy, ce genre de témoignage est important et s'avère un baume pour les personnes aux prises avec une maladie mentale.

«Wow. Ça donne de l'espoir», a-t-elle lancé lorsque je lui ai fait part des propos de la ministre Blais.

Avec son projet Humain avant tout, M^me^ Hontoy et son équipe recueillent les témoignages et expériences d'hommes et de femmes qui éprouvent des problèmes de santé mentale ou qui traversent des périodes difficiles. Ils les publient, ainsi que leur photo, sur Facebook et Instagram.

«Ça enlève une couche de souffrances d'en parler. Les gens se sentent moins seuls». Elle croit aussi qu'il est plus facile d'aller chercher de l'aide psychologique lorsque l'on met la honte de côté. Certains lui ont d'ailleurs révélé que la lecture de témoignages les avait dissuadés d'une tentative de suicide.

Quelque 15 000 personnes sont inscrites à Humain avant tout. M^me^ Hontoy signale que la campagne de financement participatif lancé par La Ruche jeudi dernier a atteint, en quatre jours, 40 % de l'objectif de 20 000 $.

Avec cette somme, l'étudiante de l'Université de Montréal souhaite recueillir à travers le Québec des témoignages qui apaiseront la souffrance des uns et inciteront d'autres à demander de l'aide psychologique.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DANS JEAN-TALON

Bourdon tente sans chance

La Presse canadienne

QUÉBEC — Gertrude Bourdon croit être la bonne personne pour conserver la circonscription de Jean-Talon dans le giron libéral, le 2 décembre.

Candidate défaite dans Jean-Lesage en octobre 2018, Mme Bourdon est devenue mardi officiellement la candidate du Parti libéral du Québec (PLQ) dans Jean-Talon, une circonscription acquise aux libéraux depuis plus d'un demi-siècle.

Mais cette fois, la Coalition avenir Québec (CAQ) semble être en meilleure position que jamais pour s'emparer de Jean-Talon, alors que le gouvernement Legault atteint des sommets de popularité et que la CAQ a déjà conquis la plupart des circonscriptions de la capitale.

En conférence de presse, entourée du chef intérimaire du parti, Pierre Arcand, et de la plupart des députés libéraux de l'Assemblée nationale, Mme Bourdon a dit qu'elle voulait conquérir le cœur des électeurs de Jean-Talon, qui habitent les quartiers de Sillery et Sainte-Foy, à l'ouest du centre-ville de Québec.

« Gertrude Bourdon, c'est une battante », a commenté M. Arcand, qui a souligné son courage de se porter candidate une seconde fois, après une première expérience douloureuse.

La candidate, une gestionnaire estimée, ancienne directrice générale du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHU), avait connu l'an dernier une entrée en politique difficile et remarquée, avouant avoir hésité entre une candidature pour le PLQ et pour la CAQ, avant d'opter finalement pour le premier. Mais sa valse-hésitation s'est transformée en réputation de « magasiner » son parti, si bien que la candidate vedette avait terminé troisième dans Jean-Lesage.

« Mon entrée en politique a été mouvementée », a reconnu la candidate, mardi, disant avoir tiré des leçons de sa défaite de l'an dernier.

Si elle tente sa chance une seconde fois, c'est qu'elle vit une passion pour la politique et souhaite surtout « aider les gens ».

Son défi : « gagner le cœur des citoyens de Jean-Talon », a dit Mme Bourdon, qui est infirmière de formation et se dit déterminée à montrer aux électeurs sa « vraie » personne.

Si le Parti libéral du Québec (PLQ) perd Jean-Talon lors de cette élection complémentaire du 2 décembre, il n'aura plus aucun député en dehors de l'Outaouais et de la région de Montréal. Aussi bien dire que le vote francophone et le vote des régions l'auront pratiquement déserté.

Le vote par anticipation se tiendra le même week-end que le prochain conseil général du PLQ, à Sherbrooke, les 23 et 24 novembre, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour les libéraux, qui lanceront alors officiellement leur course au leadership. Comme en 2018, la CAQ a choisi Joëlle Boutin pour la représenter. Le Parti québécois (PQ) présentera un enseignant à la retraite, Sylvain Barrette alors que Québec Solidaire annoncera le nom de son candidat mercredi.



le monde

Une Américaine implore Trump d'épargner le tueur de sa fille et de sa petite-fille

WASHINGTON — Une Américaine a demandé mardi au président Donald Trump d'épargner le tueur de sa fille et de sa petite-fille, qui doit être le premier condamné à mort exécuté au niveau fédéral depuis seize ans. Le gouvernement américain a annoncé en juillet qu'il allait reprendre les exécutions au niveau fédéral, dont la dernière remonte à 2003, et que Daniel Lee recevrait une injection létale le 9 décembre dans un pénitencier fédéral de Terre Haute dans l'Indiana. Ce partisan de la suprématie blanche a été condamné en 1999 à la peine capitale pour le meurtre d'un couple et d'une fillette de huit ans. Earlene Peterson, qui a perdu sa fille et sa petite-fille dans ce drame, a imploré le président Trump de lui accorder sa «clémence» dans une vidéo mise en ligne sur internet. «Je ne vois pas en quoi exécuter Daniel Lee honorera ma fille, au contraire je pense que cela va salir son nom parce qu'elle n'aurait pas voulu ça», explique-t-elle dans cet enregistrement.» **AFP**

Greta Thunberg refuse un prix pour l'environnement

STOCKHOLM — La jeune militante écologiste suédoise Greta Thunberg a refusé mardi un prix pour l'environnement, affirmant que le mouvement pour le climat n'avait pas besoin de prix, mais que les responsables au pouvoir commencent à «écouter» la «science». La jeune fille, qui a rallié des millions de personnes à son mouvement Fridays for Future, a été honorée lors d'une cérémonie organisée à Stockholm par le Conseil nordique, une instance régionale de coopération interparlementaire. Thunberg avait été nominée pour son action à la fois par la Suède et la Norvège et avait remporté le prix annuel de l'environnement de l'organisation. Mais après l'annonce, un de ses représentants a déclaré au public qu'elle n'accepterait pas le prix ou la somme afférente de 350 000 couronnes danoises (environ 65 000 $), a rapporté l'agence de presse TT. «Le mouvement pour le climat n'a pas besoin d'autres prix», a-t-elle posté sur Instagram depuis les États-Unis. «Ce dont nous avons besoin, c'est que nos politiciens et les gens au pouvoir commencent à écouter les meilleures données scientifiques existantes». **AFP**

DESTITUTION DE TRUMP

Un témoignage embarrassant

CHARLOTTE PLANTIVE
Agence France-Presse

WASHINGTON — Un responsable de la Maison-Blanche et officier décoré pour ses faits d'armes a livré mardi un témoignage embarrassant pour Donald Trump lors d'une audition au Congrès, où les élus démocrates ont révélé le cadre formel qu'ils comptent donner à la suite de l'enquête ouverte en vue de destituer le président républicain.

Le lieutenant-colonel Alexander Vindman a été interrogé à huis clos par les élus qui cherchent à déterminer si Donald Trump a abusé de ses pouvoirs en demandant à l'Ukraine d'enquêter sur un de ses potentiels rivaux démocrates pour la présidentielle de 2020.

Directeur des affaires européennes au sein du Conseil de sécurité nationale, M. Vindman est le premier témoin auditionné à avoir écouté l'appel téléphonique du 25 juillet, au cours duquel Donald Trump a demandé à son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky de «se pencher» sur l'ancien vice-président Joe Biden, et les affaires de son fils Hunter en Ukraine.

Très «préoccupé» par la teneur de cet appel, M. Vindman a rapidement fait part de ses inquiétudes au principal avocat du Conseil de sécurité nationale, a-t-il déclaré aux parlementaires selon sa déclaration liminaire rendue publique avant l'audition.

«Je ne pensais pas qu'il était approprié d'exiger qu'un gouvernement enquête sur un citoyen américain, j'étais inquiet des conséquences» pour les liens entre les deux pays et la sécurité des États-Unis, a-t-il dit.

M. Vindman devait également revenir sur une réunion le 10 juillet entre des responsables américains et ukrainiens à la Maison-Blanche. Selon lui, l'ambassadeur américain auprès de l'Union européenne (UE) Gordon Sondland a, à cette occasion, conditionné l'organisation d'une rencontre entre les deux présidents à l'ouverture d'une enquête à Kiev sur les Biden.

«POURRIES»

Alexander Vindman, qui s'est présenté au Congrès dans son uniforme d'officier, est un ancien combattant de la guerre en Irak, un gage de respect aux États-Unis. Dans sa déclaration, il insiste sur ses années de services militaires, son «sens du devoir», son «patriotisme» et son impartialité.

Gêné pour l'attaquer frontalement, Donald Trump a cherché à minimiser son témoignage en soulignant sur Twitter n'avoir «jamais entendu parler» de lui. Il l'a aussi accusé d'être un apôtre du «tout sauf Trump», une référence aux républicains qui lui sont hostiles.

Dénonçant des accusations «bricolées» et «pourries», le magnat de l'immobilier s'en est de nouveau pris à la cheffe des démocrates au Congrès, Nancy Pelosi «la fébrile» qui, selon lui, mène son parti à la défaite en 2020.

Il y a cinq semaines, celle-ci a décidé d'initier l'explosive procédure de destitution après la publication d'une transcription de l'appel entre MM. Trump et Zelensky.



Le lieutenant-colonel Alexander Vindman a été interrogé à huis clos par les élus qui cherchent à déterminer si Donald Trump a abusé de ses pouvoirs en demandant à l'Ukraine d'enquêter sur son rival Joe Biden. — AGENCE FRANCE-PRESSE

Jeudi, la Chambre des représentants, où l'opposition est majoritaire, votera pour la première fois en séance plénière pour formaliser cette enquête et autoriser des auditions publiques. Ce sera l'occasion de voir si des élus sortent des rangs de leur parti respectif.

«ARNAQUE»

La résolution, qui sera soumise au vote, prévoit de donner les moyens au président de se défendre, à condition qu'il coopère à l'enquête, selon une copie rendue publique mardi. La Maison-Blanche a immédiatement dénoncé une «arnaque» : les droits de Donald Trump restent «pas clairs et incertains», a-t-elle jugé dans un communiqué.

La Maison-Blanche refuse jusqu'ici de coopérer à une enquête qu'elle qualifie de «chasse aux sorcières» et a intimé aux membres de l'administration de ne pas répondre aux convocations du Congrès.

Outrepassant ces consignes, neuf hauts responsables ont déjà témoigné à huis clos. Selon les informations qui ont fuité après ces auditions, ils ont dépeint à petites touches les efforts déployés par des proches de Donald Trump, dont son avocat personnel Rudy Giuliani, en marge des canaux officiels de la diplomatie américaine, pour forcer Kiev à salir Joe Biden.

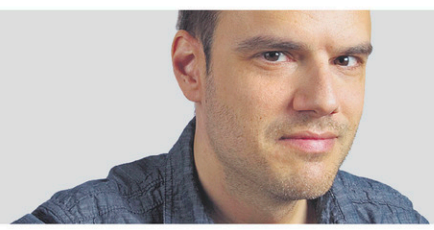
Les démocrates, qui avancent à marche forcée, pourraient voter en fin d'année sur des articles de mise en accusation du président (*impeachment*). Il restera ensuite au Sénat d'organiser le procès du président. Compte tenu de la majorité républicaine dans cette enceinte, il semble peu probable à ce stade qu'il soit destitué.



La série de six épisodes d'une heure, qui commence ce soir à 21h à Z, est certainement un élément de curiosité. Le but : comprendre pourquoi on se rend jusqu'à faire congeler ses ovules, danser nue sur scène, se faire peinturer orange pour participer à une compétition de culturisme, qui fait justement l'objet de la première émission. — PHOTO FOURNIE PAR Z

Maripier s'assume

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com



Mais pourquoi? était le titre plus attendu sur Z cet automne. Des photos de la participation de Maripier Morin à une compétition de *bikini fitness*, qui avaient filtré il y a plusieurs mois sur Internet, suscitaient depuis la plus grande curiosité sur cette série documentaire. À *Tout le monde en parle*, l'animatrice avait confié qu'elle n'était plus la même depuis cette expérience.

«Ça brasse encore autant et je questionne encore ma décision. Je ne suis pas sortie indemne de ça», dit aujourd'hui l'animatrice, qui est allée jusqu'à se mettre à nu, au sens propre comme au figuré, pour cette série. Elle dévoilera jusqu'au montant de ses revenus de la dernière année.

La série de six épisodes d'une heure, qui commence ce soir à 21h à Z, est certainement un élément de curiosité. Le but : comprendre pourquoi on se rend jusqu'à faire congeler ses ovules, danser nue sur scène, se faire peinturer orange pour participer à une compétition de culturisme, qui fait justement l'objet de la première émission, la plus intéressante que j'aie vue. Maripier Morin n'a eu que très peu de temps pour se préparer à cette dernière épreuve athlétique, qui nécessite un entraînement quotidien, en plus de suivre un régime strict et des cours de posture. On peut juger tant qu'on veut, il y a de l'effort derrière tout ça. Bien sûr, il est question des stéroïdes, qui ont des effets indésirables aussi chez les femmes. Maripier n'est pas allée jusque-là.

Pour le deuxième épisode, sur la parentalité, elle se prête à la congélation de ses ovules, un processus pour le moins laborieux, qu'elle partage avec son mari d'alors, Brandon Prust, la série ayant été tournée il y a un an. Il faut donc énormément d'investissement, autant personnel que financier, pour espérer que ça marche. L'expérience suscite certainement l'admiration et la compassion, mais pourrait en dissuader plusieurs, tant elle peut remuer celles qui y ont recours. C'est le cas de Maripier Morin, mais encore plus de la metteure en scène et comédienne Véronick Raymond, qui essaie d'enfanter depuis 10 ans, recevant plus de 500 injections.

Le troisième épisode sur la nudité risque d'obtenir les meilleurs scores d'écoute. Une mise à nu quasi complète pour l'animatrice, qui joue le modèle vivant pour des artistes peintres, avant de préparer un numéro de danseuse nue.

Une trentaine de clients du célèbre Lady Mary Ann sur le boulevard Charest ont eu la surprise, un soir vers 22h, de voir apparaître sur la scène Maripier Morin, en très petite tenue. Mettons que ça surprend. Avant de se dévêtir sur scène, l'animatrice prend des cours de danse poteau, un exercice très costaud, puis choisit ses dessous, prépare sa chorégraphie et, dilemme ultime, décide si elle ira jusqu'à rencontrer des clients dans l'isoloir.

Une fois dans les coulisses, avec l'appui d'une danseuse expérimentée, elle prend son courage à deux mains (tremblantes!) pour se dénuder sur scène. Je ne vous dis pas comment ça finit.

À plusieurs moments, l'animatrice est à fleur de peau et fond en larmes, tant la pression est forte. On ne pourra pas lui reprocher de ne pas s'être donnée corps et âme, même si l'exercice risque de paraître un peu narcissique. Le montage aurait pu être resserré; l'épisode sur la parentalité est particulièrement laborieux — le segment où l'animatrice «*crashe*» un *shower* de bébé de purs inconnus est de trop. L'ensemble manque parfois de cohérence et semble un peu fourre-tout, mais on nous donne un tas d'informations pertinentes sur chacun des sujets.

Encore plus que le sexe, «l'argent reste le seul grand tabou au Québec», croit Maripier Morin, qui se penche sur le sujet le 20 novembre, comme sur la religion le 27 novembre et les jeux vidéo le 6 décembre. Il n'est pas exclu que d'autres sujets soient abordés dans de nouveaux épisodes, portés par Maripier Morin ou une autre personnalité.

CONTACT ONTAROIS 2020

Les 53 artistes mis en vitrine sont dévoilés

YVES BERGERAS
ybergeras@ledroit.com

Mélissa Bédard, Wilfred LeBouthillier et Nicola Ciccone viendront faire un tour aux prochaines vitrines de Contact Ontarois (CO). Cette 39e édition de CO se déroulera du 14 au 18 janvier 2020.

Les noms des 53 artistes francophones retenus pour ces spectacles vitrines ont été dévoilés mardi par Réseau Ontario (RO). Le réseau de diffusion des arts de la scène de l'Ontario français produit l'événement depuis 19 ans, maintenant.

Douze artistes franco-ontariens prendront part à l'événement, l'an prochain, a souligné le directeur général de RO, Martin Arseneau, à l'occasion de ce dévoilement organisé mardi à La Nouvelle scène. Parmi eux, mentionnons Édouard Landry, Janie Renée, Créations in Vivo, De Flore, Reney Ray et Les Chiclettes.

Le chanteur de country d'origine gatinoise Phil G. Smith participera lui aussi à cette 'compétition'. Non, ce n'est pas officiellement une compétition... mais, pour ces artistes, il s'agit tout de même de se démarquer afin de séduire les délégués des 35 diffuseurs (23 diffuseurs associés ou affiliés et 12 diffuseurs scolaires) ontariens qui viendront les apprécier sur scène, et jugeront sur pièce s'ils veulent les inviter à se produire « chez eux».

Les vitrines 2020 réuniront des artistes provenant des Maritimes, de l'Ouest, du Québec, et même de la France.

Wilfred LeBouthillier, Chloé Breault, Joey Robin Haché, Joannie Benoit et Jacques Surette représenteront les provinces maritimes. Kelly Bado, Ponteix et Cristian de La Luna feront le voyage depuis l'Ouest.

Du Québec, outre Mélissa Bédard et Nicola Ciccone, on pourra voir défiler Charles Robert, Mathieu Lippé, Simon Denizart, Jessy Benjamin, le Duo Fortin-Poirier, Marc Angers, Les Jacks et Caracol.

Quant à la France, elle nous « enverra » un de ses chanteurs « montant » : Sèbe.

Le grand public est invité à venir apprécier cette série de Vitrines au cours desquelles les artistes offriront des prestations de 20 minutes, au Centre des Arts Shenkman à Orléans, du 15 au 17 janvier 2020.

Les dernières vitrines ont débouché sur « plus de 700 spectacles et ateliers, présentés dans le cadre des tournées RO », s'est réjouie la représentante du c.a. de Réseau Ontario, Marie-Ève Chassé, en faisant valoir non seulement le nombre conséquent de spectacles proposés, mais aussi la « diversité » et la « qualité artistique » des prestations.

DANSE ET THÉÂTRE

Le Théâtre Belvédère est à l'honneur cette année : la compagnie franco-ontarienne profitera de Contat Ontarois pour présenter la pièce *Mon corps livré pour vous* — dans sa version intégrale.

Trois compagnies de danse, la troupe franco-ontarienne Lua Shayenne et deux compagnies québécoises, Prima Danse présentent Corpus Collective et 360 Mouvements par minute, animeront la traditionnelle « Bulle de danse ».

VOLET JEUNESSE

Les Vitrines jeunesse — quant à elles réservées au public scolaire et aux délégués — seront l'occasion d'entendre de nombreux artistes, dont deux ex-Gatinois, le rappeur D-Track et la soprano Ariane Gauthier, alias la chanteuse pour enfant Ari Cui Cui. Également au programme de ces vitrines jeunesse : Cédric Landry, Jipé Dalpé, Patrick Reymond, Théo et Fredo, Les Mini-Malices, Benoit Archambault, la comédie musicale de L'Artishow Les Petites Pestes, les groupes Rouge Pompier et Cy, ainsi que la troupe Théâtre Mauve Sapin.

Réunis à l'École secondaire publique De La Salle, ces artistes se produiront devant près de 700 jeunes de l'élémentaire et du secondaire, les 15 et 16 janvier.

Dix autres artistes seront quant à eux invités à faire des « présentations éclair » de 10 minutes, elles aussi réservées aux délégués de Contact ontarois.

Plus de 170 artistes ont soumis leur candidature afin de participer à la 39e édition de Contact ontarois, ont précisé mardi les organisateurs, gage de la qualité de cette sélection réduite à 53 noms.

L'événement constitue le plus grand marché des arts de la scène de l'Ontario francophone.

Réservations : reseauontario.ca







Mélissa Bédard, Nicola Ciccone et Wilfred LeBouthiellier sont parmi les artistes en vitrine. — ARCHIVES

› LE MUSÉE DE L'HISTOIRE REÇOIT DEUX PRIX DU MÉRITE



Le Musée canadien de l'histoire (MCH) a reçu deux Awards of Merit (Prix du mérite) pour la conception de deux expositions, dont Néandertal – à l'affiche jusqu'au 26 janvier 2020). L'autre exposition honorée est Périr dans les glaces — Le mystère de l'expédition Franklin, qui a été présentée au MCH cette année. Ces prix font partie des prix In-House Design remis par l'Association of Registered Graphic Designers (RGD); ils récompensent des équipes de création au sein institutions (entreprises, associations, gouvernements) à travers le monde. «Une importante partie de ce qui rend nos expositions si uniques et mémorables est la créativité et à la vision de notre équipe de conception. Je suis donc très heureux de voir leur travail reconnu publiquement par le biais de ces importants prix» a réagi le pdg du MCH, Mark O'Neill, mardi, par voie de communiqué. — LEDROIT

Les créateurs de *Game of Thrones* renoncent à *Star Wars*

NEW YORK — Les créateurs de la série Game of Thrones ont renoncé à réaliser une trilogie Star Wars, initialement prévue pour 2022, un revers pour Disney car le duo a préféré se concentrer sur son contrat avec Netflix.

«Le nombre d'heures dans une journée est limité et nous avions le sentiment que nous ne pouvions pas rendre justice à la fois à nos projets Star Wars et Netflix. Donc nous renonçons, à regret», ont écrit David Benioff et D.B. Weiss dans un message transmis lundi soir.

La trilogie devait être distincte des aventures du héros Luke Skywalker et des dynasties Jedi, au cœur des trois premières trilogies.

Le neuvième volet de la saga Star Wars, The Rise of Skywalker, doit sortir en salles mi-décembre.

Outre la trilogie du duo de GoT, une autre série de trois films doit être réalisée par Rian Johnson, le metteur en scène du film Les derniers Jedi (2017).

En septembre, Disney a également annoncé que le président du studio Marvel, Kevin Feige, avait été chargé de préparer un autre volet Star Wars pour Lucasfilm, filiale de Disney qui gère la franchise de science-fiction.

La séquence est d'autant plus problématique pour Disney que l'accord du duo avec Netflix scellé en août dernier a été annoncé quasiment 18 mois après celui avec le géant du divertissement.

Selon plusieurs médias américains, l'engagement avec la plateforme de vidéo en ligne porterait sur 5 ans et un total de 250 millions de dollars. Engagé dans une guerre du streaming qui s'annonce sans merci, Netflix a déjà déboursé des sommes colossales pour s'adjoindre les services de grands noms de la production télévisée.

ASSOCIATED PRESS

LE CRI DU CŒUR DE PIERRE LAPOINTE A ÉTÉ ENTENDU À QUÉBEC

Une motion adoptée à l'Assemblée nationale

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — L'Assemblée nationale a répondu mardi au cri du cœur lancé par Pierre Lapointe au gala de l'ADISQ.

Dans un vote unanime, elle a demandé au gouvernement caquiste de forcer les plateformes de distribution numérique de musique à hausser les redevances aux artistes québécois.

Le ministre des Finances, Éric Girard, a toutefois plaidé qu'en fonction des règles internationales, le Québec ne peut agir unilatéralement et serait sujet à des représailles.

Rappelons que dimanche soir, à la grande remise de prix de l'industrie québécoise de la musique, Pierre Lapointe a exigé des redevances plus élevées : « On se fait voler depuis beaucoup trop d'années par des multinationales qui viennent faire de l'argent ici au Canada et qui sont comme par magie exemptes d'impôt. »

La motion déposée par le Parti québécois a reçu l'appui de tous les partis. Le premier ministre François Legault était toutefois absent de la Chambre au moment du vote.

Juste avant à la période de questions, autant le Parti libéral (PLQ) que Québec solidaire (QS) ont exigé du gouvernement qu'il réclame des impôts et des taxes à ces plateformes.

« On a un gouvernement devant nous qui refuse de faire payer les millionnaires de la Californie », a dénoncé la députée libérale Isabelle Melançon, en rappelant que trois ministres du gouvernement, Nathalie Roy, Jean-François Roberge et Simon Jolin-Barrette, avaient pourtant applaudi dans la salle le plaidoyer de Pierre Lapointe.

La députée Catherine Dorion, de QS, a déploré que le gouvernement caquiste s'en remette aux décisions du fédéral avant de prendre position.

« Le gouvernement québécois met l'avenir de la culture québécoise dans les mains de Pablo Rodriguez et de Mélanie Joly. Tant qu'à ça on pourrait demander à Justin Trudeau de faire l'indépendance du Québec. »

Elle a réclamé qu'on impose aux plateformes des quotas de contenu québécois, qu'on impose le chiffre d'affaires québécois des géants du Web, ainsi qu'une redevance aux fournisseurs d'accès internet.

En l'absence d'engagement du gouvernement Legault, M^me^ Dorion a affirmé que le « nationalisme (des caquistes) s'arrête là où commencent les intérêts des multinationales ».

De son côté, le ministre des Finances, Éric Girard, a fait valoir que la plateforme Spotify paie la déjà la TVQ. Toutefois, quant à l'impôt des sociétés, comme ces entreprises ne sont pas québécoises, elles ne peuvent être imposées ici.

« Si nous décidions de les imposer, nous serions sujets à des représailles. (...) Ça prend une solution internationale. Cette solution-là, elle vient de l'OCDE, elle est endossée par le G20. »



Le plaidoyer de Pierre Lapointe sur l'imposition des géants du Web à l'ADISQ a eu écho à l'Assemblée nationale, mardi. — LA PRESSE CANADIENNE

LOREENA MCKENNITT

La planète avant la musique

JEAN SIAG
La Presse

MONTRÉAL — L'auteure-compositrice-interprète canadienne Loreena McKennitt a l'intention de mettre sa carrière d'artiste en veilleuse afin de consacrer toutes ses énergies à combattre les effets néfastes de la technologie et du réchauffement climatique.

Dans un discours prononcé au Rotary Club de Stratford, en Ontario, le 26 septembre, la chanteuse et multi-instrumentiste âgée de 62 ans a lancé un véritable cri du cœur sur la crise qui frappe l'industrie musicale depuis 20 ans, sur les effets pervers de la technologie sur les enfants et les familles, mais aussi sur l'urgence d'agir pour combattre les changements climatiques.

Jointe par téléphone, Loreena McKennitt a confirmé sa décision de se retirer de la scène « pour une période indéterminée », dès la fin de sa série de spectacles présentés au Québec à la fin du mois, pour mener ce combat. Elle rédigera un mot explicatif allant dans ce sens dans le programme offert aux spectateurs, a-t-elle affirmé.

OBLIGATION MORALE

« Je n'ai pas d'autres plans après. Je ne sais pas si j'enregistrerai d'autres albums ou si je ferai d'autres tournées, mais je sais que ces enjeux-là sont si lourds de conséquences que je me sens l'obligation, comme artiste, comme parent et comme citoyenne, de faire quelque chose. »

Sa décision a été « longuement mûrie », a-t-elle expliqué. Dès la sortie de son dernier album, *Lost Souls*, au printemps 2018, elle a senti le besoin de « prendre position publiquement » sur ces questions. Le 19 avril, cette année-là, elle a d'ailleurs publié une lettre ouverte dans le *Toronto Star* où elle expliquait à ses *fans* pourquoi elle se retirait de Facebook.

« C'est encore tôt pour dire exactement quel rôle je jouerai dans les prochains mois, mais je peux vous dire que j'ai l'intention de donner des conférences et de parler directement à des représentants du gouvernement sur ces différents enjeux, a affirmé Loreena McKennitt. Je pense qu'on vit vraiment une période exceptionnelle, et je ne suis pas capable de rester les bras croisés. »

Son discours prononcé devant un auditoire d'hommes d'affaires a eu un impact important, croit-elle.

« Je ne pense pas qu'ils réalisaient à quel point le modèle d'affaires de l'industrie musicale n'est pas viable pour les artistes. À quel point le partage des revenus est injuste. Ils ont également été interpellés lorsque je leur ai parlé des impacts de la technologie sur l'éducation des jeunes et du fait que de nombreux parents qui travaillent dans la Silicon Valley envoient leurs enfants dans des écoles "sans écran" [*tech-less schools*]. »

Au sujet de l'effritement de l'industrie musicale et de la disparition progressive des producteurs, l'artiste canadienne a fait un résumé en accéléré de la situation des 20 dernières années. De la plateforme illégale de téléchargement Napster aux sites d'écoute de musique en continu dominés par les Spotify et Apple Music de ce monde, Loreena McKennitt a également dénoncé les géants du Web, qui accaparent les revenus publicitaires et étouffent les médias d'information.

Sur l'enjeu du partage des revenus, elle a rappelé ceci : « Des 25 ¢ qu'on recevait pour chaque chanson gravée sur vinyle ou CD, on est passé à moins de 10 ¢ par tranche de 1000 écoutes. Si je commençais ma carrière aujourd'hui, je n'aurais aucune chance de connaître le succès que j'ai eu. »

Pour y aller

Quand : samedi 2 novembre, 20 h

Où : Centre national des arts

Renseignements : 1-888-991-2787; ticketmaster.ca



affaires

OR
- 05,10
US$ 1490,70

PÉTROLE
- 00,27
55,54

S&P TSX
+ 30,61
16 418,14

NASDAQ
- 49,14
8276,85

DOW JONES
- 19,30
27 071,42

LE DOLLAR
- 00,11
US¢ 76,48
EURO¢ 68,75

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

Canopy s'attend à vendre ses produits comestibles à la fin 2019

SMITHS FALLS, Ont. — Canopy Growth s'attend à voir environ 30 de ses produits dérivés du cannabis arriver sur le marché d'ici la fin de l'année, incluant du cannabis distillé destiné à être utilisé dans des boissons mélangées.

Canopy a l'intention de commencer avec les boissons infusées, les produits comestibles et les produits de vapotage, a expliqué son président, Rade Kovacevic. La société devrait lancer 32 produits différents d'ici la fin du mois de décembre, et élargir son offre avec 20 autres produits dans les 12 mois suivants.

Les produits du cannabis tels que les boissons et les topiques sont devenus légaux le 17 octobre, un an après la légalisation au Canada de la marijuana destinée à un usage récréatif.

Toutefois, en raison de la période de préavis obligatoire de 60 jours que les entreprises doivent fournir à Santé Canada avant de pouvoir vendre ces nouveaux produits, ils ne pourront se retrouver sur les tablettes des détaillants avant la mi-décembre.

Selon M. Kovacevic, tout dépendant des différentes provinces, il faudra un peu de temps pour que les nouveaux produits soient expédiés et passent par les centres de distribution avant de se retrouver dans les magasins des détaillants autorisés.

LA PRESSE CANADIENNE

PERTE DE 56,7 MILLIONS AU DERNIER TRIMESTRE

Le producteur gatinois Hexo défend sa stratégie

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — En pleine restructuration, le producteur québécois de cannabis Hexo estime que ce pas en arrière devrait lui permettre de traverser la période de turbulence à laquelle est confrontée l'industrie dans son ensemble.



Le producteur gatinois de cannabis HEXO a enregistré des pertes de 56,7 millions au 4e trimestre. — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

Malgré la récente mise en garde sur ses résultats, l'entreprise établie à Gatineau a continué à décevoir les analystes, mardi, en dévoilant une perte nette de 56,7 millions $ au quatrième trimestre et de 81,6 millions $ pour l'exercice — ce qui a alimenté le scepticisme de plusieurs analystes.

Citant une « pression sur les prix », la société a réservé une autre mauvaise surprise aux investisseurs en inscrivant une charge de dépréciation de 16,9 millions $ sur ses stocks de cannabis.

Un peu plus d'un an après la légalisation de la consommation du cannabis à des fins récréatives au Canada, l'industrie est confrontée à un « repli très difficile » alors que le marché noir domine toujours, selon le président-directeur général de Hexo, Sébastien St-Louis.

Si les perspectives à long terme sont encourageantes, celui-ci croit qu'il est difficile de dire quels joueurs pourront se hisser au rang des géants comme Amazon alors que d'autres sombreront dans l'oubli.

« Si vous regardez la façon dont Hexo gère ses activités (...) cela donne une meilleure idée (de la stratégie) par rapport aux données trimestrielles », a dit M. St-Louis lors d'une conférence téléphonique au cours de laquelle sa stratégie a fait l'objet de nombreuses questions de la part des analystes financiers.

La semaine dernière, Hexo a licencié 200 personnes, dont le directeur de la fabrication et le responsable du marketing — en plus de déployer diverses initiatives visant à réduire ses coûts pour s'ajuster au marché.

De plus, l'entreprise a annoncé la fin des activités de sa serre de Beamsville, en Ontario, acquise grâce à l'achat de Newstrike Brands, en plus d'amputer de 200 000 pieds carrés sa serre de Gatineau — soit environ 15 pour cent de la superficie du site.

PIRE QUE PRÉVU

Pour la période de trois mois terminée le 31 juillet, les revenus nets de Hexo, le principal fournisseur de la Société québécoise du cannabis, ont été de 15,4 millions $, comparativement à 1,4 million $ il y a un an.

L'entreprise n'a pas fourni de précisions en ce qui a trait à sa perte d'exploitation ajustée, qui, selon plusieurs analystes, serait bien plus importante que prévu. Selon John Chu, de Desjardins Marchés des capitaux, elle s'est chiffrée à près de 30 millions $, alors que l'analyste anticipait une perte de 11,8 millions $.

De son côté, Amy Chen, de BMO Marchés des capitaux, a qualifié de « développement troublant » la charge de dépréciation inscrite par Hexo au quatrième trimestre.

« Nous notons un certain nombre de tendances négatives dans les résultats du quatrième trimestre (et de l'exercice) », a écrit l'analyste dans un rapport envoyé par courriel où elle suggère aux investisseurs de demeurer sur les lignes de côté.

Hexo avait déjà prévenu que ses recettes nettes du quatrième trimestre oscilleraient entre 14,5 millions $ et 16,5 millions $, soit bien en deçà des 26 millions $ évoqués précédemment. L'entreprise avait également retiré ses prévisions pour l'exercice 2020, où elle prévoyait générer des revenus nets de l'ordre de 400 millions $.

Parallèlement à ce qui avait déjà été signalé par Hexo, Owen Bennett, de la firme Jefferies, s'est montré préoccupé par une détérioration de la marge brute, une accumulation des stocks et un retard dans son déploiement aux États-Unis.

« Le quatrième trimestre de Hexo s'inscrit dans la séquence de mises à jour décevantes », a indiqué l'analyste dans une note.

Malgré tout, le producteur de cannabis continue de croire qu'il peut générer un BAIIA « positif » à la fin de 2020, notamment en raison du nombre croissant de boutiques de cannabis au Canada ainsi que du régime minceur mis en place.

Lorsqu'un analyste lui a demandé comment il comptait atteindre cet objectif, M. St-Louis a préféré jouer de prudence sans dévoiler son jeu.

« Au cours des 12 prochains mois, nous espérons avoir un portrait plus clair du marché et peut-être que nous pourrons y aller de prévisions, a-t-il dit. Mais jusqu'à ce que cela se produise, je crois qu'aucun producteur de cannabis n'est actuellement capable de fournir des chiffres précis. »

En ce qui a trait à son chiffre d'affaires net au premier trimestre, Hexo s'attend à ce qu'il varie dans une fourchette allant de 14 millions $ à 18 millions $.

À la Bourse de Toronto, le titre de Hexo a abandonné environ 10 % en début de séance pour finalement clôturer à 2,94 $, en baisse de neuf cents, ou 2,97 %

TARIFS D'HYDRO-QUÉBEC

Les PME exigent la révision du projet de loi

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

QUÉBEC — La pression s'est accentuée sur le gouvernement Legault, mardi, pour qu'il retire et révise de fond en comble le projet de loi 34 sur les tarifs d'Hydro-Québec.

Près de 1400 PME québécoises ont signé une lettre exigeant la refonte complète du projet de loi, tandis que le Parti québécois (PQ) s'est plaint en Chambre d'un possible outrage au Parlement commis par Hydro-Québec.

« Les PME craignent que le projet de loi 34 transforme Hydro-Québec en une machine à taxer pour le gouvernement », a déclaré mardi le porte-parole de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), Gopinath Jeyabalaratnam.

Le projet de loi 34 — déposé le 12 juin dernier — permettrait au gouvernement de remettre 500 millions $ aux clients d'Hydro-Québec dès le début de 2020 et d'abolir le système annuel d'évaluation des tarifs d'électricité par la Régie de l'énergie. Au lieu de cela, les tarifs seraient gelés lors de la première année, puis fixés en fonction de l'inflation.

Au cours des quatre dernières années, les hausses de tarifs se sont plutôt situées en deçà de l'inflation, passant de 0,7 % en 2016, à 0,7 pour cent en 2017, à 0,3 % en 2018 et à 0,9 pour cent en 2019.

Après 2025, en vertu du projet de loi, Hydro-Québec devra demander à la Régie de l'énergie de fixer de nouveaux tarifs tous les cinq ans, et non chaque année, comme c'est le cas actuellement.

Les 1384 PME signataires — qui emploient plus de 15 000 travailleurs dans 14 régions du Québec — craignent que le projet de loi 34 ne fasse qu'empirer leur situation en augmentant les tarifs d'électricité.

Elles font valoir qu'exploiter une entreprise comporte déjà son lot de défis ; « les taxes et les impôts que je dois payer sont parmi les plus élevés de tout le pays », peut-on notamment lire dans la lettre.

Mais le premier ministre François Legault est resté de marbre face à leurs préoccupations. « M. le président, les PME au Québec paient parmi les taux d'impôt sur les profits de corporations, les taux d'impôt les plus bas au monde », a-t-il déclaré lors de la période des questions.

« Les PME du Québec voudraient qu'on réduise les tarifs d'électricité. Les individus qui sont propriétaires des résidences au Québec voudraient qu'on réduise les tarifs d'électricité. M. le Président, au Québec on a déjà parmi les tarifs d'électricité les plus bas au monde », a-t-il ajouté.

Dans l'opposition, la Coalition avenir Québec (CAQ) avait calculé qu'entre 2008 et 2016, les Québécois avaient payé 1,5 milliard $ de plus que ce qu'ils auraient dû sur leur facture d'électricité. Elle exigeait le remboursement complet des trop-perçus, estimant qu'ils correspondaient à une « taxe déguisée ».



Le projet de loi 34 sur les tarifs d'Hydro-Québec est contesté par les PMQ québécoises. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Une fois au pouvoir, elle n'en a rien fait. M. Legault a réitéré, mardi, que les Québécois vont de toute façon bénéficier de la réduction de la taxe scolaire et de la hausse des crédits d'impôt pour les familles, des mesures qui totalisent ensemble 1,5 milliard $ par année.

Pour sa part, le PQ s'est rangé fermement derrière les arguments des PME québécoises et a applaudi leur mobilisation. « Honnêtement, je n'ai jamais vu ça en 12 ans de vie parlementaire », s'est réjoui le député Sylvain Gaudreault en mêlée de presse.

OUTRAGE AU PARLEMENT ?

Mardi, le PQ a également demandé au président de l'Assemblée nationale, François Paradis, de se pencher sur une question de violation de droit ou de privilège.

La formation politique dit croire qu'Hydro-Québec aurait commis un outrage au Parlement dans le cadre de ses représentations devant la Régie de l'énergie relativement à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2020-2021.

La société d'État aurait, d'une part, présumé de l'adoption imminente du projet de loi 34, alors que l'Assemblée vient d'entreprendre l'étude détaillée de ce projet de loi. D'autre part, elle aurait cherché à se prévaloir de l'effet juridique de dispositions prévues au projet de loi et non encore adoptées.

Le Parti libéral du Québec (PLQ) et Québec solidaire (QS), qui sont contre le projet de loi 34, ont rapidement manifesté leur désir de participer au débat, le cas échéant. M. Paradis a annoncé qu'il prenait la question en délibéré et rendrait une décision « dans les meilleurs délais ».

Plus tard, le député libéral Saul Polo a déposé la motion suivante en Chambre : « Que l'Assemblée nationale (...) demande formellement à Hydro-Québec de prendre acte du fait que le processus d'étude du projet de loi 34 n'est pas complété par les membres de l'Assemblée, et qu'elle exprime son mécontentement face à ce manque de respect et de déférence envers ses travaux. »

Le gouvernement a refusé de débattre de la motion.

EN BREF

Le bénéfice d'Air Canada recule

MONTRÉAL — L'action d'Air Canada a atteint mardi un sommet record, même si le bénéfice de la plus grande ligne aérienne au pays s'est avéré légèrement inférieur aux attentes des analystes pour son dernier trimestre, l'interdiction de vol des avions Boeing 737 Max continuant de peser sur sa performance. Le titre gagnait 3,6 % pour se négocier à 47,36 $ en après-midi à la Bourse de Toronto, après avoir grimpé jusqu'à 48,09 $ plus tôt dans la séance. Le chef de la direction, Calin Rovinescu, a évoqué « les graves perturbations visant nos activités, notre structure de coûts et notre rentabilité » attribuable à l'immobilisation au sol, depuis maintenant huit mois, des 24 avions Max de sa flotte et de 12 autres avions qui devaient être livrés à la mi-2019. « Le retrait de 36 avions 737 Max, soit 24 % de notre flotte à fuselage étroit, de notre calendrier pendant la haute saison estivale a eu des conséquences néfastes », a-t-il souligné, mardi, lors d'une conférence téléphonique avec les analystes. Même si le transporteur a couvert plus de 95 % des vols prévus au troisième trimestre, il a été contraint de louer deux Airbus A330 en plus des contrats de location et de prolongation pour d'autres appareils moins économes en carburant que le Max 8.

Des pertes pour Shopify

Shopify a affiché mardi une perte de 72,8 millions $ US pour son plus récent trimestre, tandis que ses revenus ont progressé de 45 % par rapport à la même période l'an dernier. La société établie à Ottawa a précisé que sa perte par action avait atteint 64 cents US pour le troisième trimestre clos le 30 septembre, ce qui se compare à une perte de 23,2 millions $ US, ou 22 cents US par action, un an plus tôt. Les revenus de la firme spécialisée dans les services de paiement en ligne ont totalisé 390,6 millions $ US, alors qu'ils s'étaient élevés à 270,1 millions $ US au troisième trimestre l'an dernier. Sur une base ajustée, Shopify a fait état d'une perte de 33,6 millions $ US, ou 29 cents US par action, pour le plus récent trimestre, comparativement à un bénéfice ajusté de 5,8 millions $ US, ou 5 cents US par action, un an plus tôt. Dans ses perspectives, la société a révisé à la hausse ses prévisions de revenus pour l'ensemble de l'exercice. Ceux-ci devraient s'établir entre 1,545 milliard $ US et 1,555 milliard $ US, alors que les prévisions précédentes visaient un chiffre d'affaires entre 1,51 milliard $ US et 1,53 milliard $ US. Les revenus du quatrième trimestre devraient se chiffrer entre 472 millions $ US et 482 millions $ US.

LA PRESSE CANADIENNE

l'autre chez soi

OFFRE D'EMPLOI
INTERVENANTE DE SOIRÉE

L'Autre Chez-Soi – Maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants

Lieu : Gatineau (secteur Aylmer)

Nombre de poste : 1

Horaire : 15h à 23h – du lundi au vendredi

Début de l'emploi : dès que possible

Salaire : intéressant, avantages sociaux concurrentiels

Type d'emploi : temps plein – 40 heures/semaine

Principales fonctions :

- Procéder à une évaluation de la situation des besoins des femmes;
- Accueillir les femmes et enfants lors de leur admission;
- Travailler en bonne collaboration avec l'équipe de travail;
- Accompagner les femmes dans différentes démarches lors de leur séjour en maison afin d'augmenter leur qualité de vie et d'assurer leur sécurité personnelle et celle de leurs enfants (processus légal, processus judiciaire, aide financière, logement, recherche d'emploi…).

Exigences particulières :

- Posséder un baccalauréat et ou un certificat dans les domaines suivants : travail social, psychoéducation, psychologie, criminologie ou tout autre domaine connexe;
- Être parfaitement bilingue (écrit-parlé) français- anglais;
- Permis de conduire valide;
- Maitrise des logiciels suivants : Word – Windows.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel : **directionlautrechezsoi@gmail.com** ou par fax au **819-685-1789** ou par téléphone **819 685-0006.**

HOROSCOPE

Mercredi 30 octobre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

Vous pourriez recevoir des nouvelles d'une personne provenant de votre passé. Essayez de vous souvenir de la raison qui vous avait incité à cesser de la fréquenter, mais accordez-lui le bénéfice du doute. Il est noble de savoir accorder une seconde chance à quelqu'un, mais il ne faut pas être dupe pour autant. La Lune est en Sagittaire, et le fait de pardonner n'est pas synonyme "d'oublier".

Taureau (20 avril au 20 mai)

Le Soleil ainsi que Vénus en Scorpion, votre Signe opposé-complémentaire, devrait vous permettre de régler un différent et d'harmoniser des relations qui s'étaient tendues. Vous devriez avoir le verbe facile et le mot juste actuellement. C'est donc un bon milieu de semaine pour plaider une cause ou faire un exposé oral devant un auditoire. Les affaires légales devraient vous sourire...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Vous possédez de nombreux atouts et vos rivaux les plus proches ne vous arrivent pas à la cheville. Une attitude modeste s'avèrera presque indispensable pour atténuer, voire dissiper, la jalousie et le ressentiment d'autrui. Si vous voulez que les autres soient de bons perdants, efforcez-vous de ne pas vous ranger dans le camp des mauvais gagnants. La Lune est en Sagittaire...

Cancer (22 juin au 22 juillet)

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres, et ce principe entraîne forcément une série de compromis. Grâce à la présence de la Lune en Sagittaire, vous pouvez maintenant faire votre part pour harmoniser les relations avec collègues, voisins ou co-locataires. Faites preuve de tolérance, mais exigez la même chose en retour. Les astres en Scorpion seront vos alliés.

Lion (23 juillet au 22 août)

Votre vie affective devrait bénéficier d'un second souffle. Vous pourriez vous rapprocher des gens qui vous intéressent et que vous aimez. Ouvrez votre c ur et faites-leur part de vos sentiments. Avec la Lune en Sagittaire, qu'il s'agisse de votre vie intime ou professionnelle, une personne en provenance de votre passé pourrait jouer un rôle plus important dans votre avenir.

Vierge (23 août au 22 sept.)

L'hésitation serait la seule chose qui pourrait jouer contre vous actuellement. Les démarches décisives vous rapporteront davantage que les demi mesures. Utilisez votre flair pour vous tenir à l'écart des projets hasardeux et agissez promptement. Avec Mars de passage en Balance, tout ira pour le mieux si vous êtes capable d'exprimer vos intentions honnêtement.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Tandis que Mars visite votre Signe, une personne rusée pourrait essayer de vous faire parler pour obtenir de l'information. Attention à ceux qui prêchent le faux pour savoir le vrai. Ne confiez vos secrets qu'aux gens auxquels vous faites réellement confiance. Et grâce à la Lune en Sagittaire, une opportunité pourrait surgir quand vous vous y attendrez le moins.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

En cette étape anniversaire, vous devriez accueillir le changement les bras grands ouverts, même si vous ne savez pas exactement quels en seront les impacts à long terme. Vous n'avez qu'à vous organiser pour être capable de revenir en arrière si les résultats ne vous conviennent pas. Si vous n'essayez pas certaines modifications, vous n'en connaîtrez jamais les effets...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Vous ne devriez pas systématiquement rejeter une opportunité qui n'est pas exactement conforme à vos attentes. La Lune " va rejoindre " Jupiter en Sagittaire, et il pourrait s'agir d'une étape intermédiaire importante qui vous aidera à atteindre vos objectifs dans un futur rapproché. Acceptez une offre même si elle ne correspond pas à votre idéal, surtout si elle est temporaire.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

L'époque n'est peut-être pas la plus exaltante, mais devrait quand même vous motiver. Vous pourriez obtenir certains bienfaits, même s'ils ne correspondent pas vraiment à vos aspirations. Si vous n'abusez pas de vos pouvoirs de séduction et de persuasion, vos démarches connaîtront de meilleurs résultats. Et la Lune en Sagittaire sera sous peu en Capricorne...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

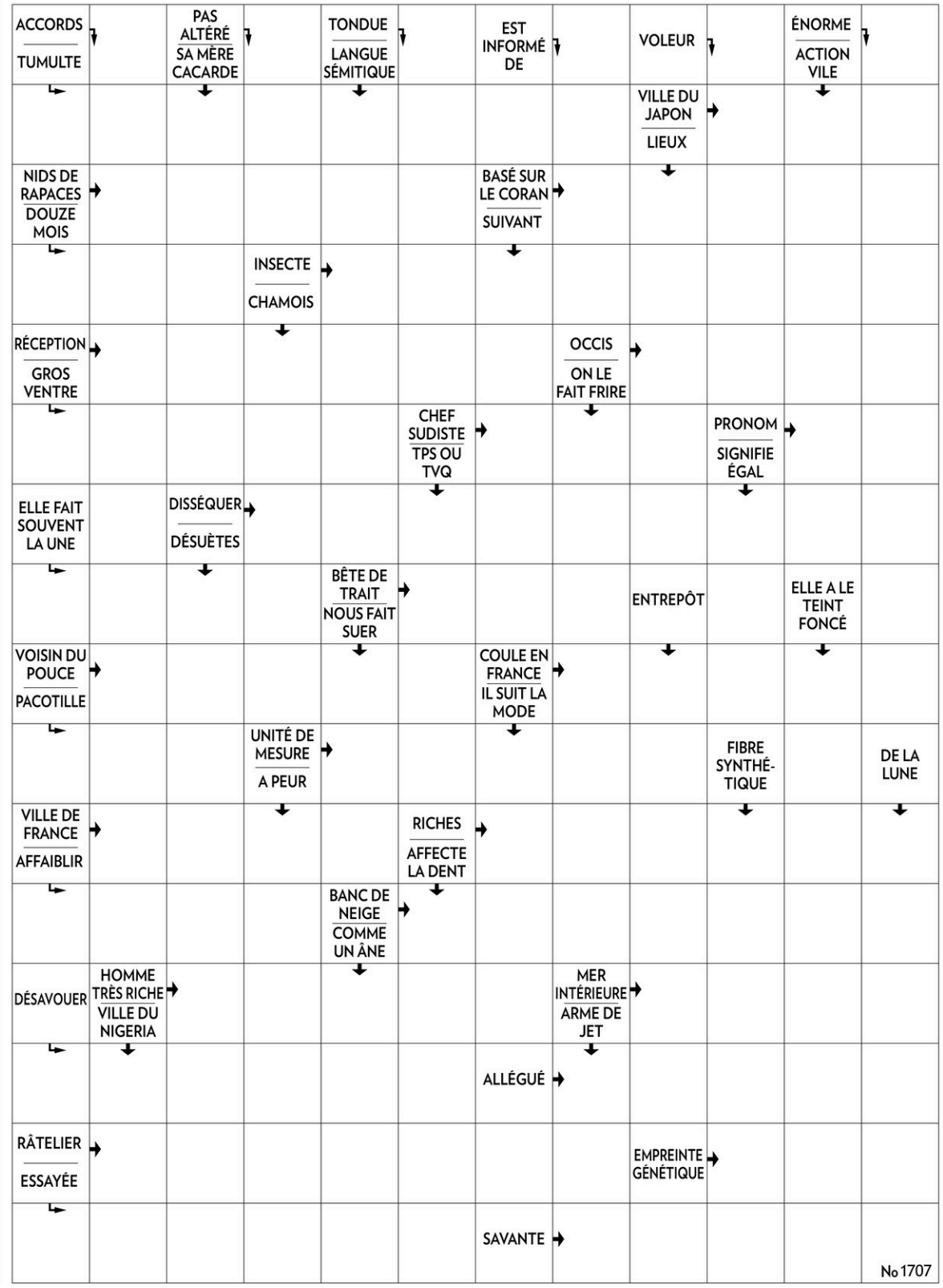
Personne ne peut vous infliger un complexe d'infériorité sans votre consentement. Ne vous laissez pas abattre si quelqu'un ne semble pas reconnaître vos talents. Vous n'avez aucune raison de ne pas avoir confiance en vous. D'ailleurs avec la Lune en Sagittaire, votre désir d'apporter plus de piquant à votre vie pourrait vous entraîner dans une excursion stimulante.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

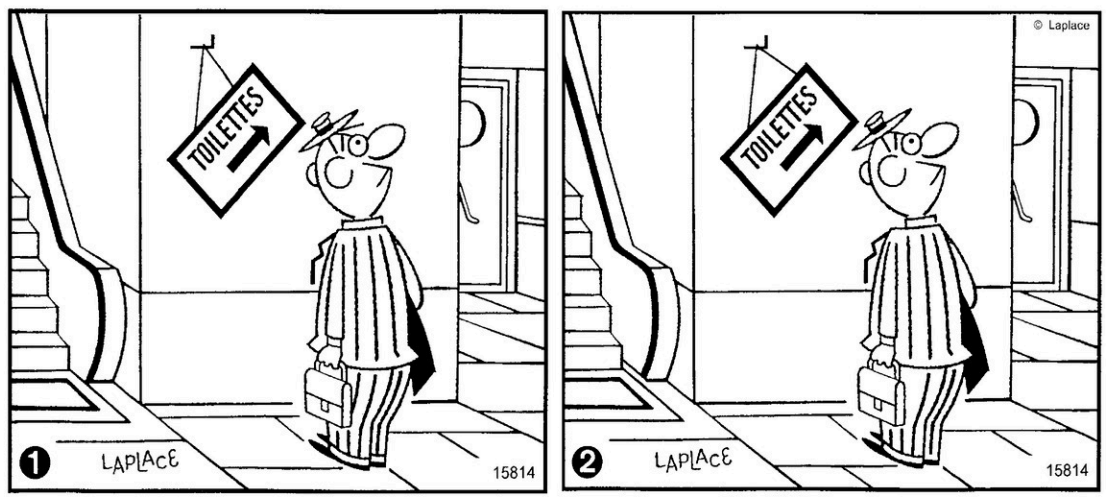
Même si vous n'obtenez pas exactement tout ce que vous désirez, votre situation est plus avantageuse que vous ne le constatez. La présence du Soleil et de Vénus dans un autre Signe d'Eau, le Scorpion, intensifie votre charme et votre pouvoir de séduction. Ne soyez pas timide... et essayez de ne pas laisser une traînée de coeurs brisés derrière votre passage...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

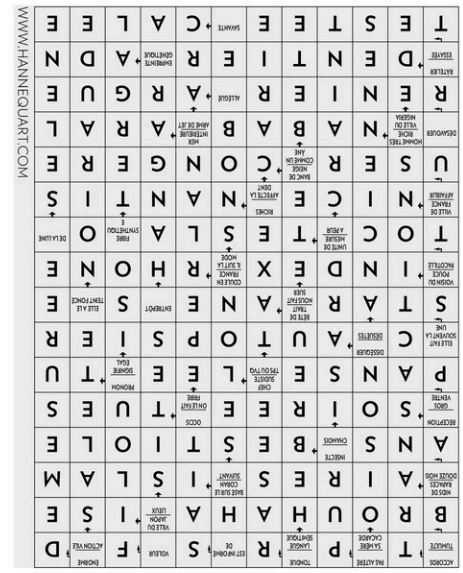


ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

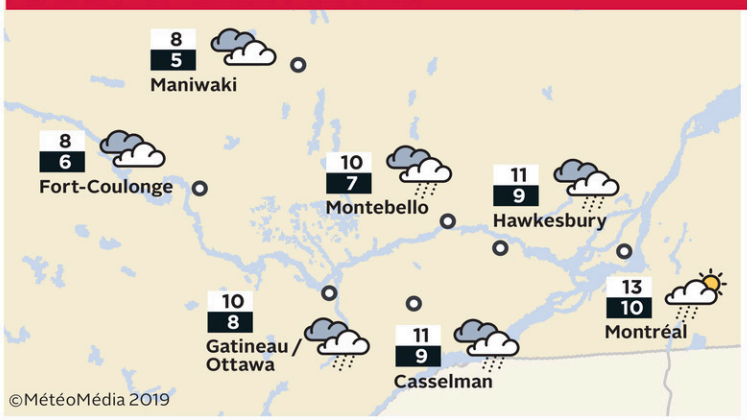


Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Mèche de cheveux sous le chapeau de l'homme. • 2 Le col de chemise est moins large. • 3 Revers de la jambe droite du pantalon. 4 Une rayure en moins sur la jambe gauche du pantalon. 5 Dallage complété sous les pieds de l'homme. • 6 Fil de suspension de l'écriteau. • 7 La base de la rampe de l'escalator a été modifiée. 8 Mur incomplet à droite de la porte.



COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 12
Min. 5
Pluie
Précipitations : 90 %
Vents légers

Samedi
Max. 7
Min. 2
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Vendredi
Max. 5
Min. 1
Averses
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 35 km/h

Dimanche
Max. 7
Min. 0
Averses
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 16 km/h

AILLEURS

Cornwall	Bruine	12	10
Francfort	Beau	9	0
Kennebunkport	Averses	16	13
Kingston	Averses	12	10
La Havane	Averses	30	24
Londres	Variable	12	9
Mont-Tremblant	Nuageux	8	5
New York	Bruine	17	16
Orlando	Orages	31	23
Paris	Averses	11	9
Québec	Averses	14	7
Saguenay	Bruine	7	4
Sherbrooke	Bruine	14	11
Sudbury	Variable	6	2
Toronto	Pluie	8	7
Trois-Rivières	Averses	14	9
Washington	Nuageux	22	18

LE SOLEIL

7h38 17h52
Durée du jour : 10h14

LA LUNE
Lever : 10h26 Coucher : 19h52
04 nov. 12 nov. 19 nov. 26 nov.

ALMANACH

Maximum hier	18,0°
Minimum hier	4,9°
Normale le jour	9,1°
Normale la nuit	-1,0°
Record max	18,9°/1971
Record min	-5,0°/1967
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	113,5 mm
Ce mois-ci l'an dernier	40,7 mm
Cet hiver	113,5 mm
L'hiver dernier	40,7 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
meteomedia.com/video
DÉCOUVREZ-EN PLUS

les petites annonces 613 562-0222 1-800-267-9555

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 / Courriel : petitesannonces@gcmedias.ca

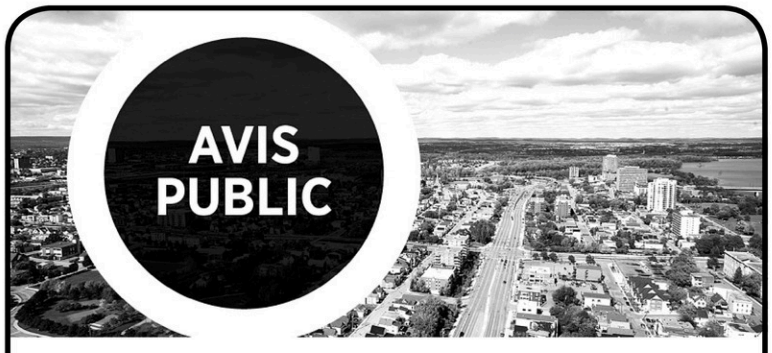
Toute annonce reçue avant 17 h 30 du lundi au vendredi sera publiée le lendemain. Toute annonce pour publication le lundi devra être reçue avant 17 h 30 le vendredi. Ces heures s'appliquent également pour les annulations, les modifications et les prolongations d'annonces. Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 48 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance et aucun remboursement ne sera émis pour tout crédit d'annonce de moins de 5,00 $.

ABONNEMENT **LIVRAISON À DOMICILE : 309,40 $ pour 52 SEMAINES payable à l'avance, 6,30$/semaine** payable au camelot. 613 562-0555 / 1-800 267-6961. Tous ces tarifs n'incluent pas les taxes. Toute transaction pour le lendemain pour votre abonnement papier doit être reçue avant 14 h du lundi au vendredi et avant 11 h le vendredi pour le samedi.

NÉCROLOGIE : PAGES SUBSÉQUENTES AUX PETITES ANNONCES

«À : **Erika Connelly** SOYEZ AVISÉ qu'une demande en dommage-intérêt suite à la résiliation du bail portant le numéro **# 2733341** concernant le logement situé au **899 boul. du Plateau App. 3 Gatineau (Québec) J9J 1Y4** a été intentée contre vous à la Régie du logement au 170, rue Hôtel de ville bureau 4.100.»

«À : **Sylvain Madore** SOYEZ AVISÉ qu'une demande en dommage-intérêt suite à la résiliation du bail portant le numéro **# 2872385** concernant le logement situé au **21, De Navarre App. 1 Gatineau (Québec) J8P 7T1** a été intentée contre vous à la Régie du logement au 170, rue Hôtel de ville bureau 4.100.»



Entrée en vigueur des règlements numéros 300-27-2019 et 501-51-2019

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la Ville de Gatineau à sa séance du 22 octobre 2019 a adopté les règlements suivants :

- **Règlement numéro 300-27-2019** modifiant le Règlement numéro 300-2006 concernant la circulation et le stationnement dans les limites de la ville de Gatineau afin d'interdire les dépôts de neige sur les immeubles publics
- **Règlement numéro 501-51-2019** modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 501-2005 dans le but d'abroger les articles 52.3 et 52.4 concernant les exigences relatives aux documents accompagnant les demandes et les versements de subventions dans le cadre du programme Rénovation Québec (PRQ).

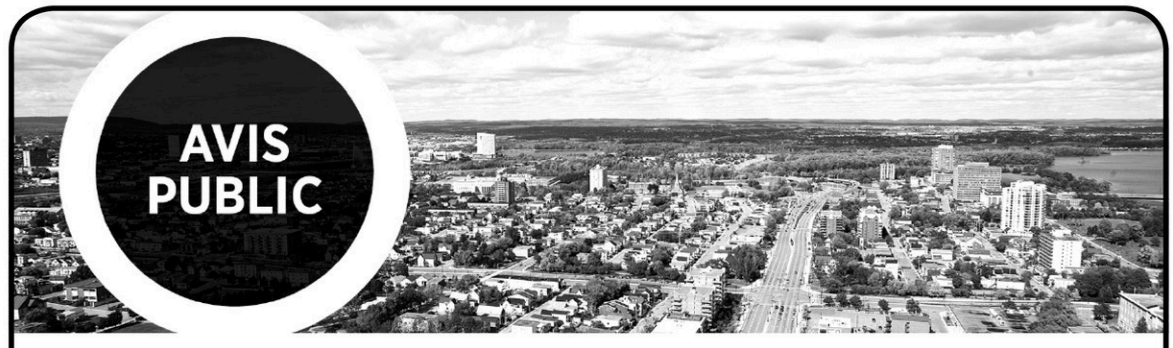
AVIS PUBLIC est aussi donné que ces règlements entrent en vigueur le jour de publication du présent avis et les personnes intéressées peuvent le consulter au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5e étage, Gatineau, durant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Veuillez noter que tous les avis du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse gatineau.ca/avispublics.

Gatineau, le 30 octobre 2019

L'assistante-greffière,
Me Séléna Beaumont-Demers

Ville de Gatineau



Examen de conformité au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau

AVIS à toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Gatineau intéressées par le règlement suivant :

SECTEUR D'AYLMER

- **Règlement numéro 502-315-2019** modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'agrandir les limites de la zone C-16-082 à même une partie de la zone C-16-079 – District électoral d'Aylmer

OBJET DU RÈGLEMENT :

Agrandir la zone C-16-082 afin d'inclure la totalité du lot 2 885 493, dont une partie est actuellement située dans la zone commerciale C-16-079, de façon à ce que les propriétés situées aux 71 et 79 rue Principale et 49-51, rue Bancroft soient situées dans la même zone.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 22 octobre 2019, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a adopté le règlement numéro 502-315-2019.
2. Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Gatineau peut demander, par écrit, à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau.
3. La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec, à l'adresse ci-dessous mentionnée, dans les 30 jours qui suivent la date de publication du présent avis.

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

À défaut d'une demande d'avis de conformité respectant les exigences de la présente, le règlement cité ci-dessus sera réputé conforme au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau à compter de l'expiration du délai pour déposer une telle demande à la Commission municipale du Québec.

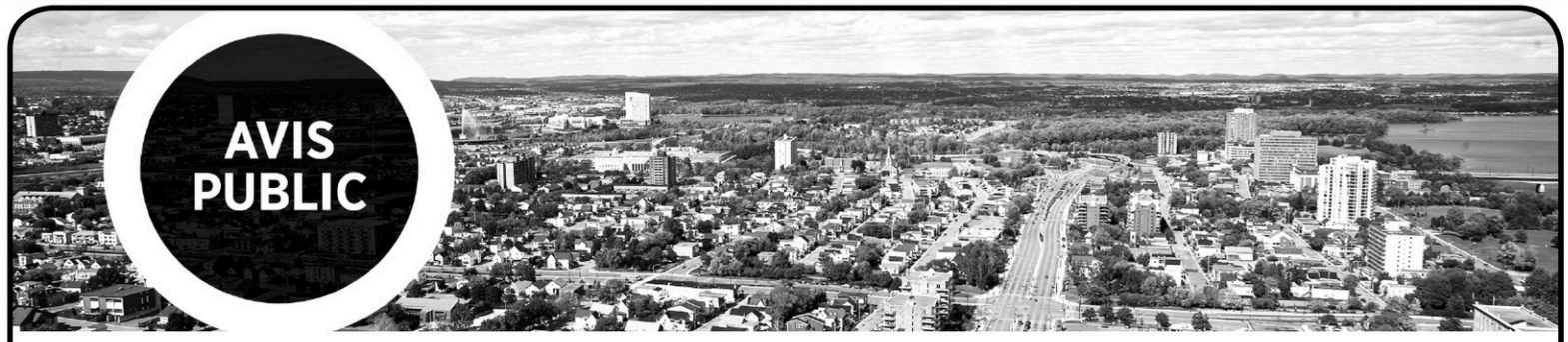
4. Si la Commission municipale du Québec reçoit d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville de Gatineau, une demande d'avis de conformité faite à l'égard du règlement dans le délai prescrit à l'article 3, la Commission doit, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai, donner son avis sur la conformité de ce dernier pour lequel une demande d'avis sur la conformité aura été déposée au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau.
5. Ce règlement est disponible pour consultation au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5e étage, Gatineau aux heures d'ouverture des bureaux, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Également, vous pouvez communiquer avec le Service du greffe pour toute information au 819 243-2345, poste 7186.

Veuillez noter que tous les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse gatineau.ca/avispublics.

Gatineau, ce 30 octobre 2019

Me Séléna Beaumont-Demers
Assistante-greffière

Ville de Gatineau



Assemblée publique de consultation

Sur un projet de modifications du Règlement de zonage numéro 502-2005 et sur un projet de modifications relatif aux usages conditionnels numéro 506-2005

Où :

Salle Gatineau, Maison du citoyen, 1er étage, 25, rue Laurier, Gatineau

Quand :

Mardi 12 novembre 2019, à 18 h

QUI PEUT PARTICIPER?

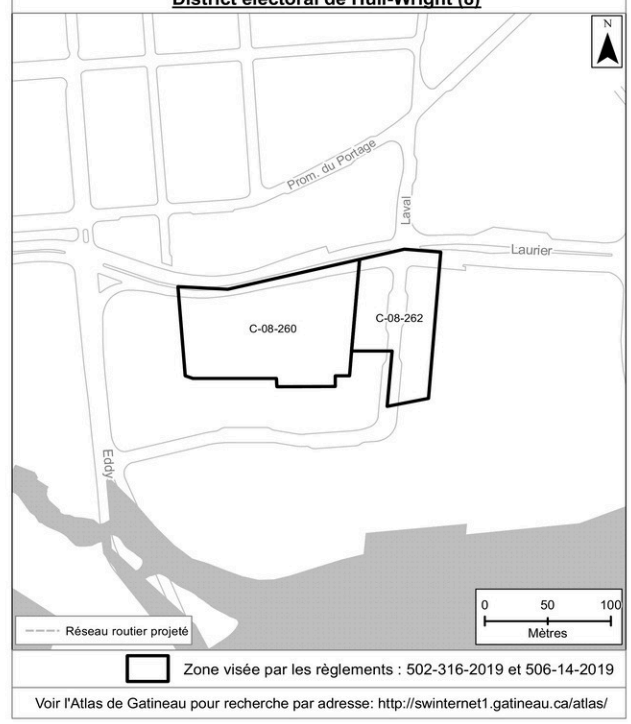
Toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées.

SECTEUR DE HULL

- **Projet de Règlement numéro 502-316-2019** modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de créer la zone C-08-274, à même une partie des zones C-08-260 et C-08-262 - District électoral de Hull-Wright
- **Projet de Règlement numéro 506-14-2019** modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 506-2005 dans le but d'assujettir, à l'intérieur de la zone C-08-274, l'usage entreposage intérieur temporaire ainsi que les usages de catégories commerciales au rez-de-chaussée donnant sur la rue Laurier - District électoral de Hull-Wright

Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, c'est-à-dire que les citoyens peuvent s'opposer à ces modifications.

RÈGLEMENTS NUMÉROS 502-316-2019 et 506-14-2019
Secteur de Hull
District électoral de Hull-Wright (8)



Voir l'Atlas de Gatineau pour recherche par adresse: http://swinternet1.gatineau.ca/atlas/

OBJET DES RÈGLEMENTS :

Permettre la création de la zone commerciale C-08-274, à même une partie des zones C-08-260 et C-08-262, afin d'assujettir à une évaluation, dans cette zone commerciale C-08-274, l'usage d'entreposage intérieur temporaire ainsi que les usages de catégories commerciales situés dans un local au rez-de-chaussée donnant sur la rue Laurier.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 22 octobre 2019, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a adopté les projets de règlement numéros 502-316-2019 et 506-14-2019 mentionnés ci-dessus.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **le 12 novembre 2019 à 18 h**, dans la salle Gatineau de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau.
3. Au cours de cette assemblée publique, un membre du Comité consultatif d'urbanisme expliquera les projets et leurs effets. Il entendra les citoyens et les organismes qui désirent s'exprimer.
4. Après l'assemblée publique de consultation, ces projets feront l'objet d'un avis public invitant les personnes habiles à voter à formuler une demande d'ouverture de registre et précisera la procédure référendaire.
5. Ces projets sont disponibles en tout temps, avant le jour de l'assemblée publique. Ils peuvent être consultés au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5e étage, Gatineau, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Communiquer avec le Service du greffe pour toute information relative à ces projets en composant le 819 243-2345, poste 7186.
6. Tous les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse gatineau.ca/avispublics. Consulter le règlement de zonage pour toute information reliée aux usages et aux zones à l'adresse gatineau.ca/zonage.

Gatineau, ce 30 octobre 2019

Me Séléna Beaumont-Demers
Assistante-greffière

Ville de Gatineau

IMMOBILIER VENTE

2686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

Édifice à louer pour bureau-commerce,
1,800 pi2 incluant garage-entrepôt,
13 rue Dumas, Gatineau (secteur Hull)
819-777-3877 poste 220

2687 Terrains, terres et fermes à vendre



TERRAINS à vendre, bord de l'eau à St-Sixte, lac privé, bateau sans moteur, idéal pour préretraité, possibilité de financement, 819-665-7361, 819-210-0162, 819-664-0351.

IMMOBILIER LOCATION

2737 Logements à louer Aylmer

1-2-3-4 CHAMBRES, Aylmer/Hull avec balcon, 750$ et +, sans tapis, prises lav./séch., stat., près arrêt autobus et centre d'achats, André : 819-639-7757.

2738 Logements à louer Gatineau

★ ★ ★

1 ET 2 chambres, près Promenades, chauffés, éclairés, 2 appareils, buanderie, pas d'animaux, asc. 680$ et +. 819-561-3324

2 CHAMBRES, près du Rapibus, chauffé, poêle/ réfrig., pas d'animaux, non-fum., 725$, 1er déc., références, **819 213-1237**

3 CHAMBRES non ch. non écl.
semi s/sol, libre, 750$/mois, 819 986-5352

2741 Logements à louer Hull

★ ★ ★

1, 2 ET 3 chambres, Cité-des-Jeunes, 2 appareils, remise, stat., pas d'animaux, 675$ +. Tél. :819-328-4845, 819-328-4704.

LIBRE, 1er déc. 765$ 2 chambres, chauffage, eau ch. inclus. 1 espace de stationnement ext. Buanderie gratuite, cuisinière , réfrig. **33 Boul. Alexandre-Taché,**
susane lizotte (819) 360-7044
susanecousineau@me.com

2745 Logements à louer Val-des-Monts

2 CHAMBRES, 1 s/bains, rénové, grand terrain, 900$ + Hydro, libre, 613-878-7979.

2746 Logements à louer Autres secteurs

105 PAPINEAU (Plaisance) 4½, 2 chambres, pas d'animaux, 1 stat, non ch./écl.
819 5953-6287 ou 819 639-1663.

À LOUER – 780$, Thurso, QC
2 CHAMBRES, récement peint, clim., non-fum., pas d'animaux, un stat., pas Inclus : Hydro et chauffage, appareils de cuisine, lav./séch., 613-890-5622

2761 Chambres à louer

10 MIN.de Hull, à la campagne, meublée, tout incl., non-fum.,jour/sem./mois 819-329-8070

1 CHAMBRE, tout inclus, propre, à partir de 400$, 819-598-1007.

CHAMBRE à louer, près des Promenades, tout inclus. 400$, libre. 819 246-9734

GATINEAU, 1403 St-Louis, Internet et câble inclus, environnement sobre,à partir de 495$.
819 328-4973.

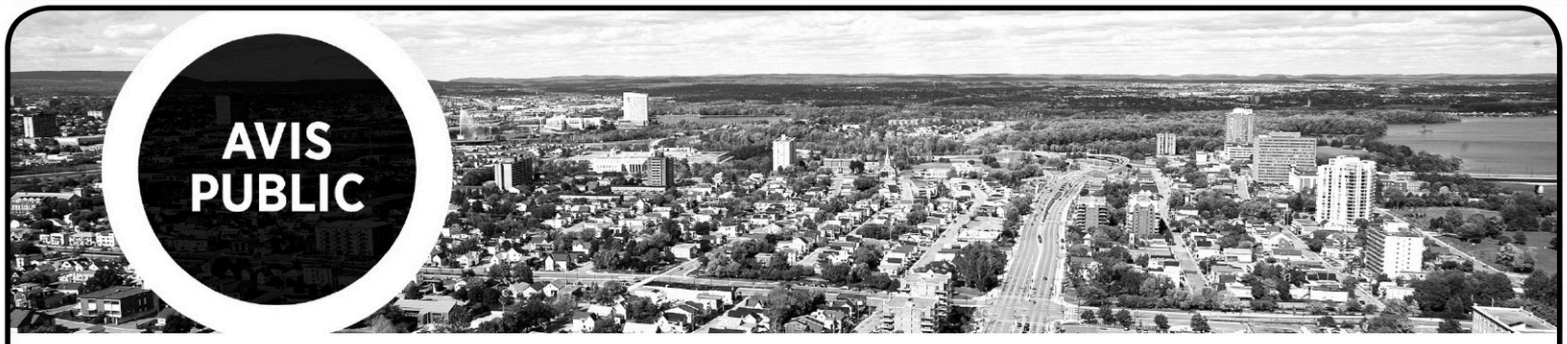
Nouvelle annonce !

GATINEAU, bord de l'eau, personne fiable, tout incl., libre, 400$, non fum.,819-568-4004

MEUBLÉE, près des Promenades, cuisine, salon, câble, Internet, laveuse, sécheuse, secteur tranquille, 450$. 819-923-7537.

2762 Maisons à louer

HULL, 65 Dumas, maison à louer, 1 ch. divisible, 700$ nég., tout inclus, 819 776-1561.



Demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels

Cet avis est publié en vertu des dispositions des articles 145.6 et 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et 345 de la Loi sur les cités et villes.

Le 19 novembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Gatineau statuera sur les demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels suivantes :

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 502-2005

SECTEUR D'AYLMER

- **124, rue de Bordeaux (District électoral d'Aylmer), régulariser l'implantation d'un garage attaché**

La demande de dérogation mineure vise à :

- réduire la marge latérale minimale de 1,5 m à 0,85 m.

- **215, rue Nancy-Elliott (District électoral de Deschênes), construire un bâtiment commercial destiné à un service de garderie**

La demande de dérogations mineures vise à :

- autoriser la localisation de l'aire de stationnement dans la cour avant;
- augmenter du nombre maximal de cases de stationnement de 8 à 14 cases.

- **13, chemin Vanier (District électoral de Deschênes), construire une habitation trifamiliale en structure isolée**

La demande de dérogations mineures vise à :

- augmenter le nombre d'étages maximal de 3 à 5;
- réduire la marge avant minimale de 4,52 m à 4,3 m;
- augmenter le rapport « espace bâti/terrain » maximal de 0,3 à 0,35.

SECTEUR DE GATINEAU

- **86, rue de Toulouse (District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital), transformer une habitation trifamiliale en habitation multifamiliale de six logements**

La demande de dérogations mineures vise à :

- réduire la distance minimale entre un espace de stationnement et une ligne de rue de 3 m à 0,75 m;
- réduire la largeur minimale de la bande gazonnée bordant un espace de stationnement du côté d'une ligne de rue de 3 m à 0,75 m;
- réduire la distance minimale entre un espace de stationnement et le mur d'un bâtiment abritant une habitation multifamiliale de 6 m à 1,8 m;
- permettre l'empiétement d'un accès au terrain et d'une allée d'accès devant la façade d'une habitation multifamiliale de 0 % à 18 % de sa largeur;
- permettre l'empiétement d'un espace de stationnement devant la façade d'une habitation multifamiliale de 0 % à 60 % de sa largeur.

RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 506-2005

SECTEUR D'AYLMER

- **215, rue Nancy-Elliott (District électoral de Deschênes), autoriser un service de garderie**

La demande d'usage conditionnel vise à :

autoriser un service de garderie permettant d'accueillir 80 enfants.

Toute personne intéressée pourra être entendue lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Gatineau à la salle Jean-Despréz de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, le 19 novembre 2019 à 19 h, relativement à ces demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels.

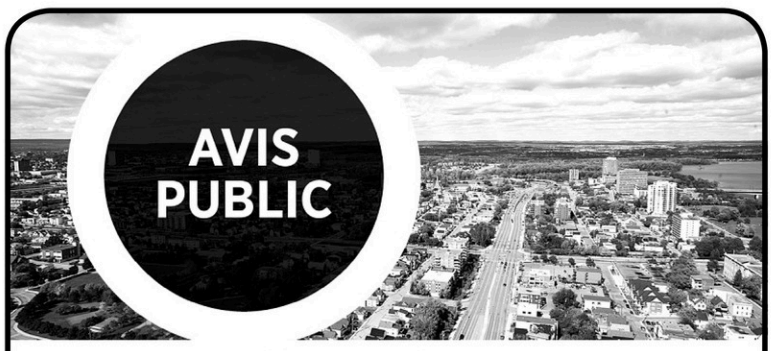
Pour plus d'information, composez le 311.

Les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau au gatineau.ca/avispublics.

GATINEAU, 30 octobre 2019

Me Séléna Beaumont-Demers
Assistante-greffière

Ville de Gatineau



Entrée en vigueur

AVIS PUBLIC est donné que lors du conseil municipal du 22 octobre 2019 a adopté par la résolution CM-2019-653 la modification du règlement suivant :

- **Règlement numéro 516-10-2019** pour la mise en place du programme Rénovation Québec 2019-2020 de la Ville de Gatineau

L'article 34 (Tableau 2 et le dernier alinéa) et l'annexe III règlement numéro 516-10-2019 concernant le programme Rénovation Québec ont été approuvés le 25 octobre 2019 par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Veuillez noter que tous les avis publics du Service du greffe sont publiés sur le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse : gatineau.ca/avispublics

GATINEAU, ce 30 octobre 2019

Me Séléna Beaumont-Demers
Assistante-greffière

Ville de Gatineau

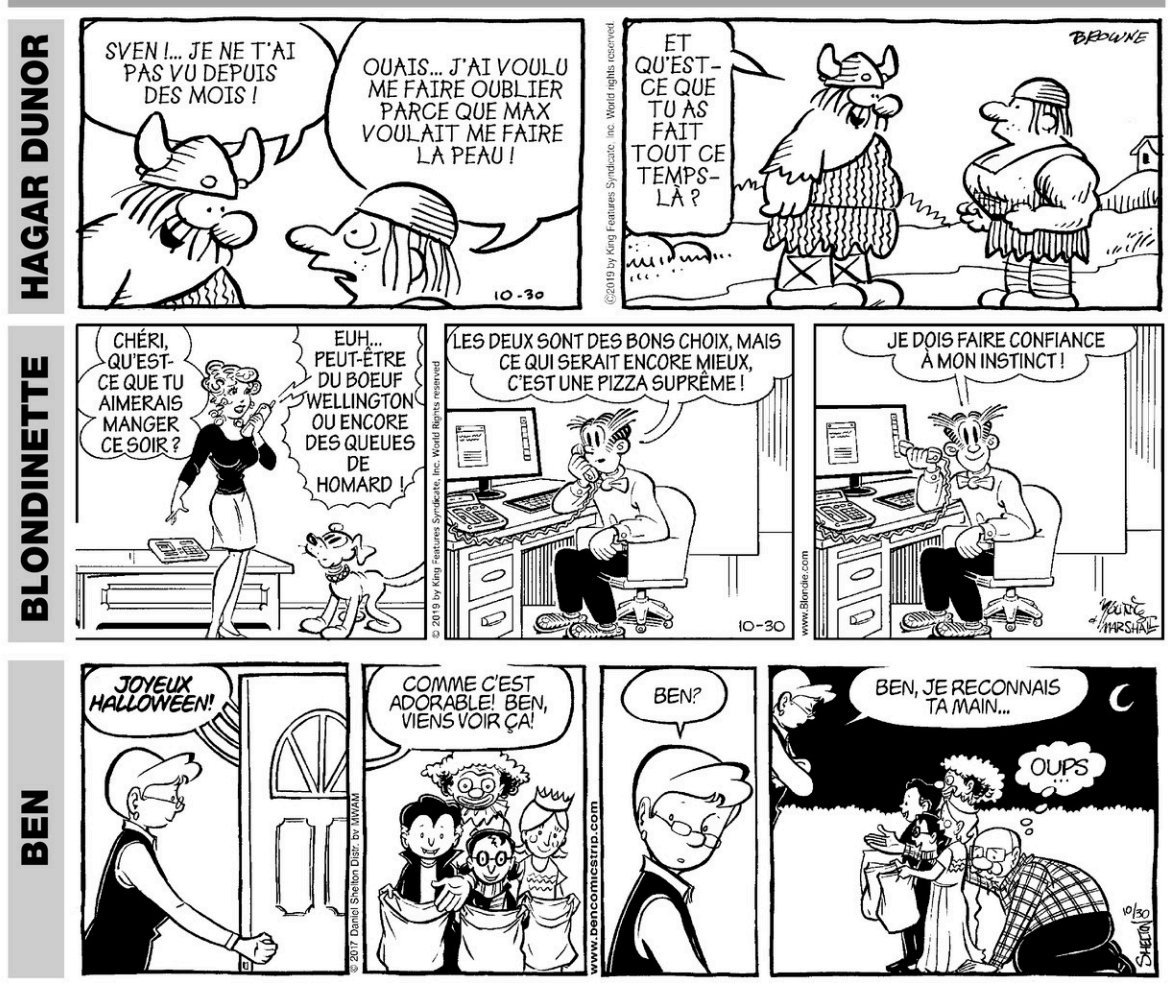
AQETA
Association québécoise des troubles d'apprentissage
moi aussi JE VAIS RÉUSSIR
Le droit d'apprendre depuis 1966
www.aqetaoutaouais.qc.ca

The Ottawa Hospital | L'Hôpital d'Ottawa

LE COMPTOIR D'INFORMATION A BESOIN DE BÉNÉVOLES!
Pour en savoir plus sur le bénévolat à l'Hôpital d'Ottawa, téléphonez-nous au Services bénévoles
613 737-8094

Les petits bonshommes

30/10/2019



2766 Résidences et centres d'accueil

RÉSIDENCE, à louer 55 ans et +, pour "snow birds", voyageant l'hiver, résidence meublée, min. (6 à 7 mois) ou discutable, en Outaouais à 20 min. de Gatineau. Impeccable, situé au bord d'une jolie petite rivière, bienvenue aux aimants de la nature, garage chauffé, cuisine moderne fonctionnelle avec beaucoup de rangement, ch. lit Queen, salle de séjour pouvant servir d'une seconde ch., salon avec divan lit, s/bain avec douche, lav./séch., véranda avec moustiquaire, terrasse ext. avec foyer et station pour le BBQ., non-fum., aucun animal, 1,300$ non ch./écl., Wi-Fi disp.
Pour photos : ventesetplus@gmail.com

2767 Bureaux et locaux à louer

365 GRÉBER

près de La Gappe, locaux disponibles,1973 pi² et 2500 pi², avec beaucoup de fenêtres. Adrien LeBlanc : 819 568-5151, poste 303.

Nouvelle annonce !

ENTREPÔT à louer, **réfrigéré 375 pi2** avec espace **congelé 300 pi2**, maintenant disponible, 2 quais de chargement pour camions lourds, **très bonne location** dans secteur Gatineau. Patrick : 613-223-1027

GATINEAU, face Promenades, 46 Savane, 500-1,000 à 3,000 pi2, 819-568-8815

SERVICES ET EXPERTS

2787 Argent à prêter

ATTENTION
PRÊTS 2e hypothèque, aucune évaluation requise, service rapide.
819-773-1440

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

2791 Entretien et travaux domestiques

FEMME de ménage 20 ans d'exp., rés./comm., Outaouais, réf. 819 592-7006

NETTOYEUR YVON Lavage de tapis, vitres, sofa, etc. Service complet d'entretien d'édifices. 30 ans d'exp., 819-568-5777



Demande pour tenir un registre

(procédure pour demander la tenue d'un référendum)
Pour l'un ou l'autre des deux projets décrits ci-dessous

VOUS ÊTES	ET DONT L'ADRESSE EST	ET EN DATE DU 22 OCTOBRE 2019
• Une personne physique domiciliée OU • Le propriétaire d'un immeuble OU • L'occupant d'un établissement d'entreprise	SITUÉE DANS UNE ZONE VISÉE OU UNE ZONE CONTIGUË (voir le croquis et les détails ci-dessous)	Vous avez ce droit si : • Vous remplissez toutes les conditions énoncées à **l'article 2 ci-dessous**

TROIS FAÇONS DE VÉRIFIER SI VOUS FAITES PARTIE D'UNE ZONE VISÉE OU D'UNE ZONE CONTIGUË :

- Consultez l'avis public complet ci-dessous.
- Consultez le site Web à l'adresse gatineau.ca/avispublics.
- Communiquez avec le Service du greffe :
  - o En vous présentant en personne : Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5e étage, Gatineau
    Heures d'ouverture : 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.
  - o Par téléphone : 819 243-2345, poste 7186.

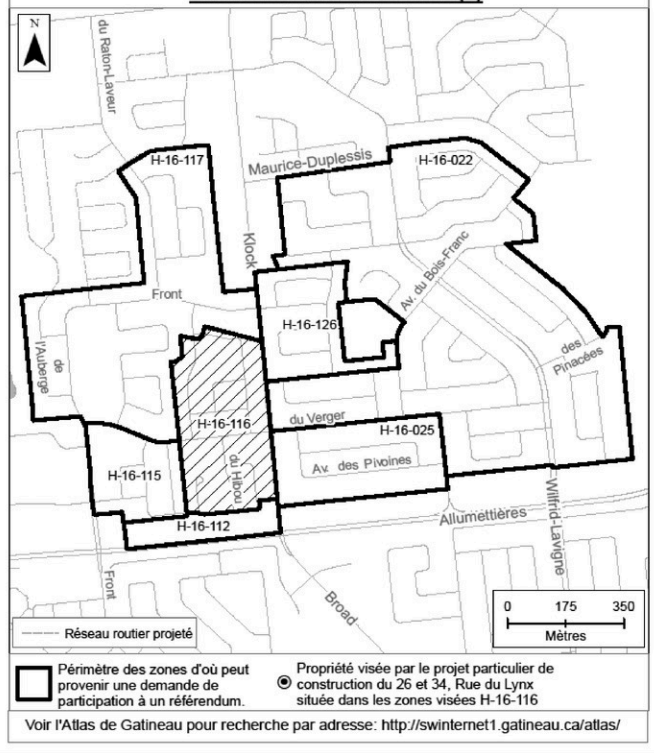
AVIS est donné de ce qui suit :

À sa séance tenue le 22 octobre 2019, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a adopté les secondes résolutions des projets particuliers de construction suivants :

SECTEUR D'AYLMER

- **Seconde résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble** – Régulariser la marge arrière de deux habitations unifamiliales en structure contiguë - 26 et 34, rue du Lynx - District électoral de Lucerne

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION
Secteur d'Aylmer
District électoral de Lucerne (2)



Voir l'Atlas de Gatineau pour recherche par adresse: http://swinternet1.gatineau.ca/atlas/

OBJET DU PROJET PARTICULIER :

Réduire la marge arrière exigée de 7 m à 6,5 m pour l'habitation située au 26, rue du Lynx et à 6,6 m pour l'habitation située au 34, rue du Lynx, de façon à régulariser la marge arrière des deux immeubles.

- **Description des zones**

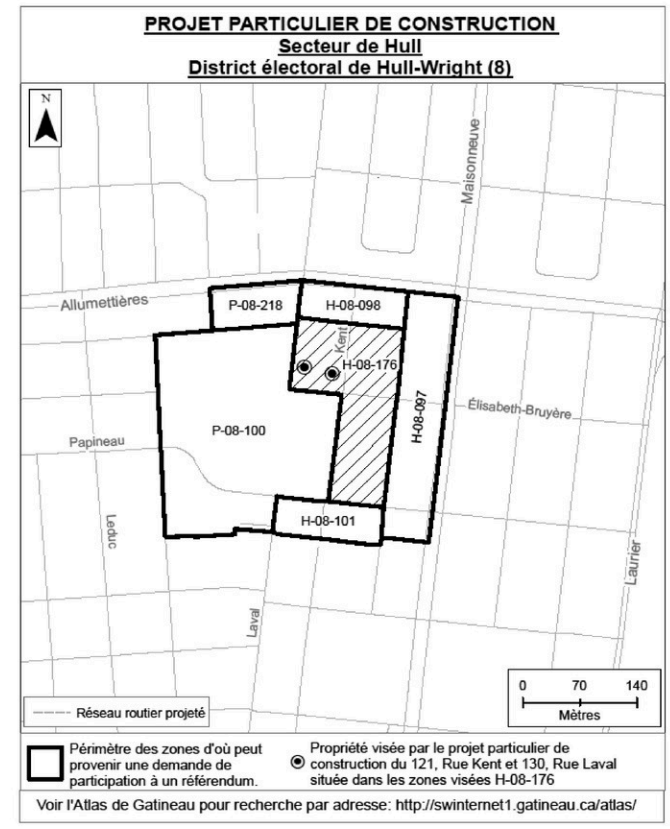
  La seconde résolution du projet particulier de construction pour les 26 et 34, rue du Lynx vise la zone H-16-116. Voir le plan illustré ci-dessus.

  Des demandes pour tenir un registre peuvent être déposées relativement à la résolution. Ces demandes peuvent provenir de la zone visée H-16-116 ou d'une des zones contiguës H-16-022, H-16-025, H-16-112, H-16-115, H-16-117 et H-16-126 et visent à ce que la résolution soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle la résolution s'applique, ainsi que de celles de toute zone contigüe d'où provient une demande. Une demande à l'égard cette résolution doit être valide. (Les conditions de validité d'une demande sont décrites ci-dessous.)

SECTEUR DE HULL

- **Seconde résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble** – Construire un projet résidentiel intégré de 20 logements - 130, rue Laval et 121, rue Kent - District électoral de Hull-Wright

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION
Secteur de Hull
District électoral de Hull-Wright (8)



Voir l'Atlas de Gatineau pour recherche par adresse: http://swinternet1.gatineau.ca/atlas/

OBJET DU PROJET PARTICULIER :

Permettre la construction d'un projet résidentiel intégré de 20 logements ayant les caractéristiques suivantes :

- Le nombre de bâtiments constituant le projet résidentiel intégré est de 2;
- Le nombre minimal de logements par bâtiment est d'un seul;
- La largeur du terrain est de 20 m;
- La superficie des aires d'agrément est de 90 m^2 pour 20 logements.

Le premier bâtiment du projet résidentiel intégré situé au 130, rue Laval est occupé par une habitation multifamiliale, selon les dispositions suivantes :

- Le nombre d'étages est de 5;
- La marge arrière est de 1,5 m;
- La marge latérale droite est de 0,5 m;
- La largeur de l'allée d'accès de circulation intérieure à double sens dans le stationnement est de 4,5 m.

Le deuxième bâtiment occupé par une habitation unifamiliale au 121, rue Kent, présente la caractéristique suivante :

- La largeur des bandes paysagères en bordure de l'allée d'accès est de 0 m.

- **Description des zones**

  La seconde résolution du projet particulier de construction pour les 121, rue Kent et 130, rue Laval vise la zone H-08-176. Voir le plan illustré ci-dessus.

  Des demandes pour tenir un registre peuvent être déposées relativement à la résolution. Ces demandes peuvent provenir de la zone visée H-08-176 ou d'une des zones contiguës H-08-097, H-08-098, H-08-101, P-08-100 et P-08-218 et visent à ce que la résolution soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle la résolution s'applique, ainsi que de celles de toute zone contigüe d'où provient une demande. Une demande à l'égard cette résolution doit être valide. (Les conditions de validité d'une demande sont décrites ci-dessous.)

suite...

...suite

1. Procédure d'une demande pour tenir un registre

Les secondes résolutions concernant les deux projets particuliers de construction sont identiques aux premières résolutions. Ces secondes résolutions contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que ces résolutions soient soumises à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions des secondes résolutions peuvent être obtenues au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5e étage, Gatineau, aux heures d'ouverture des bureaux, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

2. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

a) être formulée par écrit – un formulaire par zone est souhaitable – les personnes intéressées de la même zone sont invités à signer sur le même formulaire;

b) indiquer clairement la zone d'où elle provient et la disposition des secondes résolutions des projets particuliers de construction et qui en font l'objet;

c) être reçue, **au plus tard le 7 novembre 2019**, au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5e étage, Gatineau, **avant 16 h 30**;

d) être signée par au moins 12 personnes intéressées de la même zone OU par au moins la majorité des personnes intéressées dans cette zone si leur nombre n'excède pas 21.

Note : La zone doit être identifiée et numérotée distinctement.

3. Personnes intéressées

Est une personne intéressée, toute personne qui remplit, le mardi 22 octobre 2019, les conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée dans une zone visée ou dans une zone contiguë concernée, et depuis au moins six mois au Québec;

ou

- Être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise dans une zone d'où peut provenir une demande;

et

- N'être frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Dans le cas d'une personne physique : être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire aux copropriétaires d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise : être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme la seule ayant le droit de signer la demande en leur nom. La personne désignée doit, le mardi 22 octobre 2019, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le mardi 22 octobre 2019, et au moment d'exercer ce droit, est majeure, de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4. Absence de demande

Si aucune demande valide afin de tenir un registre n'est reçue, les dispositions des secondes résolutions seront réputées être approuvées par les personnes habiles à voter.

5. Consultation des secondes résolutions des projets particuliers de construction

Les secondes résolutions peuvent être consultés au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5e étage, Gatineau, aux heures d'ouverture des bureaux, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Vous pouvez communiquer avec le Service du greffe pour toute information en composant le 819 243-2345, poste 7186.

6. Veuillez noter que tous les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Internet de la Ville de Gatineau à l'adresse gatineau.ca/avispublics. Également, vous pouvez consulter le règlement de zonage pour toute information reliée aux usages et aux zones à l'adresse gatineau.ca/zonage.

Gatineau, ce 30 octobre 2019

Me Séléna Beaumont-Demers
Assistante-greffière

Ville de Gatineau

2793 Chauffage, électricité, climatisation et plomberie

A LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES PIERRE CHARLEBOIS INC.
Électricité, chauffage, climatisation
À votre service depuis 30 ans
Évaluation gratuite. 819-568-4034

facebook/LeDroitca

2795 Réparation, rénovation et construction

RÉNOVATIONS tous genres, finition de s/sol, plancher bois franc / flottant céramique, peinture, joints. Bernard, 819-665-2980.

ALCOOLIQUES ANONYMES
Hull-Ottawa-Aylmer
819 595-1916
Gatineau 819 561-2002

2796 Toitures

Nouvelle annonce !
COUVREURS Ray Matte & Fils
30 ans d'exp., estimation gratuite.
Toiture : bardeaux d'asphalte, tôle, etc.
819-663-3718

TOITURES Varin ROOFING 819 351-7647

INSTALLATION de toitures garanties à vie, bardeaux ou métal, financement disponible R.B.Q.,819 351-7647

2797 Paysagement et services extérieurs

PISCINE HORS-TERRE, installation, réparations, déménagement, changement de toile. 32 ans d'exp. Yvon : 819 281-0026

2798 Déneigement

DÉNEIGEMENT secteur Hull, stat., marches et trottoirs, Sylvie 819-921-2542

2799 Déménagement, transport et entreposage

DÉMÉNAGEMENT R. MAJOR
Local et longue distance, 24/7, 819 743-5080.

SERVICES PERSONNELS

2818 Ésotérisme et cartomancie

45 ans d'expérience, **MADAME BÉ**
Clairvoyante, 514 928-9355, 613 759-0502
https://madamebe.ca

2819 Messages personnels

100% CANDY. Un brin de folie!
Privé, discret, propre, accès douche.
9 h à 21h, ❤ 819 931-4226 ❤

100% DÉLICE CHOCOLATÉ, discret et privé, accès douche Talya 873 880-1909

++ 1 HEURE de détente, masseur pour homme, 819-773-3619, Jean

❤ À COUPER LE SOUFFLE ❤ Femme de 40 ans avec un corps de rêve Véronique (Thurso) 819 968-1204.

❤ ❤ BECKY ❤ ❤
819 968-7755

DÉLICIEUSE BEAUTÉ Bonne à croquer, Mélodie : 819 635-8474

Doux et sensuel pour passer un moment de détente. Plaisir et douceur.Bienvenue Femme. 819 388 5579 (serv. 24h)

ISABELLE pour homme 30 ans et +. Endroit privé à Hull. 819-271-5176.

KRYSTEL
Quarantaine, accès douche, 819-329-8526

EMPLOIS

2834 Offres d'emploi

AGENT TÉLÉMARKETING demandé(e) travail de jour pour ventes. Appelez Sylvain, **819 893-0782**.

AVANT LE 2 NOVEMBRE recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours sans les reprendre
(formulé par 66 médecins spécialistes)
819-643-8470
www.maigrirenforme.com

BARMAN(MAID) bilingue avec expérience, les jeudis soir et sur appel pour le **Pop-O-Bar**.
Envoyer C.V. à : **frankb@leforum.ca**

BESOIN de personnes avec exp. pour le nettoyage à sec dans tous les postes incluant conducteur. Présentez-vous au nettoyeur Villeneuve 78 bl. St-Joseph Gatineau, J8Y 3W4

CHARPENTIER, menuisier commercial, CCQ Québec, 819 208-3555.

CONCIERGE, résident, avec exp., entretien, 2 chambres fournies + salaire, 819-328-4845.

DÉMÉNAGEMENT : chauffeur et aide-déménageur, salaire compétitif selon exp. temps plein ou partiel Demander André : au 819 282-0707.

EBOUEURS (h.f.), poste permanent, temps plein, disponibles immédiatement, Claire: 819 776-0175, claire@athenarh.com



À LOUER

819.410.0056 | 613.706.3606

DISPO.	#C.C.	Hull	
IMM.	2	Rue de l'Horizon (tout inclus)	**Condos neufs haut de gamme**
DÉC.	1	677, boul. des Grives (pr. lav./séch., 1 stat.)	
DÉC.	1	2, rue du Cumulus (pr. lav./séch., 1 stat.)	
DÉC.	2 ET 3	Jardins McConnell et Plateau du Parc (pr. lav./séch., 1 stat.)	**ORA II**
JAN.	2	891, boul. du Plateau (pr. lav./séch., 1 stat.)	**Condos de luxe ORA**
JAN.	2	Jardins McConnell et Plateau du Parc (pr. lav./séch., 1 stat.)	**ORA II**
JAN.	2	562, boul. des Hautes-Plaines (pr. lav./séch., 1 stat.)	
FÉV.	3	827, boul. du Plateau (pr. lav./séch., 1 stat.)	**Condos de luxe ORA**
FÉV.	3, 3 + LOFT	595, boul. des Grives (pr. lav./séch., 1 stat.)	**ORA II**
FÉV.	1	615, boul. des Grives (pr. lav./séch., 1 stat.)	
DISPO.	**#C.C.**	**Gatineau**	
NOV.	1	226, rue de Morency (pr. lav./séch., 1 stat.)	
JAN.	3	15, rue de Navarre (pr. lav./séch., 1 stat.)	**Près du Lac Beauchamp**
DISPO.	**#C.C.**	**Ottawa**	
IMM.	1 ET 2	460, boul. St-Laurent (tout inclus)	**Suites luxueuses**
NOV.	1	40, Kirkland (tout inclus)	**Condo haut de gamme**
DÉC.	2	122, Battersea Cr. (6 électros, gym, 1 stat.)	**Kanata**
FÉV.	1	4000, Hungerford Gate (2 électros, buanderie, 1 stat.)	**Kanata**

*Certaines conditions s'appliquent. Sujets à changements sans préavis. RBQ: 8007-6490-04



2834 Offres d'emploi

EMPLOYÉ(E) pour installation d'enseignes, avec ou sans expérience, temps partiel, ou temps plein , permis de conduire requis, 613 769-6252.

GATINEAU PIZZA
SERVEUR(EUSE)
Temps plein et temps partiel, avec exp. Vous présenter avec C.V. entre 16 h et 20 h au 344 rue Main, Gatineau. 819 663-6771.

@LeDroitca

2834 Offres d'emploi

VOUS AVEZ UN DOSSIER JUDICIAIRE ?
- Vous cherchez un emploi ?
- Vous avez besoin d'aide dans votre demande de pardon ?
- Vous voulez retourner aux études ?

Appelez au CPSP
819 776-2777
59, rue Marengère Gatineau
Gratuit – bilingue - confidentiel



À VENDRE

GATINEAU 819.800.5251 | **OTTAWA** 613.704.7160

DISPO.	#C.C.	ADRESSE	
IMM.	1	200, Inlet Private, suite 101, Orléans	Condo
IMM.	2	200, Inlet Private, suite 903, Orléans	Condo
IMM.	2	200, Inlet Private, suite 1005, Orléans	Condo
IMM.	2	200, Inlet Private, suite 1106, Orléans	Condo
IMM.	2	200, Inlet Private, suite 1204, Orléans	Condo
IMM.	2	200, Inlet Private, suite 1504, Orléans	Condo
IMM.	2	200, Inlet Private, suite 1506, Orléans	Condo
IMM.	3	218, rue des Scouts, Gatineau	Maison-jardin
IMM.	2	508, boul. des Grives, suite 2, Gatineau	Condo
IMM.	3	683, boul. des Grives, suite 1, Gatineau	Condo
IMM.	2	108, rue du Stratus, suite 3, Gatineau	Condo
OCT.	1	516, boul. des Grives, suite 2, Gatineau	Condo
OCT.	2	26, rue du Blizzard, Gatineau	Condo
NOV.	2	647, boul. des Grives, suite 2, Gatineau	Condo
DÉC.	3	85, rue Arthur-Graveline, Gatineau	Maison-jardin
JAN.	1	852, boul. du Plateau, suite 1, Gatineau	Condo

*Certaines conditions s'appliquent. Sujets à changements sans préavis. RBQ: 8007-6490-04



2834 Offres d'emploi

Nouvelle annonce !

ISOLATION RED HOT

RECHERCHE
POSEURS D'ISOLATIONS
POSEURS DE NATTES
ET LAINE SOUFFLÉE.,
Pour nos projets de construction au Québec.
Exigences : carte C.C.Q, travaillant et fiable.
Salaire + boni s performance
ENVOYER UN BREF RÉSUMÉ
PAR COURRIEL redhot@bell.net
PAR TÉLÉCOPIEUR (819) 568-1870
OU CONTACTER BENOIT (819) 568-5985
www.isolationredhot.ca

2834 Offres d'emploi

LIVREUR(EUSE) POUR RESTO CHINOIS temps partiel, 216, Montcalm. **613 851-1238**

LOISELLE SPORTS GATINEAU INC.
recherche
1 Commis aux pièces et
1 Mécanicien pour la marine
PONCTUEL, FIABLE, ENTREGENT, SOURIANT, qui aime travailler avec le public. Connaissance des véhicules récréatifs/marines un atout.
Apportez votre C.V
au 776 boul. Maloney Est
Par courriel :
rosie@loisellesports.com
ou par télécopieur : 819 669-9812

BUREAUX ET LOCAUX À LOUER

VOUS CHERCHEZ UN LOCAL POUR VOTRE COMMERCE OU BUREAU ?

NOUS POUVONS VOUS AIDER !

Groupe Heafey

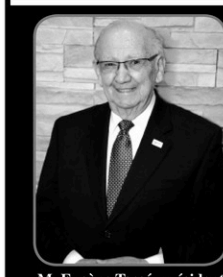
Espaces locatifs de **600 à 30 000 PI CA**
Secteurs de choix : Gatineau - Hull - Aylmer

Dominique Guindon | 819 918-0807 • dguindon@groupeheafey.com
Guy Leblanc |613 851-1790 • gleblanc@groupeheafey.com

IMMEUBLESHEAFEY.COM

Les Immeubles E.T. ASSE

LOCAUX COMMERCIAUX RÉNOVÉS À LOUER
www.etasse.com


M. Eugène Tassé, président

Bienvenue aux courtiers immobiliers

455 Riel : 1 540 pi² et 3 150 pi²
365 Gréber : 2 500 pi²
22 des Flandres : 750 pi²
1160 St-Joseph : 14 200 pi² (à construire)

LOCAUX BIEN SITUÉS!
Adrien LeBlanc 819 568-5151, poste 6

GROENEVELD
LUBRICATION SOLUTIONS BY TIMKEN

INSTALLATEUR TECHNICIEN DE SERVICE

Groeneveld Lubrification Solutions (une société de Timken) est actuellement à la recherche d'un fournisseur dans la région de l'Outaouais pour l'installation de système de lubrification automatique sur des camions, des remorques et des équipements de construction.

Expérience en mécanique requise ainsi qu'une expérience dans les travaux d'entretien et de réparation. Expérience en soudage et en fabrication, un atout. Le bilinguisme est un atout. Les candidats doivent être disposés à voyager et avoir un horaire flexible pour répondre aux besoin des clients.

Groeneveld propose une formation et des avantages rémunérés, des salaires concurrentiels, des incitations supplémentaires pour temps supplémentaires et déplacements et un véhicule de service d'entreprise est fourni.

Faites parvenir votre C.V. par fax au **905 875-2125** ou par courriel à **resumescanada@groeneveld-group.com**

PBS
Depuis 1985

DÉNEIGEMENT SAISON 2019-2020
RECHERCHE

- **Opérateurs:**
  - Backoe-loader
  - Tracteur souffleurs
  - Camions 10 roues
- **Pelleteurs et autres travaux manuels**

(Secteur Hull - Aylmer)
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
RÉMUNÉRATION DE BASE ASSURÉE POUR LA SAISON.

Veuillez communiquer au 819 771-2039 ou rt@pbsconstruction.com

2834 Offres d'emploi

OFFRE D'EMPLOi
Remorquage NRS
est en période de recrutement,
Temps pleins, temps partiel,
jour/ soir / fin de semaine.
Nous recherchons
des chauffeurs de remorqueuses
Candidats recherchés de 22 ans et plus, aucun dossier criminel, bon dossier de conduite, bilingue, ponctuel et responsable, grand sens du service a la clientèle. Expérience un atout. Nous offrons la formation
Les candidats intérressés
peuvent envoyer leur C.V à :
northernroadsideservices@gmail.com
Pour info 819-772-1110

PLOMBERIE LALONDE
RECHERCHE **Plombier** avec expérience pour le service aux clients.
Contactez Daniel ou Sylvain Lalonde,
819-663-6330.

Préposé(e) à la réception de jour ou de-nuit pour motel à Gatineau, temps plein, bilingue, expérience de préférence, faire parvenir votre C.V. à :
chirine@moteladam.com **819-213-3359**

RECHERCHE employé avec expérience pour poser du plywood (en prép. de pose de céramique) dans des constructions neuves à Ottawa. Poste perm., temps plein, stable. Communiquer avec Clermont Dionne 613-899-4368 ou 819-246-4368.

RECHERCHE opérateur, de machinerie de neigement, pelleteur (euse), travaux manuel, doit être disp. pour la saison hivernal, 613-606-5050

RECHERCHE, poseur de système intérieur, spécialisé en charpente de mur extérieur/ mur interieur/ Gypse/ Plafond/ Plâtrage pour Gratte-ciel (High-rise)dans le secteur d'Ottawa. Travail à la pièce (Piece work). Contacter 613 769-3094

Recherche préposé(e) pour prendre soin d'un malade à domicile, les mardi et dimanche 16 h à minuit poss. rempl. Une formation sera donnée sur place. Tel : 819-663-3931

RECHERCHE Tireur de joints pour tour à logement/Highrise (Secteur Ottawa). Travail à la piece/pièce work
Contacter Steve: 613-769-3094.

RESTO-BAR LANCE ET COMPTE
CUISINIER(ÈRE) avec exp. pour les diner et souper, horaire et salaire à discuter. Se présenter avec CV : 62 avenue Gatineau ou télécopieur: 819 568-5799.

SECRETAIRE DENTAIRE, **temps plein,** lundi de jour, mar., merc., jeudi de soir, et un vendredi sur 2 de jour. Envoyer C.V. au dent.buckingham@gmail.com ou par télécopieur au 819-281-6150. Clinique dentaire de Buckingham au 601 av. de Buckingham 819 281-3368.

SERVEUR/EUSE biliingue avec exprience, les fins de semainepour le **Pop-O-Bar**. Envoyer C.V. **à frankb@leforum.ca**

TOITURE GILLES LANGELIER
Recherche installateur de bardeaux et journalier avec expérience. 819 664-9331.

La SECTION Nécrologique

AVIS DE DÉCÈS

SOEUR BRIGITTE AUBIN

(Brigitte-Marie)



Soeur de la Charité d'Ottawa, est décédée à Ottawa, le 26 octobre 2019, à l'âge de 89 ans, dont 62 de profession religieuse. Née à Shawinigan, Québec, elle est la fille de feu Aristide Aubin et de feu Éva Perreault.

Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil son frère Claude (Nicole Houle) ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle fut prédécédée par ses soeurs : Alice (feu Victorin Béland), Jeannette, Cécile, (feu Roland Lafrenière), Yvette, (feu Victorin Béland) Monique, (feu Rodolphe Landry) et par ses frères : Gérald, Germain, (feu Laurette Martel) et Lionel (Gabrielle Landry).

La dépouille reposera à la Maison mère, 27 rue Bruyère, Ottawa, le vendredi 1er novembre 2019 à 13 h. La messe des funérailles sera célébrée en la chapelle le même jour à 14 h.

Une offrande de messe ou un don à Procure des missions É.B., 27 rue Bruyère, Ottawa (ON), K1N 5C9, serait apprécié.

RESPONSABILITÉS
Nettoyer et entretenir l'intérieur et l'extérieur de l'édifice et du terrain environnant, être responsable du fonctionnement de l'édifice, assurer un lien direct avec les locataires et voir à certaines tâches administratives telles que la perception des loyers. Aucune réparation à effectuer.

QUALITÉS REQUISES
- Facilité à communiquer avec la clientèle
- Sens de l'initiative et des responsabilités
- Bonne forme physique
- Connaissance de l'anglais, un atout.

EXIGENCES
Doit demeurer sur les lieux.

OFFRE D'EMPLOI
À COMBLER
POSTES DE CONCIERGE
34-38 & 42 ORLÉANS



Les Immeubles E.TASSE

Acheminez votre C.V. par courriel à **rh@tasse.com** l'attention **d'Anita Bellemare**

WWW.ETASSE.COM

VÉHICULES

2851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.info**

facebook/LeDroitca

CHRYSLER SEABRING, **DÉCAPOTABLE**, 2003, blanc, toit en toile noire (tissu), 495$, 613-764-3455

2852 Camions, utilitaires et fourgonnettes

2005 GMC Savana Cargo, 220 000 km, peut inclure système de réfrigération, vérification mécanique à jour, **7 000$** nég. **819 210-9030**

2856 Véhicules demandés

0.000 - 100,000.00$
Achetons véhicules de tous genres. Fleury Autogroupe, 819-663-5888.

ACHETONS automobiles de 1920 à 2012, $$$ maximum. 819-684-1561.

MARCHANDISES

2873 Divers à vendre

1 À partir de 100$, pr 4 pneus d'hiver usagés, toutes grandeurs, 7jrs, 819 319-2165

4 PNEUS D'HIVER sur jantes **185/65R15** pour KIA, - 300 km, neufs, Valeur 1200$ demande 500$ 819 712-3802

Nouvelle annonce !
4 RIMS 5 troues, 15 pouces, 40$ ch. 819 319-2854.

ENSEMBLE de cuisine en érable comme neuf, 250$, **819-243-8873**

ISOLANT 2pi X 4pi styromousse bleu ou rose 2, 3, 4 po, 4$ à 7$, 819 775-8048.

SPÉCIAL - Tôle neuve galvanisée et prépeinte, différentes longueurs et modèles, fin de ligne, 819-775-8048.

2886 Animaux

CHIOTS American Pitbull Terrier, avec pedigree, 950$. 438 403-3505/ 450 439-8888 **www.bullystylepitbull.com**

PENSION pour chevaux, 5 min. du centre-ville (555 ch. St-Thomas). Très grand pâturage. "Box" int. avec tapis de caoutchouc, tout fourni. 819 663-6683, cell.: 819 665-8252



C'EST AVEC GRANDE TRISTESSE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

M. JEAN AUCLAIR

Retraité de la GRC

décédé le 23 octobre 2019 à l'Hôpital de Hull, à l'âge de 69 ans. Il était le fils de feu René Auclair et de feu Julienne Durand. Outre son épouse Francine Falardeau, il laisse dans le deuil sa fille Marie (Martin Viau) ainsi que ses deux petites-filles : Mathilde et Émilie. Il laisse également sa soeur Christianne (Jean-Marc Couillard), son frère Christian, sa belle-mère Gertrude Falardeau, sa belle-soeur Marie Falardeau (Réjean Genois), son beau-frère Claude Falardeau (Louise Brind'Amour), son grand ami Léo Roy ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire respecter les dernières volontés de Jean afin que la cérémonie soit célébrée en toute intimité.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais 819-568-2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE BOILEAU A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

M. ROGER BOILEAU

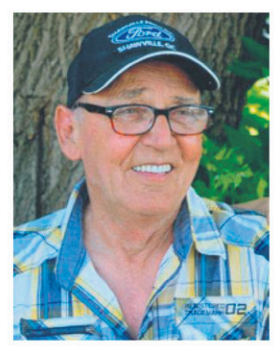
D'Ottawa, est décédé le 24 octobre 2019, à l'âge de 96 ans. Fils de feu Éloi Boileau et de feu Léontine Boileau, il était l'époux de feu Cécile Boileau (Payer). Il laisse dans le deuil ses enfants : Lucie (Marcel Forgues), Michel (Susan Mongeon), Claire (André Côté); ses petits-enfants : Sylvain (Sonia Godin), Céline (Danik Sarazin), Stéphanie (Jon Dobson), Sacha, Marie-Ève (Cory Strangeways), Marc-André, David (Katiane Giroux); et ses arrière-petits-enfants : Camille, René, Bertine, Chase et Arto. Il fut prédécédé par ses frères et soeurs : Lucien, Albert, Léon, Marie-Rose, Françoise, Adrienne, Jeanne, Paul-André, Noël et Gaston.

Un remerciement spécial aux employés du Centre d'accueil Champlain ainsi qu'à Immaculée Wakana de lui avoir prodigué de bons soins et d'avoir veillé sur lui.

Une messe commémorative aura lieu le vendredi 1er novembre 2019 à 10 h 30 en l'église Saint-Louis-Marie-de-Montfort, 749, avenue Trojan, Ottawa. La famille recevra les condoléances à compter de 9 h 45.

En mémoire de M. Roger Boileau, des dons aux Auxiliaires du Centre d'accueil Champlain seraient grandement appréciés.

Pour vos messages de condoléances : **www.hpmcgarry.ca**
ou pour de plus amples renseignements, composez le 613-748-1200.



C'EST AVEC UNE IMMENSE TRISTESSE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

M. MICHEL BOURASSA

décédé le 26 octobre 2019 à la maison, entouré de sa famille après un dur combat contre la maladie, à l'âge de 65 ans. Il était le fils de feu Jean-Marc Bourassa et de feu Fleurette Brasssard. Il laisse dans le deuil ses enfants : Martin Pelletier, Michel Jr. Ethier (Sara Lee Vaillant), Liza Ethier (Norbert Alain) et Jean-Yves Ethier. Il laisse également ses frères : Yvon (Johanne), Jean-Paul (Carole), Jean (Anna) et Luc (Gisèle); sa petite soeur France (Alain); son amie et la mère de ses enfants, Thérèse Ethier ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s.

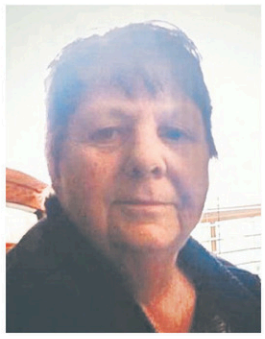
Une célébration aura lieu à une date ultérieure dans l'intimité familiale.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs du CLSC de Shawville, l'auxiliaire familial Ricky Romain, les infirmières : Nancy et Jessica, la travailleuse sociale Natasha, Olga Ergo, le personnel du Centre des services sociaux du Pontiac et de l'Hôpital de Shawville ainsi que M. Serge Gauthier et M. Yvon Bertrand de la Coopérative funéraire de l'Outaouais, pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais 819-568-2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC UN IMMENSE CHAGRIN
QUE NOUS VOUS ANNONÇONS
LE DÉCÈS D'UNE FEMME AIMÉE ET ATTENTIONNÉE

Mme Laurette Beaudoin

Elle était l'épouse bien-aimée de Jacques Bisson et la mère de Nathalie (Jacques), Josée (Réjean), Linda (Gilles) et Mélanie (Éric). Elle laisse dans le deuil ses 4 petits-enfants : Jean-Sébastien, Marc-André, Marie-Soleil et Jacob. Elle laisse aussi ses 3 soeurs : Micheline (Arsnène), Lise (Marcel) et Odette (Claude) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et ami(e)s.

Une cérémonie aura lieu le lundi 4 novembre 2019 à 10 h à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'OUTAOUAIS** située au 116, rue MacLaren Est à Gatineau (Buckingham). La famille recevra les condoléances à partir de 9 h 15.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819-568-2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop

---



AVIS DE DÉCÈS

M. Joël Durand

De Gatineau, QC, est décédé le vendredi 25 octobre 2019, à l'âge de 80 ans. Il était l'époux de feu Micheline Brasseur, le fils de feu Anselme Durand et de feu Florida Boudet. Il laisse ses enfants : Thierry (Carol), Edwidge (Benoit Drouin), Dieter (Valérie), Christine (Nelson Côté) et Julie; ses petits-enfants : Chelsea, Patricia, Nicholas, Mylène, Sébastien, Mélissandre, Jérémie, Cindy, Manon, Noémie et Myles et ses 3 arrière-petits-enfants : Dominik, Brianna et Ayden. Il laisse également ses frères et soeurs de la France, ainsi que ses neveux, nièces et ami(e)s. Des dons à la Société Alzheimer, 250, rue Main E., Hawkesbury, ON K6A 1A5, tél. : 613 932-4914, peuvent être faits, si désirés.

La cérémonie sera célébrée en privé.

Pour de plus amples renseignements communiquer avec la :

MAISON FUNÉRAIRE
THÉO BRUNET & FILS
2419, rue Laurier
Rockland, Ont. 613-446-4691
Condoléances au www.maisonfunerairebrunet.ca



C'EST AVEC TRISTESSE QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Mme Desneiges Larose née Bastien

Décédée paisiblement le 17 octobre 2019, à l'âge de 94 ans. Elle était la fille de feu Thomas Bastien et de feu Rosina Lefebvre et la tendre épouse de feu Alfred Larose. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Mireille, Serge (Denise), Monique, Gisèle (feu Raymond), Marc (Yolande), Luc (Rachel), Daniel (Adrienne) et Sylvie; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Jeannette, Léonie et Armand. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Elle fut prédécédée par sa fille Jocelyne et par de nombreux frères et soeurs.

Une messe funéraire aura lieu le samedi 2 novembre 2019, à 11 h à la paroisse St-Grégoire-de-Nazianze sise au 150, rue Maclaren E. à Buckingham (Gatineau). La famille recevra les condoléances à compter de 10 h.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Santé de Papineau seraient grandement appréciés. https://fondationsantedepapineau.ca/faire-un-don/

CADIEUX | Maison funéraire Cadieux Tubman 819.986.3834 | www.maisonfunerairecadieux.ca www.tubmanfuneralhomes.com

---



C'EST AVEC REGRET QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

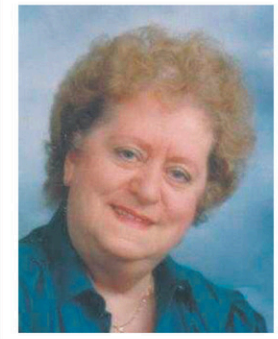
M. Jacques Lavergne

1960 - 2019

Est décédé chez-lui entouré de sa famille le 21 octobre 2019 à l'âge de 59 ans. Il était le fils de feu Hector Lavergne et de feu Lucille Cléroux. Il était l'époux de Carole Roy. Il laisse ses 3 fils: Steven, feu Jamie et Kevin; ses soeurs et frères : Pierrette (Normand Desforges), Gilles (Marianne Sabourin), Monelle (Richard Boisclair), Pierre (Nicole Desforges), Daniel (Vivianne Gauthier); prédécédé par sa soeur Denise (Jacques Robitaille) et son frère Serge.

Un service commémoratif aura lieu le samedi 2 novembre 2019 à 11 h en l'église Notre-Dame-des-Champs, Navan, Ontario. La famille sera présente à l'église à compter de 10 h pour recevoir vos condoléances.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.



C'EST AVEC REGRET QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Mme Desneiges Drouin-Lemieux

décédée le 9 octobre 2019, à l'âge de 92 ans. Elle était l'épouse de feu Georges Lemieux, la fille de feu Olivier Drouin et de feu Laura Trudeau, la belle-fille de feu Valmore Lemieux et de feu Dora Berniquez. Elle laisse dans le deuil sa fille Louise Lemieux; ses soeurs : Laurette (feu John O'Reilly), Noëlla (feu Gerry St-Denis), Fernande (feu Jens Madsen), Lise (Réal Gagnon) et Hélène Drouin; ses belles-soeurs : Denise (feu Guy Lajoie) et Rolande Fleury; son beau-frère Claude Lemieux ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Elle fut prédécédée par ses frères et soeurs : Gérard (feu Laurette Beaudoin), André (feu Annette Bérubé), Olivette, Françoise et Jeannine; ses beaux-frères et sa belle-soeur Lemieux : Émile, Royal (feu Libby Lemieux), André et Jeannine Lemieux.

Une cérémonie, en présence des cendres, aura lieu le samedi 2 novembre 2019 à 14 h à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'OUTAOUAIS** située au 95, boul. de la Cité-des-Jeunes à Gatineau (secteur Hull). La famille recevra les condoléances à partir de 13 h 15.

En mémoire de Desneiges, vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix.

La famille désire remercier le personnel de l'urgence de l'Hôpital de Hull pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au www.cfo.coop

Ta force, ton courage et ta joie de vivre vont nous manquer.
Je t'aime maman xoxo Louise.

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819-568-2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop

---



C'EST AVEC UN IMMENSE REGRET QUE
NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

Mme Louise Picard-Labelle

décédée paisiblement le 25 octobre 2019, à l'âge de 72 ans. Elle était la fille de feu Arthur Picard et de feu Madeleine Rowe.

Elle laisse dans le deuil son époux Robert Labelle; sa fille Geneviève (Sven Alkalaj); sa petite-fille adorée Victoria; ses soeurs : Pierrette Picard, Diane Artelle (feu Michel Artelle), Lynda Picard-Charron (Jean-Yves Charron); sa belle-soeur Madeleine Laviolette (Claude Laviolette), Marthe, Daniel et Claude St-Amour, ainsi que plusieurs parents, amis, neveux et nièces.

Une célébration de la vie de cette éducatrice bien-aimée aura lieu dans l'intimité familiale à une date ultérieure.

Ceux qui le désirent sont priés de faire un don à un organisme charitable de leur choix, en son nom.

Les Jardins du Souvenir | Maison funéraire Les Jardins du Souvenir Cimetières | 819.778.1515 lesjardinsdusouvenir.com

---



AVIS DE DÉCÈS

Mme Rita Valiquette

D' Aumond, est décédée le 21 octobre 2019 au CISSSO Maniwaki, à l'âge de 89 ans. Elle était la fille de feu Joseph Valiquette et de feu Lidia Diotte. Elle laisse dans le deuil son ami Émilien Bruyère, sa petite-fille Valérie, son petit-fils Norbert, ses 3 arrière-petits-enfants. Elle fut prédécédée par ses frères et soeurs. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Funéraire McConnery, 206 Cartier, Maniwaki, QC J9E 1R3, téléphone : 819-449-2626; télécopieur : 819-449-7437, adresse courriel : sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca , site Web : www.maisonfunerairemcconnery.ca Selon les dernières volontés de la défunte il n'y aura pas de visites au salon ni service religieux. Un merci spécial au personnel du CISSSO de Maniwaki pour les bons soins prodigués à Rita.

Maison Funéraire McConnery | Maison funéraire McConnery | 819.449.2626 www.maisonfunerairemcconnery.ca

---



AVIS DE DÉCÈS

M. Richard Cléroux

14/03/1945 - 07/10/2019



C'est avec profonde tristesse que nous annonçons le décès de Richard Cléroux à la suite d'une longue maladie à l'âge de 74 ans. Richard s'est éteint en paix et en douceur à sa résidence, entouré de membres de sa famille et d'amis. Il laisse derrière lui sa partenaire de vie, Madeleine Joanisse, son fils Joël (Alex Davies), son frère et ses soeurs, Michel Cléroux (Ross Wicks), Lynn Cléroux (France Lessard) et Joanne Cléroux ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il fut prédécédé par ses parents : Camille Cléroux et Germaine Lalonde.

Richard jouissait d'une personnalité plus grande que nature! Tous ceux qui ont croisé son chemin ont été touchés par son esprit vif, son optimisme, ses talents de journaliste passionné, ses prouesses de raconteur, et son amour pour le Canada et le hockey. Père, mentor, écrivain et conférencier accompli, Richard nous lègue surtout l'importance de l'intégrité professionnelle, la pierre angulaire de sa crédibilité comme journaliste extraordinaire. Profonde reconnaissance à Renato et Mary-Grace Abuel, Richard Anctil et Luciana Rizzi pour leur soutien et soins extraordinaires envers Richard durant les dernières années.

Une célébration de sa vie de Richard a eu lieu le 28 octobre 2019 au Cimetière Beechwood, Ottawa.

Au lieu de fleurs, famille, amis et sympathisants sont invités à offrir un don à la Fondation des Sénateurs d'Ottawa, un organisme qui permet aux enfants et aux jeunes de réaliser leur potentiel en investissant dans des programmes sociaux de loisirs et d'éducation favorisant le mieux-être physique et mental (https://www.sensfoundation.com/how-you-can-help/online-donations/).

Vous pouvez faire parvenir vos messages de sympathie via le site web commémoratif du www.beechwoodottawa.ca

BEECHWOOD
Beechwood
Services funéraires,
cimetière et crémation
613.741.9530
www.beechwoodottawa.ca

C'EST AVEC UNE PEINE IMMENSE
QUE NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS
D'UN ÊTRE DE GRANDE VALEUR

Monsieur Serge Legault

1938 - 2019



Un homme dont le respect et le dévouement envers sa clientèle et ses employé(e)s à la tête de la Maison funéraire Serge Legault, furent le fondement du service d'excellence qu'il a donné à la communauté pendant de nombreuses années. Un homme intègre, généreux, chevaleresque. Ceux et celles qui ont eu la chance et le privilège de faire sa connaissance et de le côtoyer tant sur le plan amical que professionnel, ont été témoins des grandes qualités de cet homme remarquable.

Serge laisse dans le deuil sa conjointe Chantal; ses enfants : Michèle (Pierre Michaud), Guy (Julie Careau) et Jean; ses petits-enfants : Véronique (Robert), Marilou, Jonathan, Geneviève (Jean-François) et Karianne; ses 5 arrière-petits-enfants; sa soeur Lise; les enfants de sa conjointe : Jennifer et Christopher (Josée); ses beaux-parents : Eugène et Léda Normandeau, plusieurs autres membres de leurs familles ainsi que de nombreux ami(e)s fidèles.

Tous ceux et celles qui l'ont connu et aimé sont conviés à la cérémonie funéraire qui se tiendra en l'église St-François-de-Sales sise au 799, rue Jacques-Cartier, Gatineau, le samedi 2 novembre 2019 à 13 h. La famille recevra les condoléances après la cérémonie.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don aux Servantes de Jésus-Marie, oeuvre avec laquelle il avait tissé des liens significatifs.

Coopérative funéraire de l'Outaouais
819-568-2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	12	9	1	1	1	9	41	25	20	5-0-0-1	4-1-1-0	7-1-1-1	G-4
Buffalo	13	9	2	1	1	8	44	33	20	5-0-0-1	4-2-1-0	7-2-0-1	P-1
Toronto	14	6	5	2	1	6	49	49	15	4-2-2-1	2-3-0-0	4-4-2-0	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	14	9	2	3	0	8	54	46	21	2-1-2-0	7-1-1-0	7-2-1-0	G-2
Caroline	12	8	3	1	0	7	39	30	17	5-1-0-0	3-2-1-0	6-3-1-0	G-2
N.Y. Islanders	11	8	3	0	0	7	34	27	16	5-2-0-0	3-1-0-0	8-2-0-0	G-7

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	13	8	5	0	0	8	46	31	16	5-3-0-0	3-2-0-0	7-3-0-0	G-2
Floride	12	5	3	1	3	4	43	48	14	2-1-1-0	3-2-0-3	4-2-1-3	P-1
Columbus	11	5	4	2	0	5	30	39	12	3-2-1-0	2-2-1-0	5-3-2-0	P-1
Tampa Bay	11	5	4	2	0	4	35	36	12	2-1-1-0	3-3-1-0	4-4-2-0	P-2
Montréal	11	5	4	1	1	4	41	36	12	3-3-0-0	2-1-1-1	5-4-1-0	G-1
Philadelphie	11	5	5	0	1	5	36	38	11	4-1-0-0	1-4-0-1	4-5-0-1	P-2
N.Y. Rangers	10	4	5	1	0	4	33	35	9	3-3-1-0	1-2-0-0	4-5-1-0	G-1
Detroit	13	4	8	1	0	4	30	46	9	2-4-1-0	2-4-0-0	2-7-1-0	G-1
Ottawa	11	3	7	0	1	3	29	37	7	3-4-0-0	0-3-0-1	3-6-0-1	G-1
New Jersey	9	2	5	0	2	2	22	36	6	2-2-0-2	0-3-0-0	2-5-0-2	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Colorado	11	8	2	1	0	8	44	30	17	4-1-0-0	4-1-1-0	7-2-1-0	P-1
Nashville	12	8	3	0	1	8	48	34	17	6-1-0-1	2-2-0-0	7-2-0-1	G-4
St. Louis	12	6	3	2	1	6	37	39	15	3-1-1-1	3-2-1-0	5-3-1-1	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	13	8	4	0	1	7	38	36	17	5-1-0-0	3-3-0-1	5-4-0-1	P-2
Vegas	13	8	5	0	0	6	42	36	16	4-3-0-0	4-2-0-0	6-4-0-0	G-1
Arizona	11	7	3	1	0	6	34	24	15	3-1-0-0	4-2-1-0	7-2-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	11	7	3	0	1	5	42	27	15	4-0-0-1	3-3-0-0	7-2-0-1	G-1
Anaheim	13	7	6	0	0	7	32	31	14	4-1-0-0	3-5-0-0	4-6-0-0	P-1
Calgary	14	6	6	2	0	4	37	41	14	4-1-1-0	2-5-1-0	4-5-1-0	P-2
Winnipeg	12	6	6	0	0	4	32	37	12	3-4-0-0	3-2-0-0	5-5-0-0	G-1
Dallas	13	4	8	0	1	4	25	36	9	2-3-0-1	2-5-0-0	4-5-0-1	P-1
San Jose	13	4	8	1	0	4	32	48	9	2-2-0-0	2-6-1-0	4-5-1-0	P-3
Minnesota	11	4	7	0	0	4	26	37	8	3-1-0-0	1-6-0-0	4-6-0-0	G-1
Chicago	11	3	6	1	1	3	25	34	8	3-3-1-1	0-3-0-0	3-5-1-1	P-1
Los Angeles	12	4	8	0	0	4	31	49	8	2-3-0-0	2-5-0-0	3-7-0-0	P-3

LNH

Lundi 28 octobre
Arizona 3 Buffalo 2 (F)
Floride 2 Vancouver 7
Mardi 29 octobre
San Jose 1 Boston 5
Calgary 1 Caroline 2
Washington 4 Toronto 3 (P)
Philadelphie 1 Pittsburgh 7
Edmonton 1 Detroit 3
Tampa Bay 1 N.Y. Rangers 4
Chicago 0 Nashville 3
Minnesota à Dallas, 20h30.
Winnipeg à Anaheim, 22h.
Mercredi 30 octobre
Tampa Bay au New Jersey, 19h.
Edmonton à Columbus, 19h30.
Minnesota à St. Louis, 20h.
Floride au Colorado, 22h.
Montréal en Arizona, 22h.
Vancouver à Los Angeles, 22h30.
Jeudi 31 octobre
Calgary à Nashville, 20h.
Montréal Vegas, 22h.
Vendredi 1er novembre
Tampa Bay à N.Y. Islanders, 19h.
Buffalo à Washington, 19h.
Philadelphie au New Jersey, 19h.
Detroit en Caroline, 19h30.
Columbus à St. Louis, 20h.
Dallas au Colorado, 21h.
Vancouver à Anaheim, 22h.
Winnipeg à San Jose, 22h30.
Samedi 2 novembre
Edmonton à Pittsburgh, 13h.
N.Y. Rangers à Nashville, 14h.
Calgary à Columbus, 19h.
Montréal à Dallas, 19h.
N.Y. Islanders à Buffalo, 19h.
Toronto à Philadelphie, 19h.
Ottawa à Boston, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 29 octobre.

	B	A	Pts
Pastrnak, Bos	11	12	23
Draisaitl, Edm	9	12	21
McDavid, Edm	6	15	21
Carlson, Was	5	16	21
Marchand, Bos	7	13	20
Eichel, Buf	7	10	17
Stone, Vegas	7	9	16
Mackinnon, Col	6	9	15
Marner, Tor	3	12	15
Ovechkin, Was	9	5	14
Crosby, Pit	4	10	14
Pettersson, Van	3	11	14
Matthews, Tor	9	4	13
Schenn, STL	9	4	13
Miller, Van	6	7	13
Konecny, Phi	6	7	13
Huberdeau, Flo	5	8	13
Josi, Nas	5	8	13
Scheifele, Win	4	9	13
Rielly, Tor	3	10	13
Laine, Win	3	10	13
Ellis, Nas	2	11	13
Barkov, Flo	0	13	13
Neal, Edm	10	2	12
Mantha, Det	7	5	12
Hamilton, Car	6	6	12
Guentzel, Pit	6	6	12
Perron, STL	6	6	12
Rantanen, Col	5	7	12
Bertuzzi, Det	5	7	12

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 29 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	11	5	5	10
Drouin	11	5	5	10
Domi	11	3	7	10
Armia	9	6	2	8
Tatar	11	3	5	8
Danault	11	4	3	7
Petry	11	2	4	6
Weber	11	1	5	6
Thompson	11	0	5	5
Suzuki	11	3	1	4
Lehkonen	11	1	3	4
Cousins	5	1	3	4
Kotkaniemi	11	2	1	3
Weal	8	2	1	3
Mete	11	1	1	2
Chiarot	11	1	1	2
Byron	11	0	2	2
Reilly	3	0	2	2
Kulak	8	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	9	0	0	0
Fleury	6	0	0	0
Kinkaid	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	5	3	1	25	1		2,76	,907
Kinkaid	0	1	1	9	0		4,54	,875

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 29 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Brown	11	1	9	10
Chabot	11	1	7	8
Namestnikov	11	4	3	7
Tierney	11	3	4	7
Tkachuk	11	3	3	6
Pageau	11	3	3	6
Duclair	11	4	1	5
Paul	6	2	2	4
Ryan	10	1	3	4
Ennis	11	2	1	3
Borowiecki	11	1	2	3
Zaitsev	11	0	3	3
Sabourin	10	1	1	2
Demelo	11	0	2	2
Brannstrom	11	0	1	1
Hainsey	11	0	1	1
Anderson	7	0	1	1
Brown	3	0	1	1
Nilsson	5	0	0	0
Boedker	3	0	0	0
Goloubef	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	2	4	0	18	0		2,80	,909
Nilsson	1	3	1	15	0		3,36	,919

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	15	10	3	2	0	54	43	22
Rimouski	16	9	4	1	2	69	45	21
Québec	15	9	6	0	0	53	54	18
B.-Comeau	16	5	8	3	0	42	60	13

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Val-d'Or	15	8	5	2	0	56	44	18
R.-Noranda	16	8	7	0	1	54	59	17
B.-Boisbriand	15	7	6	1	1	46	58	16
Gatineau	16	3	11	2	0	42	65	8

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	15	12	3	0	0	65	42	24
Cap-Breton	16	12	4	0	0	77	48	24
Charlottetown	16	10	3	3	0	56	44	23
Halifax	16	7	8	1	0	49	60	15
St-Jean	16	5	10	1	0	53	78	11
A.-Bathurst	15	0	10	2	3	30	65	5

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	16	13	1	2	0	68	38	28
Drummondville	16	10	6	0	0	60	56	20
Shawinigan	15	9	6	0	0	48	48	18
Victoriaville	17	4	10	0	3	46	61	11

Dimanche 27 octobre
A.-Bathurst 2 Gatineau 3
Vendredi 1er novembre
Québec à Gatineau, 19h30.
Samedi 2 novembre
Québec à Gatineau, 19h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	9	8	0	0	1	27	16	17
Springfield	10	6	4	0	0	32	24	12
Providence	10	5	3	0	2	32	27	12
Hershey	9	4	3	1	1	27	24	10
Lehigh Valley	7	3	1	1	2	19	18	9
Scranton	9	4	4	1	0	26	34	9
Charlotte	8	4	4	0	0	27	28	8
Bridgeport	9	1	5	2	1	17	35	5

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Utica	7	7	0	0	0	36	13	14
Toronto	8	6	0	2	0	28	18	14
Rochester	9	5	2	1	1	27	28	12
Cleveland	9	5	3	0	1	32	23	11
Laval	10	4	5	1	0	24	29	9
Syracuse	7	3	2	2	0	25	30	8
Binghamton	9	3	4	2	0	24	31	8
Belleville	8	3	5	0	0	22	32	6

Mercredi 30 octobre
Hartford à Laval, 19h.
Vendredi 1er novembre
Toronto à Belleville, 19h.
Hartford à Laval, 19h30.
Samedi 2 novembre
Toronto à Laval, 15h.
Hartford à Belleville, 19h.

Matthew Grouchy hors de combat, Pier-Olivier Roy près d'un retour

Blessé en heurtant la bande après avoir participé au premier but de la carrière d'Evgeny Kashnikov à Val-d'Or mardi dernier, l'attaquant Matthew Grouchy va rater son rendez-vous contre son ancien club des Remparts de Québec en fin de semaine prochaine.

Le vétéran de 20 ans devra s'absenter au moins une autre semaine avec une blessure au haut du corps, qui semble moins sérieuse que prévu. Au départ, on redoutait une longue convalescence, mais le Terre-Neuvien progresse bien.

Troisième compteur du club avec 11 points en 14 matches, Grouchy est allé rejoindre Ben Allison et Pier-Olivier Roy à l'infirmerie, mais ce dernier se rapproche d'un retour au jeu. Mardi, il a patiné dans un trio régulier pour la première fois depuis sa blessure au bas du corps dans le premier match de la saison. Éric Landry a hâte de lancer le premier choix des Olympiques en 2018 dans la mêlée, surtout que Zach Dean ne sera pas disponible au cours des deux prochaines semaines en raison de sa participation au Défi mondial des moins de 17 ans.

« Pier-Olivier est non seulement un très bon joueur, mais il rend les autres meilleurs autour de lui. Il est très intelligent. Sur le plan offensif, il est créatif et efficace. Nous avons senti l'effet de son absence », a expliqué Landry.

Si tout va bien, l'attaquant de 17 ans devrait donc reprendre l'action vendredi pour la visite des Remparts. Reste à voir qui sera rappelé parmi les espoirs du club. Zachary Gravel sera à l'entraînement mercredi. Milo Roelens, frère de Métis, passe également la semaine avec les Olympiques.

« Nous allons évaluer la situation à la suite des entraînements de la semaine. C'est l'avantage d'avoir des joueurs près d'ici. Milo joue à CIH (Académie canadienne et internationale de Rockland) où il suit des cours en ligne. Gravel joue à Ottawa. »

Blessé à la tête il y a deux semaines, Creed Jones est aussi apte à jouer. Il a d'ailleurs été le substitut de Rémi Poirier dans le gain de 3-2 contre Bathurst dimanche. **JEAN-FRANÇOIS PLANTE**



Blessé depuis plusieurs mois, Chris McQuaid était attendu avec impatience en début de saison chez les Olympiques, mais il a été rayé de l'alignement dans les deux derniers matches. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LE DROIT

Vétérans dans les gradins

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Insatisfait des résultats de son équipe sur la patinoire, l'entraîneur-chef des Olympiques de Gatineau a pris les grands moyens pour secouer ses équipiers.

Éric Landry a laissé des vétérans de côté au cours des derniers matches. Le défenseur de 19 ans Chris McQuaid a notamment regardé les deux derniers matches à partir des gradins, dont celui de mercredi à Rouyn-Noranda, là où il avait amorcé sa carrière junior.

En attaque, les Olympiques ont même rappelé Olivier Gervais-Daigneault et Zachary Gravel lors du match de dimanche pendant qu'Olivier Bourret, lui aussi âgé de 19 ans, a été rayé de l'alignement.

« Ce n'est jamais plaisant pour un entraîneur de mettre des vétérans de côté. Tu veux qu'ils remplissent leurs rôles et que les recrues apprennent d'eux. En ce moment, nous cherchons des solutions avec les joueurs que nous avons à notre disposition. Nous cherchons les joueurs qui peuvent livrer la marchandise. Quand ça va arriver, nous allons commencer à gagner nos matches sur une base régulière », a dit Éric Landry après l'entraînement de mardi.

McQuaid avait été acquis à fort prix en décembre 2017. Les Olympiques avaient cédé des choix de deuxième et troisième ronde pour l'arracher aux Huskies. Il est aussi un des *leaders* de l'équipe comme l'indique son « A » à l'avant de son chandail.

Bourret a quant à lui été obtenu dans une transaction avec les Eagles du Cap-Breton. Il avait récolté 22 points en 68 matches la saison dernière, mais il a été limité à un point en 13 matches dans un rôle secondaire à Gatineau.

« Dans le cas de McQuaid, il doit simplement se remettre dans le bain. Il travaille fort. Il a une bonne attitude. Il ne faut pas oublier qu'il n'avait pas joué depuis le mois de décembre l'an dernier. Nous lui avons donné beaucoup de glace à son retour. Nous l'avons mis dans différentes situations pour le replacer le plus rapidement possible. Maintenant, nous avons vu ce qu'il doit travailler pour le ramener où il était avant de se blesser. »

Il faut dire qu'avec neuf défenseurs dans l'entourage de l'équipe, il devient difficile de contenter tout le monde. Olivier Boutin a cependant pris le chemin du Défi mondial des moins de 17 ans cette semaine, ce qui va libérer son poste dans l'alignement de départ. Braeden Virtue, Zachary Fortin et la recrue Justin Gosselin sont les autres qui ont sauté leurs tours jusqu'à présent.

MAL À L'AISE

Chris McQuaid n'était pas à l'aise d'aborder sa situation délicate mardi.

« J'ai pratiqué sur la première paire défensive aujourd'hui. Je ne veux pas parler du reste. C'est plus une question de reprendre la forme de match. Je reviens d'une longue blessure. Je me sens mieux maintenant. J'ai travaillé fort pour revenir au jeu. Je suis prêt à jouer comme j'en suis capable. Je dois surtout travailler mon synchronisme et une foule de petits petits détails. »

Le défenseur de Charlottetown ne sent pas qu'il a pris du retard sur les autres pendant son absence prolongée. Il a disputé 12 matches et récolté deux points jusqu'à présent, mais il réalise qu'il n'est pas évident de reprendre là où il avait laissé la saison dernière.

« La forme de match ne revient pas en claquant des doigts. Je me suis entraîné longtemps en solitaire, mais il n'y a rien qui se compare à un match. Je suis prêt à m'améliorer de match en match. »

Éric Landry a ajouté qu'il avait une autre raison de rappeler des attaquants à la place Bourret dimanche. Avec le départ de Zach Dean au Défi mondial et les blessures à Matthew Grouchy, Ben Allison et Pier-Olivier Roy, il voulait voir si ces jeunes joueurs étaient prêts à aider l'équipe dans des matches de saison régulière. Il a aimé ce qu'il a vu.

WAN IFRA INCQC 2012 G05

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : LUNDI 28 OCTOBRE 2019
lotoquebec.com
Grande VIE 07 12 17 18 39 Grand NUMÉRO (GN) 5
Lotto 6/49 4 5 3 5 6 6 5 4
Quotidienne 2 78 3 598 4 7059
Sprint 24 27 29 41 48
Lotto Poker 3♡ 7♡ 7♢ D♣ A♠
Extra 9470168
Astro Jour - Mois - Année - Signe 13 MAI 35 VIERGE
Banco 01 03 09 12 16 19 23 26 30 36 37 38 39 46 52 59 62 63 64 66
Turbo x 1
Tout ou rien 02 06 07 08 09 15 16 18 20 21 22 24
Triplex 12 16 18 26 29
Lotto 6/49 Ce soir, 9 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Retour du «Iceman»... pour une soirée

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Le «Iceman» remonte dans l'arène à l'âge de 64 ans, un quart de siècle après avoir livré son dernier combat à Verdun.

Ancien champion du monde chez les pros à 23 reprises, Jean-Yves Thériault échangera des coups avec un adversaire qu'il connaît bien. Plus précisément son protégé et actuel champion du monde chez les amateurs, Benoit Ladouceur.

Tout ça dans le cadre d'un combat d'exhibition de trois rounds de deux minutes présenté vendredi soir, en finale d'un gala de kickboxing tenu au Palais des congrès de Gatineau. Plus de 1500 billets ont été vendus pour cet événement venant en aide à la Fondation Fais-Un-Voeu (Make-A-Wish).

« Oui, nous faisons ça pour nous amuser, mais aussi pour donner un bon spectacle. Les gens ont donné des sous pour une bonne cause et nous voulons nous assurer que ça vaille la peine pour eux », affirme Thériault, qui assure que ce sera un face-à-face relevé.

« Ça ne sera pas du tricot », ajoute-t-il en riant.

Le Franco-Ontarien n'a rien perdu de son sens de l'humour. Ni de sa bonne forme physique. À ce chapitre, plusieurs hommes de son âge ont de quoi l'envier.

Ladouceur, lui, a 41 ans. Sa musculature s'avère encore plus impressionnante. Le Gatinois possède sa ceinture de champion du monde depuis 2016. Un titre remporté au Palais des congrès dans un gala organisé par Thériault, devenu entraîneur et promoteur après sa retraite en décembre 1995.



L'élève affrontera le maître vendredi soir au Palais des congrès de Gatineau. Actuel champion du monde de kickboxing chez les amateurs, Benoit Ladouceur (à droite sur la photo) sera l'adversaire de la légende Jean-Yves Thériault (à gauche), qui effectue un retour l'instant d'un gala. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

Ce dernier devait se battre en juin dernier à Québec. Le projet est tombé à l'eau. Des discussions ont eu lieu par la suite afin de l'opposer à son ancien rival, Rodney Batiste, qu'il a déjà vaincu deux fois durant ses années de gloire. Aucune entente n'a pu être conclue.

Ce qui a fait germer l'idée d'un choc entre l'élève et le maître à l'automne.

« Je trouvais que c'était une manière pour moi de passer le flambeau. Je suis honoré que ce soit Benoit, un garçon local qui est propre, qui a gagné ses galons. Ça va faire un bon *show*. »

Thériault connaît Ladouceur depuis sa naissance. Il est ami avec le papa du champion depuis cinq décennies.

« Quand j'ai commencé à *coacher* Benoit, je lui ai dit : on va aller aussi loin que tu veux. Je serai toujours derrière toi, ou plutôt à côté de toi. Je ne vais pas te pousser. Je vais t'accompagner. »

Ladouceur est devenu champion provincial, national, nord-américain puis mondial depuis trois ans.

Maintenant, les deux hommes s'affronteront. L'élève n'a pas eu besoin de se laisser convaincre.

« C'est un honneur. Et c'est excitant. Et ne vous trompez pas. Ce sera un très bon combat. J'en ai parlé à mes élèves. Ce sera *rough* », affirme Ladouceur, sourire en coin.

« Mais on se connaît tellement. Je ne pense pas qu'il y aura des coups mal intentionnés », ajoute-t-il.

« Jamais », réplique immédiatement Thériault, qui l'écoute parler au journaliste.

« J'espère bien », enchaîne Ladouceur.

« Moi aussi », a fini par conclure Jean-Yves Thériault.

Les deux combattants ont tenu quelques séances d'entraînement ensemble, question de préparer cet affrontement. Quelques scénarios ont été envisagés à la blague.

« Que je monte avec une perruque noire et une moustache », avoue en riant le « Iceman » qui a maintenant le crâne dégarni et plus aucun poil sous le nez.

Souvent durant l'entrevue, le mot plaisir reviendra sur le tapis.

On a relancé Thériault, mardi, à quelques jours de son retour. Qui dit combat, dit prédiction.

Il fallait bien en obtenir une de la légende du kickboxing.

« Je vais l'assommer au premier round », a lancé en riant Thériault au bout du fil.

Encore une fois, il blaguait.

« J'espère que ça n'arrivera pas. Nous nous connaissons très bien. Nous travaillons ensemble. On sait quel sera le prochain mouvement quand un donne un coup. »

Ottawa reçoit l'élite du rugby universitaire

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Alexandra Ondo a participé à un dernier entraînement, mardi après-midi, avant d'entamer son parcours vers un possible deuxième titre national en trois ans en rugby universitaire féminin.

Cette fois-ci, l'arrière gatinoise et ses coéquipières des Gee Gees n'auront pas à se déplacer à l'autre bout du pays. Elles peuvent réussir l'exploit d'une nouvelle conquête à la maison devant parents, amies et collègues de classe.

L'Université d'Ottawa est l'hôte des championnats canadiens qui regroupent les huit meilleures équipes du circuit national. Le coup d'envoi sera donné dès mercredi au parc Matt Anthony.

Championnes de la conférence du Québec, les Gee Gees affronteront les Dinos de Calgary, finalistes de la conférence Canada Ouest.

« Nous sommes pas mal excitées, surtout que nous avons connu une saison vraiment différente des autres années. Nous avions l'habitude de gagner tous nos matches dans le passé », a souligné Ondo avant la séance d'entraînement des siennes.

Les Gee Gees ont conservé une fiche de 3-2-1 en saison régulière avant d'être parfaites en éliminatoires, gagnant la finale québécoise contre le Rouge et Or de l'université Laval. Elles misaient sur un alignement très jeune.

« Nous avions 33 filles de première ou deuxième année. Si je compare en 2017, nous avions surtout à l'époque des joueuses de quatrième ou cinquième année », a expliqué Ondo, une des six membres de l'équipe championne qui évolue toujours à l'Université d'Ottawa.

« Nous avons eu besoin de temps cette année pour développer une culture gagnante. Notre performance contre Laval démontre nos progrès. »

L'étudiante-athlète en sciences sociales a été trois fois membre de l'équipe d'étoiles de la conférence du Québec durant sa carrière chez les Gee Gees. Elle a aussi été nommée à deux reprises parmi les étoiles nationales en plus de représenter le Canada sur la scène internationale.

QUATRE MÉDAILLES

Ondo fait partie du noyau du Gris et Grenat en compagnie notamment de Michaela Haley et Madison Grant. La première a enregistré 11 essais en six matches tandis que la seconde a été une des meilleures recrues au pays avec sept essais.

Les Gee Gees ont connu beaucoup de succès lors des cinq années précédentes aux championnats canadiens. En plus de l'or en 2017, elles ont remporté deux fois le bronze, une fois l'argent en plus de terminer quatrièmes.

« Notre performance en finale du RSEQ (conférence du Québec) fait de nous une équipe à surveiller comme c'était le cas dans les dernières années », a soutenu Alexandra Ondo.

St-FX, Acadia, Laval, Queen's, Guelph, UBC et Calgary sont les autres équipes qui se sont qualifiées en vue de ces championnats organisés conjointement par USports et l'Université d'Ottawa.

La finale aura lieu dès 15 h 30, dimanche après-midi. Plus tôt dans la journée, ce sera le match pour la médaille de bronze.

Un gala sera présenté jeudi soir afin de récompenser les meilleures joueuses de rugby au pays.

L'autre plateau de Gallagher

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse

GLENDALE — Brendan Gallagher n'a jamais été très porté sur les statistiques. On en a eu une nouvelle preuve mardi.

Gallagher était un homme attendu par les médias après l'entraînement du Canadien au Gila River Arena. Ce n'est pas banal : il disputera ce soir son 500e match dans la LNH. Lui, le 147e choix au repêchage de 2010. Lui, jugé trop petit, et pas assez rapide pour un gars de sa taille. Il sera finalement le 10e de son année de repêchage à atteindre ce chiffre.

Alors, ça signifie quoi, ce chiffre ? « J'y penserai plus tard. Pour le moment, j'essaie simplement de rester dans le moment présent et d'en profiter au maximum », répond Gallagher.

On poursuit la discussion, et il est question d'un autre chiffre impressionnant. La saison dernière dans la LNH, seulement sept joueurs ont obtenu 300 tirs au but. Gallagher était l'un d'eux. Mais pendant que les six autres – qui ont en commun de ne pas être des pieds de céleri – jouaient tous plus de 20 minutes par match, Gallagher avait droit à ses 16 minutes habituelles, le niveau d'utilisation qui lui permet de déployer l'énergie qui fait sa renommée.

Dans une ligue où les gardiens arrêtent généralement 91 % des rondelles dirigées vers eux, un tireur moyen peut donc espérer inscrire une trentaine de buts avec 300 tentatives. Gallagher n'a pas un vilain tir pour un joueur opéré deux fois à la même main, mais on ne le confond pas non plus avec Auston Matthews. Une réalité bien résumée par Claude Julien. « Il y a des joueurs qui peuvent transporter la rondelle d'un bout à l'autre de la patinoire et déjouer des joueurs à un contre un. Mais Gally reste un joueur qui a marqué plus de 30 buts à nos deux dernières saisons. Il a du talent, mais un talent différent », a expliqué l'entraîneur-chef.

Depuis le début de sa carrière, il compte 156 buts sur 1564 tirs. Un but sur 10 tirs. Il est dans la moyenne, et au volume, il s'est établi comme un marqueur de 30 buts.



Cette saison, après 11 matches, Brendan Gallagher compte 42 tirs et 5 buts. Projetés sur 82 matches, ces chiffres lui donneraient 313 tirs et... 37 buts. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Cette saison, après 11 matches, il compte 42 tirs et 5 buts. Projetés sur 82 matches, ces chiffres lui donneraient 313 tirs et… 37 buts.

UNE RARETÉ

Il est facile de dire que le nombre de tirs n'est pas significatif comme statistique. Il n'est pas rare d'entendre des hommes de hockey pester contre les statistiques avancées, pointant que tel ou tel joueur prend parfois des tirs de loin, peu dangereux, simplement pour améliorer son indice Corsi. Indice dont certains agents se servent ensuite pour illustrer la valeur de leur client. Mais il est très rare de voir Gallagher tirer de loin.

Et, après tout, s'il était si facile de tirer 300 fois en une saison, plus de joueurs le feraient. Prenez le Tricolore. Depuis Guy Lafleur, seulement deux joueurs ont atteint ce chiffre : Gallagher et Max Pacioretty.

Alors, comment y arrive-t-on ?

« J'ai comme mentalité de toujours donner priorité au tir, explique le petit ailier droit. Je sens que je contribue à l'attaque quand je tire au filet. Mais je n'aborde jamais un match en me disant : "Je veux tirer tant de fois." »

AVEC DANAULT

Phillip Danault joue au centre depuis des années, et Gallagher est l'ailier qui lui a été le plus souvent jumelé dans la LNH.

« Tu ne tires pas, tu ne *scores* pas ! Gally va tellement au filet, des fois, avec deux ou trois retours, ça augmente vite son nombre de tirs. »

« Il est devenu un marqueur de 30 buts parce qu'il se donne à chaque match, il paye le prix devant le filet et il tire beaucoup, poursuit le Québécois. À un moment donné, c'est la loi de la moyenne. Et comme il le fait tous les soirs, il se donne des chances. »

Il le fait mieux qu'en début de carrière, visiblement. À sa deuxième saison, il avait disputé 81 matches, encore à 16 minutes par match, et n'avait obtenu que 211 tirs. Il a bien dû évoluer. Résultat : Gallagher est devenu bien plus que le joueur qui fonce simplement au filet au péril de sa propre sécurité, parfois aussi de celle du gardien adverse. Julien en sait quelque chose, pour avoir été derrière le banc des Bruins, grands rivaux de division du CH, pendant les quatre premières saisons du numéro 11.

« Avec l'expérience, tu peux améliorer ta façon de jouer sans la changer. À ses débuts, je voyais un gars qui tombait toujours sur les gardiens, et il enrageait les arbitres autant que l'autre équipe. Il passait du temps au banc des pénalités. »

« Il fonce encore au filet, mais il est plus prudent. Il est aussi plus mature et expérimenté. Il est plus complet, mais il n'a jamais changé son ardeur au travail. »

Voilà donc comment un joueur qui commence avec deux prises contre lui se rend à 500 matches.

Kuemper comme Price

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse

GLENDALE — La mort, les taxes et Carey Price devant le filet du Canadien. Telle était essentiellement la situation des gardiens du Tricolore dans les deux derniers mois de la saison 2018-2019.

Les astres étaient alignés. Le CH se battait pour une place en séries ; Antti Niemi avait perdu ses moyens ; Price offrait un rendement constant. Ainsi, à compter du 3 février, Price a participé à 28 des 29 matches des siens, jusqu'à ce que les Blue Jackets confirment son exclusion des séries.

Pendant ce temps, un autre gardien connaissait une séquence semblable. Mais comme ça se passait en Arizona, ça faisait moins jaser les amateurs de hockey dans la file d'attente du Régine Café le samedi matin.

Darcy Kuemper a en effet participé à 22 matches de suite des Coyotes, du 19 février au 4 avril. Grâce notamment à trois jeux blancs, le gardien de 29 ans a permis à son équipe de se battre jusqu'au bout. Les Coyotes ont raté les séries par quatre petits points.

« Le crédit revient à nos préparateurs physiques. Ils ont traité tous mes petits bobos et s'assuraient que je sois frais et dispos, même si je jouais beaucoup, a expliqué Kuemper au bout du fil, à sa sortie de l'avion qui ramenait les Coyotes de Buffalo. Le défi était surtout mental, car je devais être pleinement concentré à l'aréna, tout en m'assurant de ne pas me vider mentalement à la maison. »

Kuemper renouera avec plusieurs anciens coéquipiers mercredi, dont Nick Cousins, qui a passé les deux dernières saisons en Arizona. « Il a été notre joueur le plus utile en deuxième moitié de saison », assure Cousins.

Jordan Weal, lui, n'a passé que six semaines ici, mais il a été témoin du début de la séquence de Kuemper. « Il était incroyable. Il jouait tellement. Je me souviens d'une fois où j'ai perdu pied pendant un exercice à deux contre un et j'ai fini tête première sur lui. Avant même de me préoccuper de mon cou, je me demandais s'il était correct ! »

Le 2 octobre, les Coyotes ont récompensé le Saskatchewanais en lui accordant une prolongation de contrat de deux ans, à 4,5 millions de dollars par saison. C'était une première façon de confirmer son nouveau statut. Mais le gardien est lui-même en train de cimenter ce statut avec ses performances cette saison.

En huit matches, il montre un dossier de 5-3-0, avec une moyenne de 1,87 et une efficacité de ,933. « J'ai toujours cru que je pouvais être un gardien numéro un dans la Ligue nationale. L'an passé, c'était la première fois qu'on m'en donnait l'occasion. C'est une chose d'y croire, c'en est une autre de le faire. Je l'ai fait et j'ai confiance que je peux continuer ainsi. »

La situation des gardiens sera intéressante à suivre à Glendale. Les Coyotes comptent aussi sur Antti Raanta. Le Finlandais écoule l'avant-dernière saison d'un contrat qui vaut 4,25 millions sous le plafond salarial. Si Kuemper continue ainsi, Raanta pourrait devenir une monnaie d'échange intéressante, car il offre un bon rendement quand il est en santé.

Paul pas superstitieux

Nick Paul a bien ri du commentaire de Brady Tkachuk dimanche, comme quoi il devrait retourner manger au Red Lobster chaque veille de match, comme il l'avait fait avant sa partie de deux buts et une passe contre les Sharks. «Les gars s'amusent avec ça, c'est drôle», a-t-il dit mardi. Paul n'est cependant pas du genre superstitieux, lui qui a rasé sa barbichette dans le cadre de son déguisement pour le party d'Halloween de l'équipe. «Avant, j'étais pas mal superstitieux et je les aurais écoutés parce qu'ils me disent d'y retourner, mais je trouve que ça me dérange trop mentalement. Ma seule superstition qui me reste concerne mes bâtons, ce que je fais avec eux avant chaque match. Raser ma barbe ne me dérangera pas non plus», a dit Paul, qui participera maintenant à la campagne «Movember».

Une bonne question

Les Sénateurs ont accueilli un jeune partisan, prénommé Lincoln, qui sera bientôt leur invité spécial lors d'un match où ils feront la promotion du don de sang, lui qui a besoin de transfusions régulières pour des besoins de santé. En plus d'avoir droit à une visite du vestiaire avec Dylan DeMelo et à une photo sur la glace avec toute l'équipe, Lincoln a pu poser la première question du point de presse de D.J. Smith : «Qui est le plus gros fauteur de trouble ?», a demandé le petit bonhomme. «Il n'y en a pas avec moi, mais dans la chambre, Colin White et Connor Brown sont probablement les deux joueurs de tours les plus sournois. Ils font semblant de rien, mais ils sont souvent les responsables... Bonne question. Et chez les entraîneurs, Bob Jones, certainement», a-t-il répondu.

Entre les lignes

Jean-Gabriel Pageau se plaignait au lendemain du *party* d'Halloween de l'équipe de lundi qu'il avait encore du mascara de son déguisement dans les yeux, lui qui s'est déguisé en *rock star* avec son épouse Camille... **Selon Pageau, Bobby Ryan aurait gagné un concours du meilleur déguisement alors qu'il a porté un habit complet pour se faire passer pour un préposé offrant des produits cosmétiques dans les toilettes d'un restaurant haut de gamme...** Smith a laissé entendre que le centre Artem Anisimov, blessé au bas du corps, a patiné en solitaire mardi. Il est possible qu'il s'entraîne avec l'équipe jeudi, après une autre journée de congé mercredi. Après quoi, une décision concernant de possibles rappels de Belleville, où Jean-Christophe Beaudin et Filip Chlapik sont retournés dimanche, sera prise. **LE DROIT**

Un premier but qui soulage Brown

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Avec l'explosion de Nick Paul et le retranchement de Bobby Ryan dimanche contre les Sharks, le premier but dans l'uniforme des Sénateurs de Connor Brown est passé à peu près inaperçu.



Même s'il aime l'ambiance dans le vestiaire des Sénateurs, Connor Brown a hâte que sa nouvelle équipe trouve le succès. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Le rouquin attaquant obtenu des Maple Leafs de Toronto dans l'échange Cody Ceci/Nikita Zaitsev répond certes aux attentes en ce début de campagne, alors qu'il est le premier compteur de son club avec ce filet et ses neuf passes.

Après avoir commencé la saison sur le premier trio de l'équipe aux côtés de Brady Tkachuk et Colin White, il semble maintenant plus à sa place sur un trio d'énergie qui s'avère fort responsable défensivement à la droite de Jean-Gabriel Pageau et Paul.

« C'est un soulagement, mais en même temps, je me sentais bien sur la glace et j'avais beaucoup de chances de compter, donc je savais que ça viendrait. C'est bon d'obtenir ce premier but, de me débarrasser de ça alors que notre trio joue bien, on crée des choses à cinq contre cinq parce qu'on fait toutes les petites choses pour se donner des opportunités, passer du temps en zone offensive », a-t-il confié au *Droit*.

Brown est impressionné par l'apport de Nick Paul depuis qu'il a été rappelé de Belleville.

« Il fait vraiment du bon travail pour notre trio. Il conserve la rondelle profondément en zone adverse, il la protège bien avec son gros gabarit. Il nous crée de l'espace, à "Pager" et moi, on n'a qu'à lui donner la rondelle et il peut en la conserver longtemps. Les gars plus petits ont besoin d'espace pour faire des jeux, et il le fait bien. On va essayer de continuer comme ça », note-t-il.

Pageau apprend à connaître son nouveau coéquipier et il est particulièrement impressionné par son éthique de travail.

« Il travaille fort et il est intelligent partout sur la patinoire, dans notre zone défensive et il n'a pas peur d'arriver le premier dans la zone et d'aller travailler comme centre *down low*. En ce moment, je pense que c'est ce qui fait le succès de notre trio, les trois on est capables de travailler dans les deux sens de la patinoire. Connor protège bien sa rondelle en zone offensive, et en défensive, il a un bon bâton et il est intelligent, comme j'ai dit. On se suit bien présentement, on a une bonne chimie », note Pageau.

Brown est présentement deuxième chez les Sénateurs pour le différentiel, avec un plus-7, pas trop loin derrière le plus-11 de Pageau qui menait la LNH avant les parties de mardi soir, à égalité avec Brad Marchand (Bruins), Ian Cole (Avalanche) et Ryan Ellis (Nashville).

À ce sujet, le centre gatinois a dit, sans jeu de mots, que « c'est positif quand tu es sur la glace et que ton équipe marque plus souvent qu'elle n'accorde de but à l'autre équipe... Nos gardiens nous ont sauvé des "moins" à plusieurs occasions. Ce n'est pas un *focus*, mais tu veux toujours être dans les "plus" quand tu commences l'année. Le but, c'est de rester dans les "plus" maintenant », a-t-il dit.

Pour en revenir à Connor Brown, il aime l'ambiance qui règne dans le vestiaire de son nouveau club alors que le premier mois du calendrier régulier tire à sa fin, même s'il n'a gagné que trois de ses 11 premières parties. Mais il pense que ça pourrait être encore bien mieux avec d'autres victoires.

« Ça va main dans la main. C'est bien jusqu'à maintenant, mais quand on va jouer comme on est capable et qu'on va tourner le navire dans la bonne direction, ça va être encore mieux », a-t-il souligné.

Une question d'honnêteté

SYLVAIN ST-LAURENT
CHRONIQUE
sstlaurent@ledroit.com



On peut reprocher beaucoup de choses à Bobby Ryan. Le type a sans doute des tas de défauts. Certains, bien visibles, ont fait rager ses entraîneurs au fil des ans.

On ne pourra toutefois jamais reprocher à Ryan d'agir en hypocrite.

Dans la controverse, il fait face à la musique.

C'était vrai au tout début. On a fait sa connaissance lors de la fin de semaine du repêchage, en 2005, à Ottawa. Il avait alors surpris tout le monde en révélant que «Ryan» était un nom d'emprunt. Il avait changé d'identité, tout jeune, alors que son père tentait d'échapper à la justice.

Ryan a repris le taureau par les cornes, quelques années plus tard, quand les Ducks d'Anaheim l'ont échangé aux Sénateurs. Il était bien conscient, alors, que les médias canadiens voudraient tout savoir de son passé. Il a choisi d'accorder une entrevue, dans laquelle il a tout raconté. C'est devenu un documentaire complet du réseau Sportsnet.

Ryan s'est encore une fois rendu disponible, mardi matin, quand les Sénateurs ont repris l'entraînement au Centre Canadian Tire.

Il avait eu le temps de bien réfléchir à ce qu'il voulait dire aux médias.

Deux journées s'étaient écoulées depuis son voyage forcé dans la galerie de la presse.

Il ne pouvait quand même pas s'attendre à la question qui lui a été posée par le collègue Marc Brassard.

« Roberto Luongo a déjà déclaré qu'il était victime d'un contrat pourri. Son salaire élevé faisait en sorte que les Canucks de Vancouver pouvaient difficilement l'échanger. As-tu l'impression de subir un peu la même histoire?

— Mon contrat? Je le trouve bien correct! Il me convient parfaitement, a-t-il répondu. Nous avons tous des agents. Les miens ont fait leur travail. Mon contrat fait en sorte qu'on s'attarde davantage à mes performances personnelles. Je comprends tout ça. Ai-je joué à la hauteur de mon salaire? Par moments, oui. Par moments, absolument pas. J'en suis conscient. Mais je ne vais certainement pas vous dire que mon contrat est pourri.»

Faut lui donner ça. Il a servi une réponse franche. Directe. En fixant son interlocuteur dans les yeux. Pas question pour lui de s'excuser pour un contrat qui lui a déjà rapporté 28 millions $US. Et qui devrait lui en rapporter 22 autres, d'ici juillet 2022.



Cette réponse ne vaudra rien, toutefois, s'il est incapable de modifier sa façon de jouer.

Ryan devrait être dans l'alignement, samedi, lorsque les Sénateurs disputeront leur prochain match, à Boston.

Les projecteurs seront encore davantage braqués vers lui, à ce moment-là.

D.J. Smith a lui-même fait preuve d'une grande franchise, dimanche, en expliquant sa décision de laisser le numéro 9 de côté.

«Chaque soir, je vais utiliser les 20 joueurs qui sont prêts à travailler le plus fort», avait-il affirmé.

Il a un peu tenté de faire marche arrière, mardi.

«Je n'ai pas laissé Bobby de côté parce qu'il ne travaille pas assez fort, stipule-t-il. Au fond, chaque joueur qui fait partie de notre équipe travaille extrêmement fort. Nous formons une équipe très travaillante. Je ne pourrais pas identifier un seul joueur qui n'a pas travaillé fort, la semaine dernière. Même Craig Anderson! Il a continué de travailler très fort durant la séquence de trois parties durant laquelle il n'a pas joué. Quand nous lui avons donné la chance de retrouver son filet, il a sorti une grosse performance.»

«Mais je dois être honnête. Je veux récompenser les joueurs qui travaillent le plus fort. C'est pourquoi j'ai utilisé les 20 plus gros travailleurs, dans notre dernière partie.»

• • • • •

Parmi les 20 plus gros travailleurs, dimanche, on retrouvait **Scott Sabourin (photo)**.

Un caméraman des Sénateurs était dans le vestiaire, après la partie, pour capter le début du discours du *coach*. Il fallait voir la joie dans son visage, quand il s'est mis à parler de cette clause, dans la convention collective, qui stipule qu'un joueur ne peut passer plus de 23 jours consécutifs à l'hôtel.

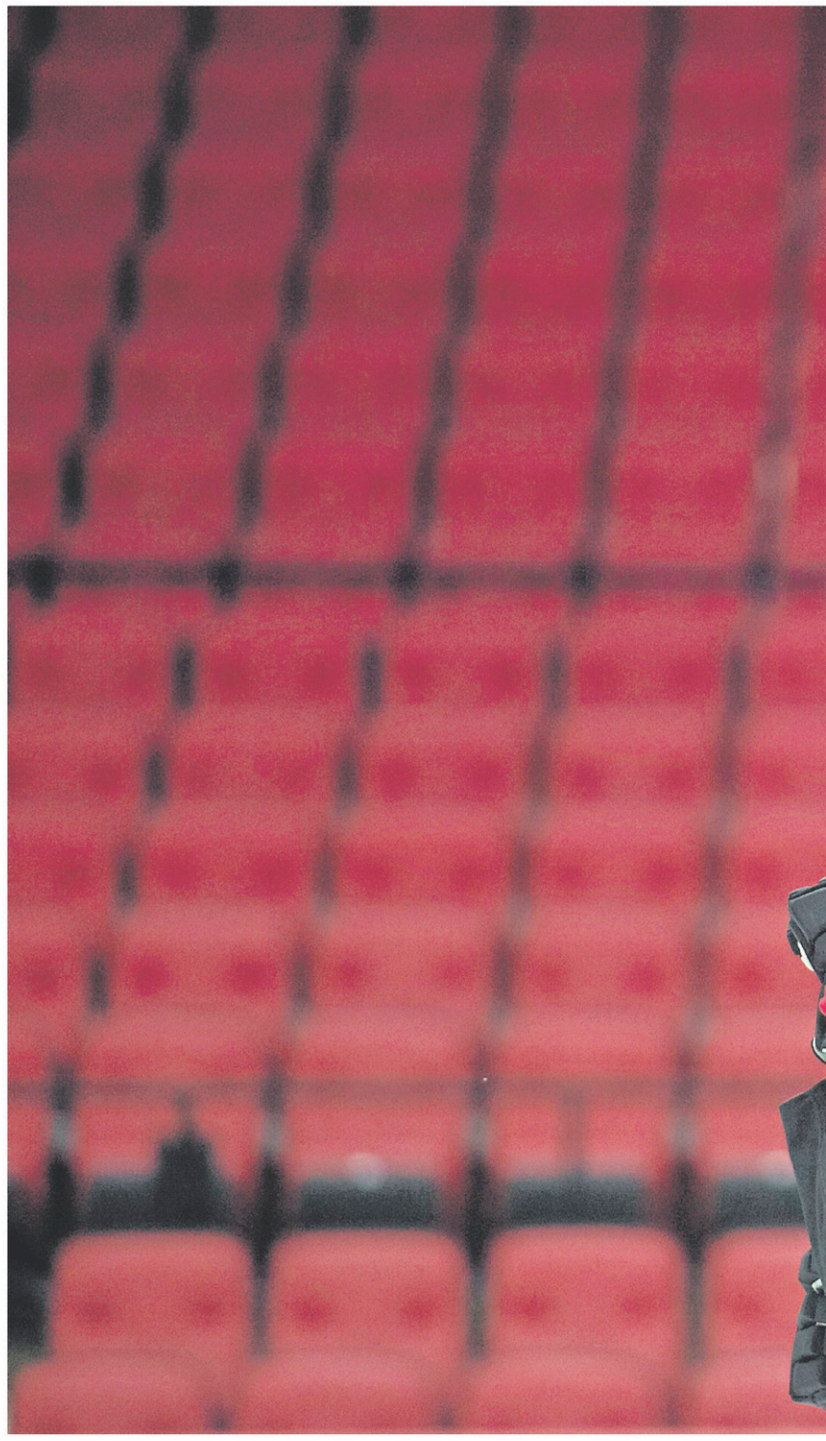
«Sabby... Tu peux te trouver un endroit où vivre, en ville», a-t-il annoncé.

Smith a reconnu qu'il était heureux de faire cette annonce.

«Comment ne pas être heureux pour un gars qui n'avait même pas de contrat pour jouer dans la Ligue américaine, cet été?»

«Il continue de travailler fort pour s'améliorer. Et ses coéquipiers l'adorent.»

L'honnêteté dans l'effort, c'est sans doute plus important, encore.



Ryan à l'aise

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Bobby Ryan réalise très bien qu'il est dans une situation précaire avec les Sénateurs d'Ottawa, avec des jeunes espoirs qui le poussent vers la sortie et un entraîneur qui semble trouver qu'il ne travaille pas toujours assez fort.

Le vétéran attaquant que D.J. Smith a laissé dans les gradins dimanche lors de la victoire contre San Jose sait aussi que son contrat lui rapportant 7,5 M $ pour la présente saison et les deux suivantes fait qu'il est à peu près impossible à échanger. Difficile donc, de sortir de cette situation, à part attendre d'être réinséré dans l'alignement.

Dans ce contexte, est-ce que son contrat est «pourri» («*sucks*, en anglais), comme l'avait dit Roberto Luongo quand ce dernier s'est trouvé dans une situation similaire à Vancouver ?

«Mon contrat? Je le trouve bien correct!», a-t-il lancé en riant à la question posée par *Le Droit* après son retour au travail mardi matin avec ses coéquipiers.

«Il me convient parfaitement. Nous avons tous des agents. Les miens ont fait leur travail. Mon contrat fait en sorte qu'on s'attarde davantage à mes performances personnelles. Je comprends tout ça. Ai-je joué à la hauteur de mon salaire? Par moments, oui. Par moments, absolument pas. J'en suis conscient. Mais je ne vais certainement pas vous dire que mon contrat est pourri.»



Bobby Ryan sait que les attentes envers lui sont plus élevées à cause de son contrat. Il accepte cette situation.
— ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

avec son contrat

DIFFÉRENTES ÉMOTIONS

L'attaquant américain de 32 ans, qui en est à sa septième saison dans la capitale, a dit être passé par différentes émotions dimanche matin quand Smith lui a fait part de sa décision. «J'ai gardé les choses à l'intérieur à prime abord. Je suis ensuite venu au match pour être le coéquipier que tu dois être dans cette situation. J'étais content pour les gars qui ont joué un excellent match et remporté la victoire. Hier (lundi, jour de congé), j'ai pu y réfléchir un peu plus. En bout de ligne, tout ce que tu peux faire dans cette situation est d'être patient et être un coéquipier. Autant il y a de la compétition interne, on est tous dans la même équipe et tu veux voir les jeunes gars bien faire. En même temps, c'est évidemment frustrant», avait-il commencé par dire lors de son point de presse.

Il a mentionné avoir compris le message de Smith, qui est «d'être meilleur», et de «produire» offensivement, notamment sur le jeu de puissance.

«J'étais triste au début... Mais tu peux être fâché et maudire le *coach*, le DG et n'importe qui d'autre que tu veux blâmer, mais ça ne te mènera nulle part. J'ai décidé d'avoir une attitude proactive, prendre ça comme une leçon pour m'améliorer, c'est ce que je vais faire», a ajouté Ryan, qui a mentionné avoir eu une conversation franche avec Smith («il est très bon pour ça», a noté Ryan).

L'entraîneur-chef est évidemment revenu en long et en large sur le cas Ryan au cours de son point de presse, ne s'engageant pas à le faire jouer samedi à Boston lors de la prochaine sortie de son club.

«Bobby a été bon aujourd'hui, il a patiné avec ardeur, il a travaillé. Il est venu ici et il veut se remettre dans le bon chemin. Nous avons une semaine de travail devant nous, on va espérer que le plan fonctionne et que lorsqu'il va obtenir sa chance, il va être prêt», a-t-il indiqué.

Alors que Smith a retranché Ryan dimanche parce qu'il ne voulait pas utiliser son habile attaquant sur un quatrième trio, il semblait ouvert à cette possibilité maintenant.

«Je ne lui en ai pas parlé, mais je pense qu'il accepterait. Il veut jouer et ici, vous pouvez commencer sur la quatrième ligne et finir sur la première très facilement, dépendamment de votre éthique de travail et de votre façon de jouer.»

Pas de commotion cérébrale pour Chabot

Thomas Chabot s'en est tiré à bon compte dimanche dernier quand il a été atteint à la mâchoire par un coup d'épaule de Barclay Goodrow en fin de rencontre. Le défenseur étoile des Sénateurs a ressenti des raideurs au cou, mais rien de plus et il a donc participé sans problème à l'entraînement des siens au Centre Canadian Tire mardi matin.

Il n'a toujours pas eu de commotion cérébrale au cours de sa carrière de hockeyeur, autant dans la LNH que chez les juniors ou au hockey mineur. «Je touche du bois», a-t-il confié à un petit groupe de journalistes après un entraînement de 45 minutes.

«Tout était correct. On a juste fait des traitements pour mon cou, c'est tout.»

— Thomas Chabot

«Il (Goodrow) m'a 'pogné' direct sur la mâchoire, mais je ne sens bien, j'ai patiné aujourd'hui et tout est correct. Je ne devrai rien manquer, à moins que demain, quelque chose tombe du ciel... À la fin du match, il restait deux minutes je pense et on avait gagné le match de toute façon, donc on est allé dans la chambre parler au docteur. On n'a pas vraiment suivi le protocole (des commotions), j'ai senti ça plus dans le cou. Ils m'ont posé les questions habituelles du protocole, mais je me sentais bien, tout était correct. On a juste fait des traitements pour mon cou, c'est tout», a-t-il relaté.

Son absence en fin de rencontre a fait qu'il n'a joué «que» 27:18 minutes contre les Sharks, incluant 4:09 sur l'avantage numérique qui a encore connu des ratées, notamment lors de deux supériorités de deux hommes.

Chabot a montré des signes de frustration à l'occasion alors que cette unité est dernière dans la LNH avec son rendement de 5,4 % d'efficacité (2 but en 37). «Vu qu'on a de la difficulté en ce moment, tout le monde on essaie de 'prendre un *step*', d'en faire un peu plus. Quand l'avantage numérique va bien, le jeu simple qu'on ferait normalement, on ne le fait pas, on essaie de regarder quelque chose de mieux. Tranquillement pas vite, c'est plus positif que ce l'était au début de la saison, on amène beaucoup de rondelles au filet, on a des chances», estime-t-il.

MARC BRASSARD, LE DROIT

Sports

LeDroit-sports

@LD_Sports

leDroit
Famille

LE MAGAZINE FAMILIAL DE LA RÉGION

UNE RESSOURCE PERTINENTE, INSPIRANTE, DIVERTISSANTE.



PROCHAINE ÉDITION

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

Réservez votre espace publicitaire dès aujourd'hui

613 562-7747

leDroit

ledroit.ca